

LA SOURCE

Bulletin de l'Association des familles Soucy inc.

Avril 2005

Volume V - Numéro 1

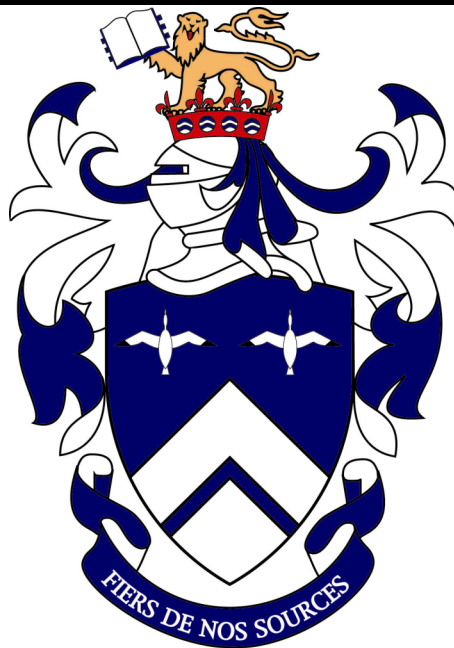


LE TERROIR ANCESTRAL DE L'ISLE-AUX-GRUES

**ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC.
C.P. 6700, SUCCURSALE SILLERY
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1T 2W2**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Informations générales	2
Mot du président	3
Nouvelles brèves	4
Nos ancêtres	5-15
• Anne Soucy (1671-1743)	
Histoire de la famille Soucy en France	16-19
• Nicolas Michel Soucy et Jacqueline Xainte Une famille d'ancêtres en Basse-Normandie	
• Nicolas Michel Soucy Des Michel devenus Soucy	20-23
• Nicolas Michel Soucy et sa descendance	24-31
• Nicolas Michel Soucy - Perquisitions et arrestation durant la Révolution	32-36
• Les Michel et les Soucy en Nouvelle-France	37-40
Curiosités généalogiques	41
• Le matelot Jean-Bte Soucy trouvé noyé à Québec	
Les belles griffes de nos ancêtres français	42
Les belles griffes de nos ancêtres canadiens	43
Généalogie de la famille Soucy	44-45
• La fiche de famille de Marie Anne Soucy	
Histoire de la famille Soucy au Québec	46-48
• Les quatre Maisons ancestrales	
Les Soucy qui sont passés à l'histoire	49-54
• Anne Soucy, ancêtre des Lebel, des Bois et des Maurais	
Les Soucy qui sont passés à l'histoire	55-64
• La vie sacerdotale mouvementée de mon grand oncle Téléphore Soucy	
Le nom Soucy dans la toponymie française	65-67
• Le Pas-de-Soucy	
Les Soucy dans les arts	68-75
• Jean-Baptiste Soucy, A.D.B.A., A.D.A.D.	
Sur les traces d'un pionnier	76-78
• Joseph Raoul Soucy le prospecteur	
Nos familles d'aujourd'hui	79-81
• Jean-Baptiste Soucy	
Autres temps...autres mœurs	82
• Ça se passait à St-Ludger	
Les mots croisés sans Soucy	83
Dos	84
«Petite Église...Notre-Dame du Portage»	



NOS ARMOIRIES LES ARMES

D'argent, mantelé d'azur, chargé d'un filet du même posé en chevron; en chef, deux oies blanches migrantes, les ailes appointées de sable.

LE CIMIER

Un léopard d'or lampassé de gueules tenant de sa patte dextre un livre d'argent rehaussé d'azur issant d'une couronne fleurdelisée de gueules chargée de quatre sources d'azur et d'argent.

LA DEVISE

Fiers de nos sources

EMBLÈME FLORAL

Le souci
(*Calendula officinalis*)

EMBLÈME AVIAIRE

Grande Oie des neiges
(*Anser caerulescens atlanticus*)

SAINT PATRON

Jean-Baptiste Soucy,
Saint martyr de la révolution française
Béatifié le 1^{er} octobre 1995

POUR NOUS REJOINDRE

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC

Case postale 6700, Succursale Sillery
Sainte-Foy (Québec)
G1T 2W2

COURRIEL

alain.soucy@videotron.ca

SITE WEB DE L'AFS

<http://www.genealogie.org/famille/soucy/>

GROUPE DE DISCUSSION DE L'AFS

<http://fr.groups.yahoo.com/group/soucy/>

SITE WEB DE LA F.F.S.Q.

<http://www.ffsq.qc.ca>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Alain L. Soucy
984, Achille-Fortier
Boucherville (Québec)
J4B 8G7
Tél.: (450) 655-2717
alain.soucy@videotron.ca

Trésorier

Jules Soucy,
8245 boul. St-Laurent
1203. Brossard (Qc)
J4X 2A6
Tél.: (450) 923-8381
jules.soucy@sympatico.ca

Administrateur

Pierre Soucis
6715 rue Papillon
Trois-Rivières-Ouest,
(Québec) G9B 1Z8
Tél.: (819) 374-8193
pierre.soucis@tr.cgocable.ca

Administrateur

Normand Soucy
592, Bois-Franc
St-Apollinaire (Québec)
G0S 2E0
Tél : (418) 881-3699
nsoucy@piscinessoucy.qc.ca

Administratrice

Hélène Soucy
291, Rimbaud #8
Chicoutimi (Québec)
G7H 7P3
Tél : (418) 690-0059
helcy2@videotron.ca

Administratrice

Esther Soucy
1769, chemin Bel-Air
St-Lambert de Lauzon
(Québec)
G0S 2W0
Tél : (418) 889-8056

Administratrice

Dorice Soucy
114, Place Hébert
St-Lambert de Lauzon
(Québec)
G0S 2W0
Tél : (418) 889-0282

Administratrice

Francine Soucy
1347, rue Boileau
Ancienne-Lorette
(Québec)
G2E 3V8
Tél : (418) 871-8544
fsoucy@multi-prets.com

Vice-Présidente

Monique Soucy-Roberge
1155 avenue Turnbull,
Québec, (Québec)
G1R 5G3
Tél.: 418-522-3170
m.roberge@globetrotter.net

Secrétaire d'assemblée

Achille Soucy
325, 1035 Belvédère
Québec, (Québec)
G1S 3G4
Tél.: (418) 683-6339
Achille.Soucy@sympatico.ca

Secrétaire-exécutif

François Régis Soucy
220 boul. des Trembles,
app. 5, Gatineau
(Québec) J9A 2H3
Tél. : (819) 773-3006
francoisregissoucy@sympatico.ca

Administrateur

Bertrand Soucy
C.P.457
St-Pascal, (Québec)
G0L 3Y0
Tél: (418) 492.2310
feuillageduquebec@bellnet.ca

LA SOURCE

Comité de rédaction

Alain L. Soucy
Monique Soucy-Roberge
Achille Soucy

Collaboration spéciale

Paul-Henri Hudon
Bernadette Victor
Philippe Gras
Bernard Soucy
Marcel Vallée
Yolande Soucy

Édition & Infographie

Alain L. Soucy

Recherche généalogique

Alain L. Soucy
Monique Soucy-Roberge
Marcel Vallée

Impression & expédition

La Fédération des familles
souches du Québec

PUBLICATION

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ils ne peuvent être reproduits sans leur autorisation.

PAGE COUVERTURE

Photo: Ron Garnett - www.airimages.ca

Droits de reproduction accordés le 14 avril 2005

Vue aérienne du domaine seigneurial de l'Îsle-aux-Grues avec son manoir sur la pointe méridionale (à droite de la photo) et une partie des terres cultivables avec la longue batture qui joint cette île à l'Îsle-aux-Oyes qu'on aperçoit au loin à l'Est avec ses reliefs moutonnés boisés et sombres. À l'arrière-plan, le chenal des Anglais et les montagnes de Charlevoix avec ses nuages moutonnés alignés et clairs. Voilà le rêve caressé par nos ancêtres venus de France.

MOT DU PRÉSIDENT

MISSION EN FRANCE PRINTEMPS 2005

Lors de la 18^e réunion du conseil d'administration de l'AFS qui s'est tenue à Saint-Hyacinthe en Montérégie le 6 novembre 2004, il fut résolu d'effectuer une première mission exploratoire en France au printemps 2005 à la charge pleine et entière des administrateurs bénévoles participants. Les premiers volontaires pour cette mission exploratoire en France sont du Québec. Ce sont Alain L. Soucy de Boucherville, Jules Soucy de Brossard, François-Régis Soucy de Gatineau et Normand Soucy de Saint-Apollinaire. Un cinquième membre de l'AFS, Rhéaume Soucy d'Ottawa en Ontario s'est joint au groupe. Le hasard a voulu que Alain, Jules et Normand soient tous descendants de François Soucy (1826–1902) de Saint-Antonin de la Rivière-du-Loup alors que François-Régis et Rhéaume descendent de Damase Soucy (1822-1904) qui vécut à St-Alexandre de Kamouraska à seulement 16 km de St-Antonin.

Ce voyage au pays des ancêtres coïncidera avec le 5^e anniversaire de fondation de l'Association des familles Soucy. Dans la perspective que les Soucy du Canada voudront éventuellement retourner aux sources de leur histoire familiale, il s'impose que nous établissions les premiers ponts avec le pays d'origine et que nous fassions les premiers contacts avec nos frères et sœurs Soucy qui sont demeurés en France. À cet effet, une lettre a été envoyée dans 60 foyers de Soucy en novembre 2004 faisant l'annonce de l'AFS et de notre voyage en France. Aussi, en traversant les terroirs ancestraux des Soucy, nous tenterons de renouer contact avec les Soucy qui habitent les régions visitées.

SUR LES PAS DE JEANNE SAVONNET

La tournée en France débutera dans le III^{ième} arrondissement de Paris au matin du 14 mai 2005. Le premier ressourcement s'effectuera dans le quartier du Marais qui a vu naître notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet au milieu du XVII^{ième} siècle. Le séjour dans le Marais sera l'occasion de parcourir la rue du Temple, la rue Charlot, la rue Vieille du Temple, la rue de Turenne et toutes ces rues anciennes qui ont vu passer notre ancêtre depuis sa tendre enfance jusqu'au jour de son départ pour la Nouvelle-France. Ce séjour sera aussi l'occasion de découvrir les églises du quartier où Jeanne aurait pu être baptisée, voire même où elle aurait pu se marier avant d'émigrer en Amérique. Une visite prévue aux Archives nationales de Paris situées dans le Marais pourra, espérons-le, nous éclairer sur les origines de notre famille.

VOYAGE AU PAYS DES SOUCY

La tournée s'engagera ensuite en province à travers les départements de l'ouest pour aller à la découverte des terroirs des ancêtres des familles Soucy. Cette tournée au pays des Soucy nous conduira successivement dans les départements de l'Eure, de la Seine-Maritime, du Calvados, de l'Orne, de la Mayenne et si le temps nous le permet, de la Sarthe où vivait anciennement une importante colonie de Soucy. Plusieurs anciens foyers de Soucy qui existaient déjà du temps de nos ancêtres canadiens seront visités notamment là où ils se sont établis dans la vallée de l'Andelle, de la Durdent, de l'Aure, de la Drôme, de la Vire, de la Druance, de la Vère et de la Mayenne. Nous traverserons ces contrées ancestrales comme le vent en caressant la terre et les pierres. Nous découvrirons ces lieux sacrés de notre histoire et nous vous en rapporterons des images inoubliables.



Alain L. Soucy, président de l'AFS

VOYAGE AU PAYS DES FOUQUEREAU

Le voyage au pays des ancêtres nous conduira ensuite à Continvoir dans la vallée des châteaux de la Loire, un autre lieu sacré de notre histoire. Il s'agit du lieu d'origine de Urbain Fouquereau, l'ancêtre du côté maternel de tous les Soucy d'Amérique issus de Pierre Soucy et d'Élizabeth Ursule Fouquereau dite Urbain. En fait, tous les Soucy ont pour ancêtre maternelle à la seconde génération la famille d'Urbain Fouquereau originaire de Continvoir, une commune de l'arrondissement de Chinon dans l'ancienne province de l'Anjou.

Outre les lieux de mémoire du pays de nos ancêtres Savonnet, Soucy et Fouquereau, la tournée nous conduira sur les sites naturels de trois gouffres connus de temps immémoriaux sous le nom de Soucy. Nous visiterons ainsi la Fosse du Soucy dans le Calvados ainsi que le Grand Soucy et le Petit Soucy situés dans le Maine-et-Loire. Les images que nous rapporterons de ce voyage seront présentées en diaporama lors de notre assemblée annuelle qui se tiendra à l'hôtel l'Oiselière de Lévis, le 6 août 2005.

NOUVELLES BRÈVES

UNE PREMIÈRE POUR L'AFS PARTICIPATION À SON PREMIER SALON DES FAMILLES SOUCHES

L'AFS a relevé le défi de participer à son premier salon des familles-souches soit à celui de Place Laurier de Sainte-Foy les 17, 18, 19 et 20 février dernier, salon organisé par la Fédération des Familles-souches du Québec.

Cette première présence à un salon a apporté plusieurs choses positives à notre association. Les membres qui ont consacré quelques heures comme bénévoles à l'accueil (François-Régis, Rhéaume, Bertrand, Achille, Dorice, Pierre, Alain et Louise) ont toutes et tous vécu l'expérience d'accueillir un ou une Soucy qui voulait surtout en savoir plus sur ses ancêtres, son ascendance généalogique. Ils étaient toutes et tous heureux de découvrir l'existence de notre association.

Plus de 90 % des visiteurs et visiteuses au kiosque étaient des Soucy, des parents ou amis de Soucy. L'autre 10 % étaient surtout membres de d'autres familles-souches déjà bien engagées qui voulaient voir ce que nous avons et ce que nous faisons... Les liens qui se tissent avec les autres familles-souches constituent une force du salon.

La force de notre association pour de tels salons est la qualité de nos bulletins et leur contenu authentique et ce que nous avons à partager avec les autres familles. Nous avons aussi de bons articles promotionnels, des membres qui souhaitent nous appuyer... Il faudra améliorer notre information généalogique générale sur les Soucy (ou sa présentation) et pouvoir de plus en plus offrir à nos visiteurs, visiteuses leur ascendance généalogique lorsque demandée.



• Québec • DU 3 AU 7 AOÛT 2005 •

Et les résultats tangibles de notre présence au salon sont nombreux : vente d'articles promotionnels, nouvelles adhésions, renouvellement d'adhésion, inscriptions à l'Assemblée annuelle... Bref, une visibilité croissante, des services aux membres et un recrutement de nouveaux membres.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY AUX FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

L'Association des familles Soucy a le plaisir de vous annoncer qu'elle sera présente aux Fêtes de la Nouvelle-France qui se tiendront à Québec du 3 au 7 Août 2005. Durant ces cinq jours d'activités, l'AFS sera au cœur des festivités qui mettra l'accent cette année sur les Seigneuries. Tous les bénévoles travaillant dans les kiosques d'animation devront être costumés en respectant l'époque visée par l'événement, soit les 17^e et 18^e siècles. Le costume d'époque fait partie du jeu sauf qu'il n'y a pas de distinction sociale. Du costume de paysan à celui du riche marchand, tout le monde est de la fête...mais nécessairement costumé.

Si vous êtes intéressés(es) à aider votre association en devenant bénévole lors de ces Fêtes, nous vous invitons à communiquer avec nous le plus tôt possible:
Monique: Tél.: 418-522-3170

L'ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY FÊTE SES CINQ (5) ANS

Voilà déjà cinq (5) ans que l'Association des familles Soucy a été fondée. Rappelons que l'AFS a été enregistrée par Lettres Patentes auprès du Gouvernement du Québec, le 24 février 2000 et que son assemblée de fondation a été tenue à La Pocatière, le 4 juin 2000. Depuis sa fondation, plus de 150 personnes sont devenues membres parmi lesquels l'association compte quinze (15) membres à vie, trois (3) membres bienfaiteurs et un membre honoraire.

Pour les amateurs de chiffres, mentionnons que plus de 700 bulletins ont été distribués dans les familles et plus de 7 000 personnes ont visité notre site web. Par ailleurs, plus de 320 messages ont été enregistrés sur notre forum d'échanges d'informations généalogiques sans compter les milliers de courriers échangés à chaque année. Pour les amateurs de statistiques, ajoutons que 22,7% des membres ont moins de 50 ans, 37,3% ont entre 50 et 64 ans, 28,7% ont entre 65 et 74 ans et 11,3% ont 75 ans et plus. En somme, 60% des membres ont moins de 65 ans alors que l'autre 40% possède les gènes pour nous lire encore bien longtemps.

NOS ANCÊTRES

ANNE SOUCY (1671 – 1743)

Anne est l'aînée des enfants nés du couple Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet et, lorsque Jeanne convole en secondes noces avec Damien Bérubé, Anne, en tant qu'aînée au sein de la cellule familiale, est plus consciente que les autres enfants du décès de son père et de l'arrivée d'un beau-père dans son entourage immédiat. Elle est aussi plus mature puisqu'elle a dû aider sa mère à différentes tâches dans la maison et même prendre soin de son petit frère Guillaume qui n'a que deux ans lors de ces événements, transition pour le moins drastique puisqu'en plus de vivre ce deuil, elle doit changer de milieu et s'adapter à une nouvelle vie.

Anne a 8 ans lorsqu'elle quitte l'Isle-aux-Grues pour aller vivre à la Rivière-Ouelle. Maman Jeanne a probablement dû consoler sa grande fille et la rassurer sur l'avenir qui l'attendait dans une des seigneuries qui peuplaient la Côte-du-Sud.

Il faut savoir qu'en 1671, année de naissance d'Anne, Jean Talon concède à Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie une concession qui prend le nom, dès le début, de Rivière-Ouelle, à cause de la rivière de ce nom qui la sillonne.

Dès 1674, Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, commence le partage de son domaine situé au nord de la rivière et concède à Damien Bérubé, le 27 septembre 1676, une terre de 12 arpents de front par 40 arpents de profondeur donnant sur la Rivière-Ouelle, à un endroit appelé « la petite anse »

C'est dans une maison en bois rond avec toit en paille qu'Anne vivra pendant 10 ans.

Au recensement de 1681, des habitants de la Bouteillerie, Anne est enregistrée sous le patronyme de son beau-père, soit Bérubé, comme sa sœur et ses deux frères. Elle a aussi assisté à la naissance d'une demi-sœur puisque le nom d'une petite fille âgée d'un an prénommée Jeanne-Marguerite figure sur l'enregistrement. (Voir : « La Source » Édition spéciale, août 2004, consacrée à Jeanne Savonnet. Page 38).

Puis, elle voit la famille s'agrandir et différentes tâches ménagères lui sont imposées. En l'espace de 6 ans, sa mère a mis au monde 6 enfants dont des jumeaux (Ignace et Marie).

Elle voit aussi le malheur frapper puisqu'en mars 1688 son beau-père, Damien ainsi que deux de ses demi-sœurs décèdent. (Pour en savoir davantage, consulter « La Source » Édition spéciale, août 2004, intitulée « Jeanne Savonnet (~1650-1721) Une Parisienne au pays de Kamouraska ». Pages 42 et 43).

La famille est décimée. Le choc est terrible. Anne fait de son mieux pour supporter sa mère qui accouchera d'un petit garçon au mois de novembre, 8 mois après cette tragédie.

✿ JEAN LABEL ✿

Le 16 août 1689, un an après ces tragiques événements, Anne épouse Jean Label. Le couple est très jeune puisque Anne aura dix-neuf ans quelques semaines après les épousailles et Jean n'a que vingt ans. (Voir contrat de mariage en page suivante) Jean Label naît à Château-Richer le 22 janvier 1670. Il est âgé

de sept ans lorsque ses parents, Nicolas et Thérèse Mignault, décident d'aller s'établir à la Grande-Anse (La Pocatière). Nicolas Label obtint une concession (le lot 18) de 4 arpents de terre de front sur 42 de profondeur, terrain sur lequel s'élèverait un jour le Collège de Sainte-Anne.

Après le décès de son père en 1678 et le remariage de sa mère en 1679 avec René Ouellet, de la Grande-Anse, Jean Label quitte ses parents pour aller vivre chez son grand-père, Jean Mignot-dit-Châtillon.

✿ PIERRE DE FRANCHEVILLE ✿

1690 est une année qu'Anne n'est pas prête d'oublier. Dans sa jeune vie, elle a vu passer la mort plusieurs fois mais cette fois-ci, elle est enceinte et presque sur le point d'accoucher. C'est donc l'angoisse dans l'âme qu'elle assiste à la tentative de débarquement des Anglais à la Rivière-Ouelle puisque les habitants de cette petite colonie se retrouvent bien malgré eux au cœur du conflit qui oppose les troupes anglaises aux troupes françaises.

Parti de Boston le 20 août 1690 pour attaquer Québec et chasser les Français du Canada, Sir William Phipps commande une flotte de 32 navires portant 2000 miliciens. Vers le 14 octobre 1690, la flotte apparaît en face de Rivière-Ouelle. L'abbé Pierre de Francheville, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle, commande ses paroissiens en l'absence de Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, parti à Québec voir sa sœur malade. À cette époque, les habitants des seigneuries de la Bouteillerie et de D'Auteuil font partie de la même paroisse.

NOS ANCÊTRES

(M2) Jean Lebel & Anne Soucy
 L'an mil six cent quatrevingt neuf le seisième jour d'aoust après Les fiançailles
 et la publication de trois bans de mariage entre Jean Le bel fils de feu nicolas
 Le bel et de Thérèse mignau sa femme, âgé de vingt ans de cette paroisse
 d'une part, et entre anne Sau Soucy, fille de feu Jean Soucy et de Jeanne Savonnet sa femme
 âgée de dix neuf ans, d'autre part et ne s'estant
 rencontré aucun empeschement legitime, je soussigné prestre du Séminaire
 de Kebec Les ay mariés et leur ay donné La benédiction nuptiale selon la
 forme de nostre mere La Ste Eglise Romaine, en presence de Jean Baptiste
 galeran boucher et de guillaume Lissot qui ont signé les mariés ont déclaré
 ne scavoir signer de ce interpellés selon L'ordonnance.

Deschamps Delabouteillerie Rene houallet
 J G boucher Lissot G Gauthier prestre

ACTE DE MARIAGE DE ANNE SOUCY ET DE JEAN LABEL VERSÉ AUX REGISTRES
 DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 16 AOÛT 1689

(M2) Jean Lebel & Anne Soucy

L'an mil six cent quatrevingt neuf le seisième jour d'aoust après Les fiançailles & La publication de trois bans de mariage entre Jean Le bel fils de feu nicolas Lebel et de Thérèse mignau Sa femme, âgé de vingt ans de cette paroisse d'une part, et entre anne *Sau Soucy, fille de feu Jean Soucy et de Jeanne Savonnet sa femme, âgée de dix neuf ans, d'autre part et ne s'estant rencontré aucun empeschement legitime, je soussigné prestre du Séminaire de Kebec Les ay mariés et leur ay donné La benédiction nuptiale selon la forme de nostre mere La Ste Eglise Romaine en presence de Jean Baptiste François deschamps escuyer Seigneur de la bouteillerie, de René hoilet, de galeran boucher et de guillaume Lissot qui ont signé Les mariés ont déclaré ne scavoir Signer de ce interpellé selon L'ordonnance.

*1 mot biffé. Sau

Deschamps Delabouteillerie

Rene houallet

J G boucher

Lissot (paraphe)

π
 **G Gauthier prestre

**Paraphe propre à Guillaume Gauthier, prêtre. Signification inconnue. Pourrait être le signe de Pi en grec placé au-dessus des lettres «au» et en dessous, le signe représentatif de l'homme entre les lettres «u» et «l».

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE MARIAGE DE ANNE SOUCY ET DE JEAN LABEL VERSÉ AUX REGISTRES
 DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 16 AOÛT 1689

NOS ANCÊTRES

Fusil en main, Jean Lebel et son frère Nicolas marchent avec le groupe de volontaires qui se rend à la Pointe de la Rivière-Ouelle pour y dresser une embuscade. Dans ce groupe, en plus des deux Lebel, on remarque les deux fils du seigneur, François et Joseph Deschamps, et René Ouellet et ses trois fils, Mathurin-René, Grégoire et Joseph. Ils sont trente-six en tout bien décidés à repousser l'ennemi qui pourrait débarquer sur la côte. De leurs navires, les militaires croient pouvoir faire un débarquement sans opposition, d'autant plus qu'ils désirent s'approvisionner de viande et surtout d'eau douce. Quelques chaloupes remplies de soldats anglais se détachent d'un navire et s'approchent rapidement de la Pointe. Soudain, on entend l'abbé de Francheville crier. FEU! Et au même instant, des coups de fusil retentissent et surprennent l'ennemi si rapidement qu'il est contraint de se retirer au large après avoir subi plusieurs salves sans avoir pu riposter.

Pour plus d'informations:
http://radio-canada.ca/actualite/decouverte/dossiers/4_epave/3a.html
<http://www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/champs/archeo/epaphips/phips1a.htm>

☞ MARIE-ANNE LABEL ☞

À la fin du même mois, le couple Soucy-Lebel vit une grande joie puisque Anne accouche d'une petite fille le 30 octobre qu'on prénomme Marie-Anne. La petite est baptisée dans la même journée. Son parrain est François Hautin et sa marraine est sa grand-mère maternelle Jeanne Savonnet.

☞ JEAN-BAPTISTE LABEL ☞

La famille s'agrandit. Jean-Baptiste naît à la fin de l'été, le 6 août 1692. Tout comme sa sœur Marie-Anne, il est baptisé le même jour. Le parrain est René Houallet et la marraine est Marie-Anne Soucy, sœur d'Anne.

C'est aussi l'année où le seigneur de la Bouteillerie concède à Jean Lebel une terre de quatre arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur (terre no 12) dans l'Anse-aux-Iroquois. Cette terre est vraisemblablement la terre de son grand-père, Jean Mignot-dit-Châtillon, lequel était décédé depuis 1681 et dont la veuve, Louise Cloutier, s'était mariée à Château-Richer.

Trois autres enfants viendront s'ajouter au couple :

☞ NICOLAS LABEL ☞

Nicolas naît le trois octobre 1694 et est baptisé le 1er novembre. Son parrain est François Leveque et la marraine est Thérèse Houallet.

☞ MARIE-FRANÇOISE LABEL ☞

Marie-Françoise naît le 4 janvier 1697 et est âgée de trois jours lorsqu'elle est baptisée le 7 janvier. Le parrain est Louis Dubé, la marraine est Jeanne Marguerite Berrubé.

☞ MARGUERITE LABEL ☞

Le dernier enfant du couple naît le 6 mars 1699 et on lui donne le nom de Marguerite lors de son baptême célébré deux jours plus tard. Le parrain est François Miville et la marraine Marie Boucher. Le prêtre a pris soin de spécifier que Marie Boucher est la femme de François Hautin. (Voir acte de baptême de Marguerite en page 13)

Note: Le Père Bernard De Requeleynne (voir notice biographique en page 10) fut, tout comme le Père Thomas Morel, un des premiers prêtres qui prit part à l'histoire religieuse de la Côte-du-Sud. Remarquez aussi la signature de François Miville, beau-père d'Anne puisque marié à Jeanne Savonnet en 1692 (Voir Page 13).

DÉCÈS DE JEAN LABEL

Pour Anne, l'année 1699 se termine dans la douleur puisque Jean décède le 6 octobre à l'âge de 30 ans. Il laisse 5 enfants dont un bébé naissant. C'est l'histoire de sa mère qui se répète. L'acte précise qu'il est inhumé le même jour que le décès.

La personne qui a rédigé le document se méprend sur l'âge et inscrit «*Jean Label âgé de vingt trante ans*». Il se rétracte et biffe dans la marge le chiffre 20 pour écrire 30 ans. (Voir acte de décès de Jean Label dans cet article). En fait, Jean avait 29 ans, 8 mois et 13 jours au jour de son décès.

☞ MARIE-THÉRÈSE ☞

Et la vie continue. Et les années passent. Et les enfants grandissent, et c'est tout un défi pour une femme seule que d'élever cinq enfants. De plus, Anne a un secret qu'elle garde farouchement. Elle est enceinte. Mais elle est forte. Elle fait face à tous les ragots et décide de garder son enfant. Nous sommes en octobre 1703, au tout début du 18^{ième} siècle et depuis l'ouverture des registres de la Rivière-Ouelle, on ne trouve pas un seul acte de baptême d'enfant illégitime. (Voir acte de baptême de Marie-Thérèse en page 14)

☞ JACQUES BOIES ☞

Six enfants à la maison n'empêchent pas Anne de rencontrer l'amour à nouveau. Il est célibataire, est né la même année qu'Anne et a une histoire lui aussi. C'est Jacques Bois. Il est de nationalité française puisque né à Saint-Michel de Poitiers, en France le 24 juin 1671. Il a deux mois et 12 jours de plus que Anne. Est-ce parce qu'il est influençable, parce qu'il a de mauvaises fréquentations, parce qu'il aime défier la loi...mais Jacques fait les cents coups à Montréal avec Louis Henry. Les deux pénètrent par

effraction dans deux domiciles et sont accusés de vol de hardes et linge. Ils sont emprisonnés mais, au contraire de son copain qui fut pendu le 2 décembre 1705 à Québec, Jacques réussit à se sauver. Pour avoir une idée complète de ces aventures, lire l'article paru dans le bulletin « La Source », décembre 2003. Vol, 111 – numéro 1, page 75.

La dernière étape de cette fuite mène Jacques à Rivière-Ouelle où il rencontre Anne. Nous sommes en 1704, un an après cette évasion et une nouvelle vie s'ouvre au jeune couple. Jacques prend Anne comme épouse le 24 novembre 1704. (Voir contrat de mariage dans cet article)

En l'espace de dix ans, soit de 1705 à 1715, 8 autres enfants viennent s'ajouter. Tous des garçons sauf Marie-Madeleine. La maisonnée comprend maintenant 14 enfants puisque l'aînée des enfants Lebel, Marie-Anne est déjà mariée en 1708. (Voir bulletin « La Source », décembre 2003, volume 111 – numéro 1, pages 33 à 38) pour la généalogie des enfants issus des deux mariages d'Anne Soucy)

La petite Marie-Thérèse, née hors mariage, portera le nom de son père adoptif, soit le patronyme Bois.

INVENTAIRE DES BIENS DE FEU JEAN LEBEL ET DE MARIANNE SOUCY LE 26 FÉVRIER 1710

Des enfants nés du mariage d'Anne avec Jean Lebel il y en a encore qui sont mineurs et pour garantir leurs droits, on procède à l'inventaire des biens le 26 février de cette année 1710.

Comme vous avez déjà un inventaire de biens détaillé dans le bulletin « La Source » édition spéciale – Août 2004, pages 76 et 77, inventaire qui concerne les biens laissés par Jeanne Savonnet, je ne vais pas revenir sur la description et l'estimation qui concernent les biens du couple Lebel-Soucy, mais sur l'ensemble des règles et des formes qui appartenaient au domaine juridique de l'époque et qui concernent cet acte notarié en particulier.

Dans le Répertoire de la jurisprudence, publié sous la direction de Rolland de Villargues, on trouve cette définition de l'inventaire après décès.

«C'est, dans un sens générique, un état ou dénombrement par écrit, et article par article, des biens, meubles, titres et papiers d'une personne, d'une maison; mais, dans l'acceptation la plus commune, l'inventaire est un acte conservatoire qui se fait pour constater l'état d'une succession, d'une communauté, des biens d'un absent, d'un interdit, d'un failli, etc... à l'effet de maintenir les droits des parties intéressées.»

L'inventaire du 26 février 1710 est relatif aux biens après décès de Jean Lebel. Il a été fait 6 ans après le remariage d'Anne avec Jacques Bois, ceci afin de mettre un terme à la communauté et dans le but de protéger les droits des enfants nés du premier mariage.

Auparavant on donne un tuteur aux enfants lors d'une réunion de parents et d'amis qui sont au nombre de sept. Nicolas Lebel, oncle paternel, est ainsi désigné tuteur des enfants. Les personnes présentes sont : Nicolas et Joseph Lebel, oncles paternels, Guil-

laume Soucy, oncle maternel, Renné Brisson, capitaine de la Coste, Jacques Bois, beaupère des dits mineurs, Joseph Michel Thailon baufre des dits mineurs et Jean Mignot dit Labry

Le notaire Jeanneau n'est pas un étranger pour Anne puisqu'il est issu du milieu et qu'il connaît toute sa famille. C'est lui qui procédera aussi à l'inventaire des biens de la mère d'Anne onze ans plus tard. Étienne Janneau est un homme avec un sens de la justice et de la vérité.

Dans l'Édit du roi du 12 mai 1678, il était stipulé que les notaires royaux recevraient trois livres pour chaque vacation de trois heures, et que les notaires seigneuriaux recevraient la moitié de ce tarif. Trois livres, c'était le prix de deux petits cochons, en 1692; deux minots de blé valaient cinq livres, aussi en 1692; un veau d'un an valait dix livres en 1700.

L'inventaire fut rédigé dans la maison où se trouvaient les biens qui composaient la succession en l'occurrence dans la maison de Jacques Bois.

Chacun prêta serment, tant les estimateurs (bien souvent des voisins) que les personnes qui eurent pour tâche de faire voir les possessions du couple. Dans le premier cas, Renné Brisson s'engagea à faire l'évaluation des biens « *en son âme et conscience* » et dans le second cas, les Lebel, Thailon et Brisson, de montrer tous les biens « *sans aucuns en receller ny retenir* ».

Cet inventaire est un instantané après dix ans de vie commune et de travail du couple Lebel-Soucy.

NOS ANCÊTRES

Plusieurs animaux figurent dans l'inventaire du couple :

<i>Item 5 pouille et un coq Estimé</i>	3:0
<i>Item Cinq cochon estimé cinq livres pisse</i>	25:0
<i>Item deu bæuf estimé cen soisente et dix Livres</i>	170:
<i>Item deu vache Estimé soisente Livres</i>	
<i>Estimé Vingt cin Livres pisse</i>	50:0
<i>Item deu taurueu prenant deu an</i>	
<i>Estimé Vingt cin Livres pisse</i>	50:0
<i>Item un poullin de disuit mois Estimé</i>	20:

À cette époque, la valeur de la maison est rarement enregistrée puisque la majorité des habitants n'ont pas encore accédé à une certaine aisance au chapitre de l'habitation. Une maison vaut plus ou moins le prix d'une ou de deux vaches.

Le mot item (en outre) est utilisé au début de chaque inscription mentionnée. L'inventaire commence par les instruments qui servent à la cuisson des aliments et est très coloré dans sa description.

<i>Une marmite qui na Qun pied Estimé</i>	6:0:0:
<i>Item une poille Racommodée Estimé</i>	6:0
<i>Item une hou que leteste nenvaurien Estimé</i>	4:10

La fortune paysanne, c'est d'abord la terre, 42 arpents de labours et de prairies qui comptent pour 50% de la valeur de l'inventaire pour notre couple. Puis, il y a les valeurs actives comprises dans le bétail et il y a les instruments aratoires Mais, comme tous les habitants, Jacques et Anne n'ont accordé que peu d'importance au mobilier dont la valeur est nulle, encore moins l'habillement.

Pendant les cinq premières années de vie commune Anne et Jacques vivent sur la terre concédée par le seigneur de la Bouteillerie à feu Jean Lebel mais avec cet inventaire de biens, Jacques Bois sent la nécessité d'acquérir à son tour un chez-soi bien à lui. Il acquiert pour la somme de cent livres, laquelle ditte somme payée à Mademoiselle Jeanne Chevalier, veuve en dernière nopsse de feu Monsieur La bouteille le 20 juin 1711, une terre de quatre arpents de front sur le fleuve St-Laurent laquelle terre est située dans l'anse-aux-Iroquois. Les témoins sont Pierre Dancosse et Pierre Boucher. Nous verrons plus loin que les terres de ces deux témoins sont voisines de celles de feu Jean Lebel et de celle qu'acquiert Jacques Bois.

Ce n'est que six ans plus tard, par un nouvel acte notarié passé à l'étude du notaire Janneau le 27 avril 1716 que les héritiers Lebel se partageront chacun un cinquième de la terre de quatre arpents de front située dans l'Anse-aux-Iroquois. Le partage se fera ainsi : la première part ira à Françoise, la seconde à feu Jean Lebel, la troisième à Nicolas Lebel, la quatrième part à Marie-Anne et la dernière à Marguerite. Jean-Baptiste est décédé depuis le 25 janvier de cette même année.

L'aveu et dénombrement de la seigneurie de la Bouteillerie daté du 2 mai 1725 nous donne la situation des terres, dont celle de la (veuve) Lebel et héritiers Lebel voisine de celle de Jacques Bois, ainsi que des 53 censitaires qui la composent.

L'aveu et dénombrement, c'est la déclaration détaillée de la consistance du fief et des droits qui en dépendent, avec l'état des terres baillées aux censitaires et les rentes et autres redevances perçues. En clair...c'est comme une photo à un moment donné qui donne l'état de la seigneurie. Cette pratique débute en 1725 afin d'assurer le recouvrement de droits qui relèvent directement du roi.

Dans le cas de la seigneurie de la Bouteillerie, c'est Louis Deschamps, comme héritier de feu Jean-Baptiste -François Deschamps, son père, qui a procédé à la confection du terrier, fief contenant deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur. Il déclare que dans la censive du fief, à commencer au nord-est sur le bord du fleuve St-Laurent il y a 17 habitants.

Pour identifier la terre de chaque habitant on utilise une formule de base. Au premier habitant inscrit on mentionne « chargés de 20 sols et un chapon de rente, et un sol de cens par arpent de front ». Pour les autres censitaires on ne répète pas cette formule, on se contente d'écrire « chargés des mêmes cens et rentes ».

De plus, après le nom du premier habitant, la formule veut que l'on inscrive, au début de chaque paragraphe, les termes suivants « Qu'au dessus est le nommé » . Les 4 derniers noms de cette liste sont les mêmes qui ont signé le contrat de vente fait par Madame de la Bouteillerie à Jacques Bois le 20 juin 1711.

NOS ANCÊTRES

- ¹Qu'au dessus est PIERRE DANCOSSE qui possède 3 arpents de front sur la profondeur chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, étable, 15 arpents de terre labourable et 5 arpents de prairie;
- ¹Qu'au dessus est PIERRE BOUCHER qui possède 4 arpents de front sur la profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, étable, 18 arpents de terre labourable et 7 arpents de prairie;
- ¹Qu'au dessus sont la VEUVE ET HÉRITIERS LEBEL, qui possèdent 4 arpents de front sur la profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lesquels ont maison, grange, étable, 20 arpents de terre labourable et 4 arpents de prairie;
- ¹Qu'au dessus est JACQUES BOIS, qui possède 4 arpents de front sur la profondeur, chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange, étable, 22 arpents de terre labourable et 5 arpents de prairie;

Note : Au premier habitant inscrit on mentionne « chargés de 20 sols et un chapon de rente, et un sol de cens par arpent de front ». Pour les autres censitaires on ne répète pas cette formule, on se contente d'écrire « chargés des mêmes cens et rentes »

Anne Soucy et Jacques Bois sont à l'origine d'une des belles familles québécoises qui se perpétuent encore aujourd'hui. Anne décéda le 4 février 1743 et fut inhumée le lendemain à Rivière-Ouelle.

Un monument en leur mémoire a été érigé au cimetière de Rivière-Ouelle. Il est situé dans cette partie qui rend hommage à tous ces pionniers qui ont fait l'histoire de cette région de la Côte-du-Sud à l'intérieur de la seigneurie de la Bouteillerie.

Monique Soucy-Roberge.

¹ AVEU ET DÉNOMBREMENT DE LA SEIGNEURIE DE LA BOUTEILLERIE, 2 mai 1725, cahier 4, folio 233, Archives du Québec.

APERÇU DES BULLETINS ANTÉRIEURS

Les nouveaux membres pourront prendre connaissance de l'aperçu des éditions annuelles et spéciales du bulletin «La Source» publiées depuis la fondation de l'Association en consultant le site web de l'AFS.

<http://www.genealogie.org/famille/soucy/>

Mentionnons que les réserves des publications des années 2002 et 2003 sont épuisées. Toutefois, les personnes intéressées pourront les consulter au dépôt légal de la bibliothèque nationale du Canada à Ottawa ainsi qu'à la bibliothèque nationale du Québec à Québec. Tous nos bulletins sont également accessibles en France aux Archives Départementales du Calvados, 61 rue de Lion-sur-Mer dans la ville de Caen en Basse-Normandie. Compte tenu de la demande croissante de la part de nos nouveaux membres pour les éditions précédentes du bulletin, il est permis d'espérer que l'Association procède à une ré-édition des numéros dont la réserve est actuellement épuisée. On pourra alors se les procurer lors de nos rassemblements annuels, au kiosque de l'AFS lors des salons des familles-souches ou en remplissant le bon de commande ci-joint.



PORTRAIT DE L'ABBÉ JEAN-BERNARD DE REQUELEYNE, NÉ EN FRANCE VERS 1660, CURÉ DE RIVIÈRE-OUELLE DE 1691 À 1718
PHOTO: ARCHIVES DE LA CÔTE DU SUD

NOTICE BIOGRAPHIQUE JEAN-BERNARD DE REQUELEYNE

Jean-Bernard de Requeleyne est né en France en 1660. Il fut ordonné prêtre vers 1684 et arriva à Québec en 1690. Dès lors, il fut envoyé comme missionnaire, avec chapelle portative, à La Bouteillerie (Rivière-Ouelle) en 1691, puis il fut desservant et enfin curé de la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1715. Il revint alors à Québec assez mal en point, pour y mourir le 12 juillet 1724 victime probable de la maladie du pourpre. Il fut inhumé à la Basilique Cathédrale de Québec.

SOURCE: L'ABBÉ HONORIUS PROVOST, M.A., SOUS-ARCHIVISTE DU SÉMINAIRE; «LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC—DOCUMENTS ET BIOGRAPHIES. PUBLICATIONS DES ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC. 1964

NOS ANCÊTRES

13. 8 - an gbj quatre vingt dix, le trentième jour du mois
d'octobre par moy Prestre soussigné faisant les
dites fonctions curiales dans cette paroisse a esté baptisée
Marie Anne née le mesme jour, fille de Jean leBel
et d'anne Soucy sa femme. Le perein a esté francois
hautin, la mareine Jeanne Savonet grande Mère de
L'Enfant, tous de cette paroisse, qui ont déclaré ne
sçavoir escrire ny signer de ce interpellés suivant
l'ordonnance.

Francheville

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE ANNE LEBEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 30 OCTOBRE 1690

L'An gbj quatre vingt dix, le trentième jour du mois d'octobre par moy Prestre soussigné faisant les fonctions curiales dans cette paroisse a esté baptisée Marie Anne née le mesme jour, fille de Jean leBel et d'anne Soucy Sa femme Le perein a esté francois hautin, la mareine Jeanne Savonet grande Mère de L'Enfant, tous de cette paroisse, qui ont déclaré ne Sçavoir escrire ny Signer de ce interpellés Suivant l'ordonnance.

Francheville (paraphe)

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE BAPTÊME DE MARIE ANNE LEBEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 30 OCTOBRE 1690

NOS ANCÊTRES

13. L'an Mil Six cent Nonante&deux le Sizième jour d'aoust
J. B. Lebel de la presente année, a esté baptisé par moy prestre Souffigné faisant
 les fonctions Curiales dans Cette paroisse de Nostredame de Liesse
 Jean baptiste Lebel Né le mesme jour de son baptesme
 fils de Jean Lebel & de Anne Soucy sa femme, Le parin a esté
 René houallet, & La mairinne Marieanne Soucy Sœur de la
 mère qui a esté déclaré Ne sçavoir escrire ny Signer de ce
 Jenterpelle suivant L'ordonnance
 JBern DeRequeleyne P re

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN-BAPTISTE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 AOÛT 1692

L'an Mil Six cent Nonante&deux le Sizième jour d'aoust de la presente année, a esté baptisé par moy prestre Soussi-
 gné faisant les fonctions Curiales dans Cette paroisse de Nostredame de Liesse Jean baptiste Lebel Né Le mesme
 Jour de *lannee&baptesme fils de Jean Lebel & de **Anne Soucy Sa femme, Le parin a esté René houallet, & La ma-
 reinne Marieanne Soucy Sœur de la mère qui a ***déclaré Ne sçavoir escrire ny Signer de Ce Jenterpelle suivant
 L'ordonnance
 JBern DeRequeleyne P re

* une partie du mot biffée.

** Anne. A majuscule au lieu du a minuscule. Soucy ou Sougy.

*** 4 lettres biffées.

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE BAPTÊME DE JEAN-BAPTISTE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 AOÛT 1692

43-7
*Nicolas
 Lebel*
 L'an Mil Six cent Nonante&quatre Ce Premier Jour du mois de
 Novembre a esté Baptisé par moy prestre Souffigné faisant les fonctions
 Curiales dans Cette paroisse, Nicolas Lebel aagé de Vingtneuf Jours fils de
 Jean Lebel & de Anne Soucy sa femme Le parin a esté francois Levesque
 & La mairinne Therese houallet qui ont déclaré Ne sçavoir escrire ny Signer
 de ce Jenterpelle suivant L'ordonnance.
 JBernard DeRequeleyne P re

ACTE DE BAPTÊME DE NICOLAS LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 1ER NOVEMBRE 1694

L'an Mil Sixcent Nonante & quatre Ce Premier Jour du mois de Novembre a esté Baptisé par moy prestre Soussi-
 gné faisant les fonctions curiales dans Cette paroisse, Nicolas Lebel aagé de vingtneuf Jours fils de Jean Lebel & de
 Anne Soucy Sa femme Le parin a esté francois Levesque & la mairinne therese houallet qui ont déclaré ne sçavoir es-
 crire ny Signer de Ce Interpelle suivant L'ordonnance.
 JBernard DeRequeleyne Pre.

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAPTÊME DE NICOLAS LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 1ER NOVEMBRE 1694

NOS ANCÊTRES

Pour l'année mil six cent
Nonante & Sept

1697
19.1 Lan mil six cent Nonante & Sept ce Septième ^{du mois} Jour de Janvier
a esté Baptisé Par moy prestre Soussigné & Curé de cette paroisse
M. Françoise Marie Françoise Lebel agée de trois Jours fille de Jean Lebel & de
Anne Soucy Sa femme, Le parin a esté Louis Dubé & La mareinne
Jeanne Margueritte Berrubé, qui ont déclaré Ne Sçavoir escrire ny
Signer de Ce Interpellez suivant l'ordonnance
Bernard De Requeleyne P.C.

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE-FRANÇOISE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 7 JANVIER 1697

Pour L'année Mil Six Cent Nonante Et Sept
1697

du mois
L'an Mil Sixcent Nonante et Sept Ce Septième Jour de Janvier a esté Baptisé Par moy prestre Soussigné & Curé de Cette paroisse Marie Françoise Lebel agée de trois Jours fille de Jean Lebel & de Anne Soucy Sa femme, Le parin a esté Louis Dubé & La mareinne Jeanne Margueritte Berrubé qui ont déclaré Ne Sçavoir escrire ny Signer de Ce Interpellez suivant L'ordonnance.
J Bernard De Requeleyne P.C

*deux mots ajoutés.

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE BAPTÊME DE MARIE-FRANÇOISE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 7 JANVIER 1697

B6 Lan mil six cent Nonante & Neuf ce huitième Jour de Mars a esté
Baptisé Margueritte Lebel agée de deux Jours par Moy Prêtre Soussigné & Curé de
Marie Françoise Lebel - cette paroisse fille de Jean Lebel & de Anne Soucy Sa femme, Le parin a esté
francois Miville & La mareinne Marie Boucher ^{femme de François Hautin} qui ont déclaré Ne Sçavoir
escrire Ny Signer de Ce Interpellez suivant l'ordonnance
FAMILLE Bernard De Requeleyne P.C.

ACTE DE BAPTÊME DE MARGUERITTE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 8 MARS 1699

L'an Mil Sixcent Nonante & Neuf ce huitième Jour de Mars a esté Baptisé Margueritte Lebel agée de deux Jours par Moy Prêtre Soussigné & Curé de cette paroisse fille de Jean Lebel & de Anne Soucy Sa femme, Le Parin a esté francois Miville & la
+ femme de François Hautin
Mareinne Marie Boucher Laquelle a déclaré ne Sçavoir escrire Ny Signer de Ce Interpellez suivant L'ordonnance
F ** MIVILLE J Bernard De Requeleyne P.C.
* 4 mots ajoutés ** mot biffé

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE BAPTÊME DE MARGUERITTE LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 8 MARS 1699

NOS ANCÊTRES

88 Lan Mil Six Cent Nonante & Neuf Le Sizième octobre a esté Inhumé par moy
 Jean Lebel Prêtre Souffigné & Curé de cette paroisse dans le cy metière de cette paroisse Jean Lebel aagé
 de vingt trante ans ~~decedé~~ le même jour, ont assisté a son enterrement Pierre
 (20 ans.) Dubé & Francois Bouchard qui ont déclaré ne scavoir escrire ny signer de ce.
 Interpellez suivant l'ordonnance Bernard De Requeleyne P.C.

ACTE DE SÉPULTURE DE JEAN LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 OCTOBRE 1699

Lan Mil Six Cent Nonante & Neuf Le Sizième octobre a esté Inhumé par moy Pretre Soussigné & Curé
 de Cette paroisse dans Le Cy metière de cette paroisse Jean Lebel aagé de vingt trante ans *--decedé Lemême
 Jour, ont assisté a Son enterrement Pierre Dubé & Francois Bouchard qui ont déclaré ne Scavoir escrire ny
 Signer dece interpellez Suivant l'ordonnance

JBernard De Requeleyne. P.C

*lettres biffées

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE SÉPULTURE DE JEAN LABEL VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 OCTOBRE 1699

1715 Lan Mil Sept Cent trois ce Sizième octobre a esté Baptisé par moy
 M. Thérèse Prêtre Souffigné & Curé de cette paroisse Marie Thérèse aagée d'un jour fille de
 Marie Anne Soucy, le parin a esté Jean Migneau Et la mareinne Marie
 Boucher son épouse qui a signé le parin ayant déclaré ne scavoir escrire
 ny signer de ce Interpellez suivant l'ordonnance
 Bernard De Requeleyne P.C.

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE THÉRÈSE VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 OCTOBRE 1703

L'an Mil Sept Cent trois ce Sizième octobre a esté Baptisé par moy Pretre Soussigné & Curé de cette paroisse ma-
 rie therese aagée d'un jour fille de ~~Marie~~ Anne Soucy, le parin a esté Jean Migneau Et la mareinne Marie
 Boucher son épouse qui a signé Le parin ayant déclaré ne Scavoir escrire ny Signer dece Interpellez Suivant l'ordonnance

JBernard De Requeleyne. P.C

Un mot biffé

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE BAPTÊME DE MARIE THÉRÈSE VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 6 OCTOBRE 1703

NOS ANCÊTRES

M.3
Jacques
Bois
et
Anne
Soucy

L'an Mil sept cent quatre ce vingt quatrieme Novembre apres la publication
de deux bans ^{de mariage} faite en leg ayant este dis pensé du troizieme faite en leglise de cette paroisse
le dixmanches, Le jour ~~vingt~~ ^{vingt} Saizieme & Le vingt troizieme Jour du present moy Dentre
Jaque Bois aagé de vingt sept ans ^{feü} fils de René Bois & Reine Boïer ses pere & mere
& Anne Soucy aagée de trente quatre ans Veu de feu Jean Lebel, ne S'estant trouvé
ny descouvert aucun empeichement legitime Je prestre Soussigné & curé de cette
paroisse ay pris leur mutuel & reciproque Contentement par parole de present les
ay mariez & en suite donné la benediction Nuptiale Selon la forme prescrite
par leglise en presence de Jean Migneau dit Labrie & Louis Dubé thémoin Requis
qui ont déclaré ne scavoir escrire N'y Signer de ce Interpellez suivant l'ord.
Jacques Bois Bernard DeRequeleyne

ACTE DE MARIAGE DE ANNE SOUCY ET JACQUES BOIS VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 1704

L'an Mil Sept cent quatre ce vingt quatrieme Novembre apres La publication de
*de mariage
deux bans ~~faite en leg~~ ayant esté dis pensé du troizieme faite en leglise de Cette paroisse
les dixmanches, Le jour ~~vingt~~ ^{vingt} Saizieme & Le vingt troizieme Jour du present moy Dentre
****feü
Jaque Bois aagé de vingt Sept ans fils de René Bois & Reine Boïer ses pere & mere
& Anne Soucy aagée de trente quatre ans Veu de Jean Lebel ne S'estant trouvé n'y
descouvert aucun empeschement legitime Je prestre Soussigné & curé de cette paroisse ay
pris leur mutuel & reciproque Contentement par parole de present les ay mariez &
en Suite donné la bénédiction Nuptiale Selon la forme prescrite par Leglise en presence
de Jean Migneau dit Labrie & Louis Dubé thémoin Requis qui ont déclaré ne Scavoir
escrire N'y Signer de ce Interpellez Suivant *****lord.ce

Jacque Bois

JBernard DeRequeleyne

*2 mots ajoutés

**3 mots biffés

**2 mots biffés

****1 mot ajouté

*****diminutif du mot l'ordonnance

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE MARIAGE DE ANNE SOUCY ET JACQUES BOIS VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LIESSE DE LA RIVIÈRE-OUELLE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 1704

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

**NICOLAS MICHEL SOUCY
ET JACQUELINE XAINTE**
UNE FAMILLE D'ANCÊTRES
EN BASSE-NORMANDIE

SAINT-GERMAIN DU CRIOULT
UNE PAROISSE...DEUX FIEFS

C'est dans les registres de cette deuxième portion qu'ont été trouvés l'acte de mariage d'entre Nicolas MICHEL et Jacqueline XAINTE (1755) ainsi que l'acte de naissance de Jeanne, l'aînée des enfants (1756). On peut donc penser qu'au lendemain de son mariage, Nicolas a établi sa demeure dans le fief de Gouvy cependant qu'il se sera par la suite installé (entre 1760 et 1769) dans la 1^{ière} portion, vraisemblablement au bourg de St-Germain où il aurait pu mieux exercer son métier de Maître cordonnier.

La première carte géométrique de la France dite « Carte de Cassini » réalisée à partir des levés commencés en 1760 et terminés en 1789 fait mention du fief de Gouvy. On n'y voit en premier plan Saint-Germain-du-Crioult sur la route principale qui menait de Condé-sur-Noireau à l'est à Vassy. Nous reproduisons en page suivante une partie de cette carte dessinée à l'époque de Nicolas que nous avons agrandie à l'échelle 1:60 000 (1 cm = 600 m.) et sur laquelle il aura été nécessaire de retracer les noms de tous les lieux en respectant la forme. Rappelons que les levés de Cassini père et fils sont contemporains de l'époque qui concerne notre histoire.

LA FAMILLE DE NICOLAS

Nicolas et Jacqueline ont vécu à Saint-Germain-du-Crioult dans la seconde moitié du XVIII^{ième} siècle. Lors de son mariage enregistré à Saint-Germain-du-Crioult le 22 juillet 1755, c'était un mardi, il déclare qu'il est le fils de « Jean et feu Jacqueline Margueritte ». À cette date, Nicolas déclare exercer le métier de Maître cordonnier. Quant à « Jacqueline Xainte », elle déclare être la « fille de Jacques et de Catherine Lautour » de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult. Un docu-

L'histoire de Nicolas Michel Soucy se passe à Saint-Germain-du-Crioult en Basse-Normandie. Ce bourg est situé dans la région du Bocage Virois près de la frontière entre les Départements du Calvados et de l'Orne. Cette région boisée était autrefois le royaume des loups. En ces temps là, raconte-t-on, les loups rôdaient si près des habitations que l'on devait en tout temps monter la garde. D'aucuns pourraient croire que Charles Perrault trouva son inspiration à Saint-Germain lorsqu'en 1697 il écrivit « Le Petit Chaperon rouge ». À la vue des bêtes, on donnait l'alerte en criant « au loup » tant et si bien que Saint-Germain fut reconnu comme étant l'endroit où l'on criait au loup. Avec le temps, le « crie au loup » est devenu Crioult et cette contraction des mots est demeurée attachée au nom du saint protecteur du lieu à tel point que le bourg prit le nom de Saint-Germain-du-Crioult. C'est là, bien sûr, une hypothèse parmi d'autres mais celle-ci a l'avantage de marquer l'imaginaire d'une époque lointaine que nos ancêtres ont connu. On peut donc la raconter à nos enfants car elle appartient à notre histoire familiale.

L'histoire fascinante que nous allons vous raconter se déroule dans la seigneurie de Saint-Germain-du-Crioult où vivait Nicolas MICHEL et son épouse Jacqueline XAINTE (aussi orthographié SAINTE). Vous avez bien lu Nicolas MICHEL et non pas Nicolas SOUCY. C'est là toute l'intrigue de la découverte car Nicolas porta le nom de MICHEL avant de devenir un SOUCY.

À l'époque qui nous occupe, la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult était subdivisée en deux fiefs principaux, le fief de Saint-Germain proprement dit et le fief de Gouvy.

*« Le fief de Saint Germain... passa à la famille du Rosel en 1610, considérée, depuis une époque fort ancienne, au nombre des meilleures maisons de la noblesse de province... La maison du Rosel s'est divisée en cinq branches dont le personnage le plus important fut probablement Philibert du Rosel comte de Beaumanoir, lieutenant général des armées du Roi, grand croix de Saint Louis. »*² (Page 36).

Par ailleurs, *« le fief de Gouvy appartenait depuis le XII^{ième} siècle à la famille de la Rivière dont l'origine de la maison remonte au XI^{ième} siècle. Cette famille est dite descendre de Robert 1er, comte d'Evreux, fils de Richard 1er, Duc de Normandie. Comme les du Rosel, de nombreux membres de cette famille se sont distingués dans les armes comme officiers généraux. Cette famille s'est éteinte à la fin du XVIII^{ième} siècle. »*²

À l'instar des fiefs eux-mêmes, la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult était divisée en deux portions, la première et la deuxième portion, avec deux curés, deux manoirs presbytéraux des XV^{ième} et XVI^{ième} siècle, deux registres de catholicité, mais une seule église. La première portion relevait du fief de Saint-Germain alors que la deuxième portion relevait du fief de Gouvy. Les registres de Saint-Germain sont très incomplets. Ainsi, les registres de la deuxième portion couvrent la période de 1699 à 1758 avec une lacune pour toute la période comprise entre 1701 et 1736.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE



PORTION DE LA CARTE DE CASSINI D'APRÈS LES LEVÉS COMMENCÉS EN 1760 ET TERMINÉS EN 1789 MONTRANT SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT ET LES FIEFS ENVIRONNANTS

La paroisse de Saint-Germain-du-Crioult était divisée en deux portions, chacune desservie par son curé. La ligne A-B marque à peu près la démarcation entre les deux portions; la première portion étant à l'Est et la deuxième portion étant à l'ouest. Les villages de Mesnil-Salles, Gouvy, La Chaptière (Cassini écrit Chapière), La Bistièrre, Le Foucq (Cassini écrit Fourques), ainsi que les villages de La Clémentière, Soliers et Vieuville non montrés sur la carte, formaient avec une petite partie du bourg de St-Germain, la seconde portion qui intéresse davantage l'histoire des Soucy



LE BOURG DE SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT
(PHOTO: MME BERNADETTE VICTOR)

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

ment d'archives concernant l'impôt des «dixièmes» datant de 1745 (Arc. Dples: C 5253) dressant une liste de 300 propriétaires de la commune de Saint-Germain-du-Crioult nous apprend que Jacques Xainte était un marchand et qu'il occupait une terre en fief par contrat du 29 août 1729. La famille était donc bien nantie.

Nicolas et Jacqueline ont eu au moins sept (7) enfants entre 1756 et 1779:

1. Jeanne MICHEL née en 1756;
2. Louis MICHEL né en 1759;
3. Anne MICHEL née en 1762;
4. Jacques Augustin Louis MICHEL né en 1769;
5. François MICHEL né en 1772;
6. Marie Françoise Rosalie MICHEL née en 1774;
7. Louise Jeanne MICHEL née en 1779.

Considérant que Jacqueline donnait naissance à un enfant à intervalles de deux (2) à trois (3) ans, on peut penser que le tableau est incomplet et qu'il pourrait facilement manquer trois (3) enfants sans compter les enfants qui ont pu naître après 1779. Rappelons-le, les registres de la 2e portion s'arrêtent en 1759, ceux de la 1^{ère} portion vont de 1921 à 1791.

L'ACTE DE MARIAGE DU 8 JUIN 1751

C'est en 1751 que nous avons fait la découverte de Nicolas MICHEL. Il est alors témoin au mariage de « *Jullien Auvray* », veuf de Jeanne Béhier et « *Margueritte Poupinel* ». Le mariage fut célébré à Saint-Germain-du-Crioult, le « *Mardy 8ieme jour de juin 1751* ». Nous sommes alors au milieu du XVIII^{ème} siècle. Les témoins rassemblés pour l'occasion sont cités comme étant: « *Jullien Poupinel, Remy Auvray, Jean Vivien, Thomas Groult, Nicolas Michel et plusieurs autres parents et amis* ». Ces énumérations sont intéressantes car elles nous mettent en piste pour découvrir la parenté en ligne directe ou collatérale et de possibles associations de personnes à un même fief ou seigneurie.

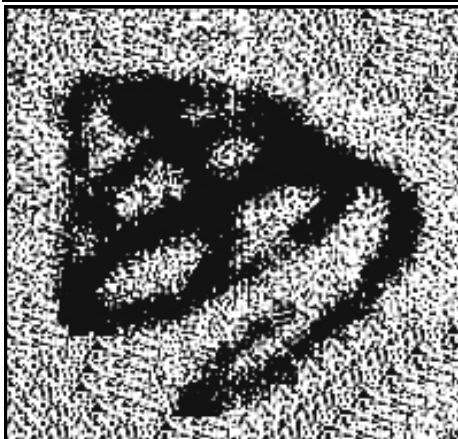
Le célébrant identifie Nicolas MICHEL par son nom véritable et le témoin se reconnaît dans ce nom en signant « *N Michel* ». Nous reproduisons ci-dessous la signature de Nicolas MICHEL. Son trait de plume, souple et articulé, traduit une maîtrise certaine de l'écriture. On notera que Nicolas MICHEL accompagne sa signature de deux paraphes, l'un terminal d'aspect géométrique, peut-être symbolique, avec en plus un paraphe de forme hélicoïdale chapeautant le nom. En raison de son originalité, nous reproduisons ci-dessous ce dernier paraphe laissant au lecteur sa propre interprétation du gribouillis. Cet acte choisi à titre d'exemple atteste que Nicolas Michel fut un MICHEL avant de devenir un SOUCY.

L'ACTE DE MARIAGE DU 22 JUILLET 1755

C'est en l'année 1755 que l'on voit apparaître d'une manière formelle la première mention du surnom SOUCY attaché au nom de Nicolas MICHEL. On doit cette mention au vicaire Gilles Duval de Saint-Germain-du-Crioult qui a célébré le mariage de Nicolas, le 22 juillet de l'année 1755. Mais l'acte est difficile à décrypter non seulement en raison des gribouillages du curé et des nombreux témoins mais aussi à cause des imbibitions d'encre provenant de l'envers du feuillet qui viennent brouiller le texte. Il faut aussi dire que le curé a été particulièrement maladroit en écrivant le nom de l'époux. Il a, semble-t-il, effectué un correctif sans doute après avoir constaté que les écritures au verso avaient maculé le nom de Nicolas. Il aurait alors tenté de corriger la bavure en retranscrivant le nom, sans doute de mémoire, en accentuant l'épaisseur et la hauteur des lettres de manière à maquiller les écritures sous-jacentes. Mais ce faisant, le vicaire Duval a commis deux erreurs sans doute par inattention. En premier lieu, il a écrit deux fois le mot Michel au lieu d'écrire Nicolas Michel. De toute évidence, il n'avait pas réussi à se relire. En deuxième lieu, il semble avoir fait une erreur sur le surnom de l'époux en écrivant, croyons-nous lire « *Dit Sans Soucy* »* au lieu de Dit Soucy. En effet, si le surnom de Nicolas avait été Sans Soucy, sa descendance aurait certainement adopté le nom Sans-soucy. Or, ils ont tous adopté le nom Soucy. Qu'à cela ne tienne, Nicolas n'a pas encore intégré le surnom à son nom et il continue de signer « *N Michel* ». On trouvera la mention « *Michel Michel Dit Sans Soucy* » et la signature de Nicolas en page suivante.



Signature de Nicolas Michel
Le 8 juin 1751
St-Germain-du-Crioult (Calvados)



Grossissement du paraphe supérieur
Sur la signature de Nicolas Michel
Le 8 juin 1751
St-Germain-du-Crioult (Calvados)

* Le mot « Sans » est identique au même mot dans l'expression « Sans opposition ny empêchement »

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE



**Première mention du surnom Soucy dans l'acte de mariage entre Nicolas Michel et Jacqueline Xainte
Versé aux registres de Saint-Germain-du-Crioult (Calvados), le 22 juillet 1755
Le curé Gilles Duval a fait une retouche incorrecte en inscrivant Michel Michel Dit Sans Soucy**

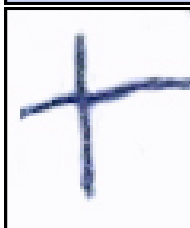
TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE MARIAGE D'ENTRE NICOLAS MICHEL SOUCY ET JACQUELINE XAINTE LE 22 JUILLET 1755

«Ce Mardy vingt deuxième juillet mille sept cent cinquante cinq, après la publication faite depuis deux mois par trois dimanches consécutifs aux prônes de nos grandes messes paroissiales Sans opposition ny empêchement quelconque des bans du futur mariage d'entre Michel Michel dit Sans Soucy, maître cordonnier, fils de Jean et feue Jacqueline Margueritte d'une part et d'entre Jacqueline Xainte, fille de Jacques et de Catherine Lautour, ses père et mère d'autre part, tous de cette paroisse de Saint Germain, après avoir reçu leur mutuel consentement et leur avoir administré audit lieu la cérémonie des fiançailles, nous les avons solennellement conjoints au mariage et donné la bénédiction nuptiale et ... célébré le St Sacrifice de la messe...en présence de Jacques Xainte maire, ... Xainte, de Marie et Marguerite Demoiselles de Malfillastre...et Jacques...groult Marie De Malfillastre ; Jacquelin Jacques Xainte le frère de Michel Sainte ; Margueritte De Malfillastre Charles Xainte ; G. Duval ; Rosel

Transcription: Bernadette Victor & Alain L. Soucy

LES TÉMOINS AU MARIAGE

Au nombre des signataires de l'acte de mariage d'entre Nicolas Michel Soucy et Jacqueline Xainte, on note la présence de deux De Malfilastre issues d'une famille noble en possession de la seigneurie de la Heulle à Saint-Germain-du-Crioult et ce, depuis l'année 1469. On note d'une part la présence de Marguerite De Malfilastre, fille de Thomas De Malfilastre, chevalier et seigneur de la Heulle (1685-1745). Margueritte est la dernière De Malfilastre de ce nom de la Heulle. On note aussi la présence du Sieur Du Rosel, seigneur en la seigneurie de Saint-Germain-du-Crioult. Selon toute vraisemblance, Nicolas Michel dit Soucy était un personnage en vue et respecté. Si la signature de Nicolas Michel est souple et articulée, Jacqueline Xainte fait sa marque d'une croix indiquant son inaptitude à écrire malgré le fait qu'elle soit issue de bonne famille.



Signature de
Nicolas Michel
et la marque de
Jacqueline Xainte
(ci-contre)
Lors de leur mariage
le 22 juillet 1755

REMERCIEMENTS À MME BERNADETTE VICTOR

La généalogie étant une discipline qui s'intéresse à l'origine des familles, toute démarche sérieuse qui a pour but d'écrire l'histoire particulière d'une famille ou l'évolution d'un nom à travers les âges doit débuter par la recherche des documents de preuve. Cette tâche exige patience, minutie et perspicacité et dans ce cas-ci, faut-il ajouter, passion et générosité. La rédaction de l'histoire de la famille de Nicolas Michel Soucy et de la transformation de son nom de Michel à Soucy a été rendue possible grâce au dévouement et à la persévérance de Madame Bernadette Victor, une enseignante de Normandie qui, sur plus d'une année de recherche dans les Archives départementales du Calvados, a repéré, photographié et numérisé quantité d'actes qui concernent le couple Nicolas Michel Soucy et Jacqueline Xainte et sa descendance sur une période de 200 ans. La recherche professionnelle réalisée par Madame Victor a permis d'amasser suffisamment de preuves pour écrire cette autre page de l'histoire peu commune de notre famille qui intéressera tout particulièrement les nombreux descendants de Nicolas Michel Soucy qui vivent actuellement dans le nord-ouest de la France et, en dernière heure, jusqu'en Guyanne française. À Madame Victor, nos plus sincères remerciements.

Alain L. Soucy

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

NICOLAS MICHEL SOUCY
DES MICHEL DEVENUS SOUCY

Nicolas Michel SOUCY fut un temps témoin à l'inhumation de plusieurs personnes à Saint-Germain-du-Crioult. De plus, il est témoin à quelques mariages. À ce titre, il a laissé sa marque dans les registres de la 1^{ière} portion de la paroisse sur une période de quarante (40) ans entre 1751 et 1790. C'est ainsi qu'il nous a été permis de déterminer avec assurance que Nicolas Michel avait modifié son nom et sa signature passant progressivement de Nicolas Michel à Nicolas Michel Soucy pour terminer avec N. M. Soucy. Ce sont deux actes de sépulture consécutifs datés du 6 et du 12 janvier 1786 qui ont attiré l'attention:

LES ACTES DE SÉPULTURE
DU 6 ET DU 12 JANVIER 1786

Aux fins de la démonstration, nous n'allons pas nous arrêter aux personnages principaux c'est-à-dire aux défunts non plus qu'au curé signataire des documents. Ce qui intrigue à l'examen attentif des actes, ce sont les témoins cités et leurs signatures. Le vicaire Lemarchand qui a rédigé ces actes identifie les témoins comme étant « *Nicolas et Jacq. Michelle* ». L'orthographe et la forme sont les mêmes dans le corps des deux actes. Puisque le nom de famille de Nicolas a été omis, nous sommes en droit de sous-entendre qu'il s'agit de deux personnes du même nom, c'est-à-dire Nicolas MICHELLE et Jacq. MICHELLE. On notera que Lemarchand écrit « *Michelle* » avec deux « *l* ». On doit exclure ici la possibilité d'un prénom féminin, soit celui d'un possible troisième témoin, car il n'était pas coutume en France comme en Nouvelle-France, qu'une femme soit appelée à servir de témoin lors de sépultures. Si la nais-

sance est affaire de femme, la mort est affaire d'homme. Par ailleurs, le vicaire ne fait pas mention que les deux témoins ne savaient pas signer. On peut donc présumer qu'ils le savaient et effectivement, ils signent.

Attardons-nous aux signatures des deux (2) témoins dans les deux (2) actes qui ont été rédigés à seulement six (6) jours d'intervalle. D'une part, les signatures du dit Nicolas sont identiques dans les deux actes. Étrangement, ce premier témoin signe « *n m SOUCY* ». Il s'agit bien du même signataire dans les deux (2) actes tant la signature est typée ; la terminaison du « *n* » étant rabattue par-dessus la lettre comme un arobas « *@* » des temps modernes. De plus, le « *m* » est détaché tout comme d'ailleurs chacune des lettres qui composent le nom « *SOUCY* ». À n'en pas douter, c'est le même homme qui signe ainsi les deux (2) actes.

La signature du second témoin pose problème. Ainsi, dans l'acte du 6 janvier 1786, il signe « *J Michel* » alors que dans l'acte du 12 janvier, il signe « *J Soucy* ». Il y a de quoi s'étonner d'autant que la première initiale « *J* » du prénom est tout à fait semblable pour ne pas dire tout à fait identique dans les deux (2) actes. On peut assurément affirmer qu'elles sont de la même main. À cette époque, la maîtrise de l'écriture n'était pas répandue et sa pratique n'était pas une affaire de tous les jours, à tel point que les signatures s'exprimaient avec davantage de caractères à travers la calligraphie. Alors, quel est le nom véritable du personnage qui tient la plume ? S'agit-il du témoin cité « *Jacq. Michelle* » ou bien d'un dénommé « *J. Soucy* » comme le suggère l'acte du 12 janvier 1786 ? Dans le premier acte, on peut penser qu'il s'agit vraiment du dénommé

témoin « *Jacq. Michelle* » cité par Lemarchand alors que dans le second, à n'en pas douter, il s'agit bien d'un SOUCY puisqu'il signe « *J. SOUCY* ». Nous retiendrons ici la forme MICHEL avec un « *l* » puisque le porteur du patronyme signe lui-même « *MICHEL* ». Au fil des actes, on peut voir que le vicaire est entêté et qu'il veut imposer la forme de l'orthographe du nom avec deux « *l* » alors que le témoin maintient l'orthographe avec un seul « *l* ». Lemarchand ne sait pas encore que le signataire est un Soucy en devenir et donc qu'il n'aura pas le dernier mot.

À première vue, on pourrait croire qu'il y avait en 1786, à Saint-Germain-du-Crioult, un dénommé Jacques MICHEL et un dénommé J. SOUCY. Mais en réalité il s'agit d'une seule et même personne. Il s'agit de Jacques Michel dit Soucy. Mais attention, il ne s'agit pas de Jacques-Michel SOUCY mais bien de Jacques MICHEL dit SOUCY. Nous en avons la certitude dans le feuillet « *un* » du registre de catholicité de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult, première portion, pour l'année 1786. Nous sommes, devant ces actes deux fois centenaires, les témoins de la naissance de notre patronyme dans une petite commune du Bocage Virois. Ironiquement, la naissance du nom SOUCY est inscrite dans des actes de sépultures. Nous découvrons ces actes à une époque charnière où les deux patronymes « *MICHEL* » et « *SOUCY* » continuent de coexister à l'intérieur d'une même famille. Mais qui plus est, on est à même d'observer le passage encore indécis à l'utilisation du surnom SOUCY en remplacement du nom MICHEL. Voyons comment cette transition s'opère chez nos deux témoins.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

DU SURNOM AU NOM JACQUES MICHEL DIT SOUCY

Dans les actes du 6 janvier et du 12 janvier 1786, le premier témoin signataire est Jacques MICHEL dit SOUCY. Il signe en guise de patronyme, tantôt MICHEL, tantôt SOUCY, sans gêne et ce dans deux (2) actes qui se présentent l'un à la suite de l'autre dans les registres. Il ne faut pas oublier que le personnage inscrit son nom à titre de témoin d'un acte très officiel du registre de catholicité. Or, bien que Lemarchand ait reconnu que le témoin soit le citoyen Jacq. MICHELLE, ce dernier est tout aussi confortable de signer J. MICHEL le 6 janvier 1786 et J. SOUCY le 12 janvier de la même année. De toute évidence, en 1786, Jacques faisait usage des deux noms indifféremment. On aurait pu croire que Jacques MICHEL aurait changé son nom lors de la Révolution pour cacher son identité mais il n'en est rien puisque, actes à l'appui, il faisait déjà officiellement usage du nom Soucy en 1786 alors même que la prise de la Bastille surviendra deux ans plus tard, le 14 juillet 1789.

NICOLAS MICHEL DIT SOUCY

Le deuxième témoin est nul autre que le père de Jacques MICHEL dit SOUCY, Nicolas MICHEL dit SOUCY, époux de Jacqueline Xainte. En 1786, Nicolas, car tel est son prénom, semble déjà avoir fait le deuil de son premier nom MICHEL puisqu'il le réduit à sa plus simple expression avec l'initiale « m » laissant toute la place au nom SOUCY et ce, dans les deux actes. Quant à l'initiale du prénom, rappelons-le, elle est unique en cela que Nicolas termine la lettre avec un mouvement de retour en arrière typique d'une arrobas moderne.

SIGNATURES DE JACQUES MICHEL ALIAS JACQUES SOUCY

Signature de Jacques Michel
Acte de sépulture du 6 janvier 1786
St-Germain-du-Crioult (Calvados)

Signature de Jacques Soucy
Acte de sépulture du 12 janvier 1786
St-Germain-du-Crioult (Calvados)

SIGNATURES DE NICOLAS MICHEL ALIAS NICOLAS M. SOUCY

Signature de Nicolas Michel Soucy
Acte de sépulture du 6 janvier 1786
St-Germain-du-Crioult (Calvados)

Signature de Nicolas Michel Soucy
Acte de sépulture du 12 janvier 1786
St-Germain-du-Crioult (Calvados)

L'ACTE DE MARIAGE DU 28 SEPTEMBRE 1789

Nicolas Michel SOUCY était présent à un grand mariage célébré à Saint-Germain-du-Crioult le 28 septembre 1789. Il s'agit du mariage de « *Noble Demoiselle Marguerite Marie Louise Henriette Elizabeth De Malfillatre, fille de Messire Jacques De Malfillatre chevalier de la heaule de la paroisse de Vassy et de Noble Dame Marie Marguerite De Malfillatre* ». La noble demoiselle prend alors pour époux le non moins noble « *Messire Pierre Jean Jacques Le Cordier chevalier Seigneur de Chalon officier d'infanterie originaire de la paroisse de Buscy et demeurant ...en la paroisse de Neuville, fils de feu Messire Pierre le Cordier Seigneur de Bon, Beaumont et Chaulieu...* ». Il faut savoir que ledit Jacques De Malfillatre avait épousé sa cousine Marguerite de Malfillastre à Pontécoulant, le 5 juin 1674. Ce couple n'eut qu'une fille unique, ladite demoiselle Marguerite De Malfillatre qui prend époux le 28 septembre 1789.

La présence de Nicolas à ce mariage n'est pas fortuite car dans un acte de baptême du 4 août 1772 versé aux registres de Saint-Germain-du-Crioult, on retrouve ladite « *Dame De Malfillatre* », mère de l'épouse désignée en 1789 et agissant comme marraine de François Michel, fils de Nicolas et de Jacqueline Xainte. À cette époque, ladite « *Dame De Malfillatre* » était mariée à Messire Louis Henry Margueritte, seigneur de Rouvel. On reconnaît d'ailleurs la signature de ladite Dame De Malfillatre dans les actes de 1772 et de 1789. On se souviendra que la mère de Nicolas Michel Soucy s'appelait Jacqueline Margueritte. Tout laisse à penser que Nicolas était apparenté par sa mère au seigneur de Rouvel et qu'il était le neveu de ladite dame De Malfillatre et le cousin germain de ladite demoiselle De Malfillatre. Soulignons que le prêtre Pierre Gilles Grivel qui signe l'acte du 28 septembre 1789 désigne notre témoin sous le nom de « *Nicolas SOUCY* ». Or, Nicolas, qui fait alors usage des deux noms va signer « *N MICHEL SOUCY* ».

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

Et Du dit sieur de malfillastre pere de l'epoux, de
 nicolas soucy & plusieurs autres parents & amis.
 de malfillastre Le Cordier de chaulieu
 Le Cordier de Beaumont mari de malfillastre
 de malfillastre chevalier
 Rougalline de Beaumont
 Le Cordier de la chevalerie Grivel de la
 Griveliere curé

**Bas-de-page d'un acte de mariage daté du 28 septembre 1789
 versé aux registres de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult**

**Entre «Noble Demoiselle Marguerite Marie Louise Henriette Élizabeth De Malfillastre »
 et «Messire Pierre Jean Jacques Le Cordier, chevalier Seigneur de Chaulieu, officier d'infanterie » .**

**À noter que le curé Pierre Gilles Grivel de la Grivelière désigne le témoin sous le nom de Nicolas SOUCY
 alors que ce dernier fait usage des deux noms en signant N Michel Soucy**

PRINCIPAUX SIGNATAIRES

- **De malfillastre:** Noble Demoiselle Marguerite Marie Louise Henriette Elizabeth De Malfillastre. (Épouse);
- **Le Cordier Dechaulieu:** Messire Pierre Jean Jacques Le Cordier, chevalier Seigneur de Chaulieu. (Époux);
- **Le Cordier de Beaumont:** Messire Pierre Le Cordier, Seigneur de Bon, de Beaumont et de Chaulieu (Père de l'époux);
- **Mari De malfillastre:** Noble Dame Marie Marguerite De Malfillatre (Mère de l'épouse);
- **De Malfillastre:** Messire Pierre De Malfillatre, chevalier de la Heaule (Père de l'épouse);
- **Chevalier de Beaumont:** Frère de l'époux;
- **N Michel Soucy:** Nicolas Michel Soucy;
- **Grivel de la Grivelière:** Pierre Gilles Grivel de la Grivelière, curé de St-Germain

**Signature de Nicolas Michel Soucy extraite de l'acte de mariage d'entre
 « Pierre Jean Jacques Le Cordier, Chevalier Seigneur de Chaulieu et
 Noble Demoiselle Marguerite Marie Louise Henriette Élizabeth De Malfillatre »
 À Saint-Germain-du-Crioult, le 28 septembre 1789**

**On note que dans cet acte, Nicolas intègre les deux noms Michel et Soucy.
 Nicolas avait également signé N Michel Soucy lors du mariage de Jean Guillot
 et de Jacquelinne Gacoint à Saint-Germain-du-Crioult, le 10 février 1789.
 Or, les 6 et 12 janvier 1786, le nom Michel avait été réduit à la lettre « M »**

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

Nicolas et Jacques Michelle Soucy

Identification des témoins Nicolas et Jacques Michelle Soucy par Maître Fremont, prêtre
 au mariage de Jean Des Rues et de Marguerite Françoise Guitton
 Extrait d'un acte de mariage versé aux registres de Saint-Germain-du-Crioult, le 9 mai 1785
 On observe que le prêtre désigne les deux témoins sous le double patronyme MICHELLE et SOUCY

N. michel soucy

J. Michelle

Signature de Nicolas Michel Soucy
 Acte de mariage du 9 mai 1785
 St-Germain-du-Crioult (Calvados)
 Nicolas fait usage des deux noms MICHEL et SOUCY

Signature de Jacques Michel Soucy
 Acte de mariage du 9 mai 1785
 St-Germain-du-Crioult (Calvados)
 Jacques n'a pas encore intégré le nom SOUCY

LES ACTES DE MARIAGE DU 9 ET DU 10 MAI 1785

L'acte de mariage du 9 mai 1785 versé aux registres de la paroisse de Saint-Germain est un indicateur intéressant de l'intégration du nom Soucy. Cet acte concerne le mariage de Jean Des Rues de la paroisse de Vassy et de Marguerite Françoise Guitton de Saint-Germain. Ledit « *Maître Fremont* », prêtre, qui a rédigé l'acte fait mention de deux témoins en les désignant sous les noms de « *Nicolas et Jacques Michelle Soucy* ». Nous sommes au printemps de l'année 1785. Déjà à cette époque et de manière formelle par une inscription dans les registres, on reconnaît que Nicolas et son fils Jacques sont non seulement des MICHEL (on écrit encore MICHELLE) mais aussi des SOUCY. Si le fait est clair pour le prêtre, ce ne l'est pas encore pour le fils de Nicolas qui signe « *J. MICHELE* ». Il faut noter que Jacques a toujours abrégé son prénom par la lettre « *J* ». Par contre, le père a intégré le surnom SOUCY à son nom et signe « *N MICHEL SOUCY* ».

On peut observer que dans les grandes occasions que sont les mariages, Nicolas signe « *N MICHEL SOUCY* » alors qu'à l'occasion des inhumations, il est plus expéditif en signant habituellement « *N M SOUCY* ».

Cet acte du 9 mai 1785 pourrait laisser croire que Jacques n'a pas intégré le double usage des noms MICHEL et SOUCY. Or, il n'en est rien puisque dès le lendemain, le 10 mai 1785, en sa qualité de témoin au mariage de Gabriel Gautier de la paroisse de Bernière et Marie Lautour, fille de Jacques de St-Germain, il signe:

J Michelle soucy

Signature de Jacques Michel Soucy
 Acte de mariage du 10 mai 1785
 St-Germain-du-Crioult (Calvados)
 Jacques fait usage des deux noms

L'ACTE DE SÉPULTURE DU 5 DÉCEMBRE 1790

Le 5 décembre 1790, le témoin nommément désigné Nicolas MICHEL est présent à l'inhumation du « *corps de Pierre GROULT, fils de Pierre et de Louise JUMELLE* ». Bien que le curé Louis-Philippe Re tout de la 2^e portion de St-Germain ne fait pas mention du nom SOUCY, Nicolas n'en continue pas moins de signer « *N Michel Soucy* ». Il s'agirait de la dernière apparition de Nicolas comme témoin dans les registres de St-Germain. C'est son fils Jacques qui le remplacera comme custo dès l'année suivante.

Alain L. Soucy

N. michel Soucy

Signature de Nicolas Michel Soucy
 Acte de sépulture du 5 décembre 1790
 St-Germain-du-Crioult (Calvados)
 Nicolas fait usage des deux noms

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

NICOLAS MICHEL SOUCY ET SA DESCENDANCE

LOUIS MICHEL SOUCY
AUMÔNIER GÉNÉRAL
DES ARMÉES DE NAPOLÉON

Les registres de la deuxième portion de Saint-Germain couvrent la période de 1699 à 1758. Les actes de naissance de Louis MICHEL et de Anne MICHEL, qui se situent dans la période postérieure à 1758 n'ont donc pas été retrouvés ce qui laisse croire que la famille a continué de demeurer dans le fief de Gouvy du moins et tout au plus jusqu'en 1769 alors qu'apparaît dans les registres de la première portion l'acte de baptême de Jacques Augustin MICHEL.

Louis MICHEL est né à Saint-Germain-du-Crioult en l'année 1759. Nous le savons par une mention spécifique dans son acte de décès retrouvé plus loin, dans la Mayenne, et dont il sera fait état dans cet article. Selon Philippe Gras, Louis serait né à Saint-Germain-du-Crioult, le 22 septembre 1759. En cette année-là, la flotte anglaise qui a assiégé la ville de Québec a obtenu la capitulation de la Nouvelle-France une semaine auparavant, le 15 septembre. Pour situer Louis Michel dans l'échelle des temps généalogiques de la famille SOUCY, disons qu'il est un contemporain des SOUCY du Canada au niveau de la quatrième génération après notre ancêtre français Jean Soucy.

À l'instar de son père, Louis prendra le nom de SOUCY en transformant le patronyme qu'il a reçu à la naissance en prénom. Ainsi, sera-t-il connu sous le nom de Louis Michel SOUCY. Il réduira davantage son nom de naissance dans sa signature en ne conservant plus que la lettre « M ».

De source non encore confirmée mais plausible et de l'affirmation de Philippe Gras, généalogiste Normand, Louis Michel SOUCY, devint l'aumônier général des armées de Napoléon. À l'examen des preuves circonstanciées, la chose n'est pas impossible comme nous allons le démontrer.

Nous avons trouvé la première mention de Louis MICHEL dans un acte daté du 18 décembre 1779 alors qu'il avait tout juste vingt (20) ans. À cette date, Louis MICHEL était présent à l'inhumation du fils d'un bourgeois de Paris dans le cimetière de Saint-Germain-du-Crioult. L'inhumation fut faite « *en présence de Nicolas et Louis Michel soussignés* ». Les témoins savent signer et ils signent respectivement « *N Michel* » et « *L. Michel* ». Nous voyons qu'en 1779, soit dix (10) ans avant la Révolution, Nicolas et Louis se reconnaissent encore comme des MICHEL. Cette autre preuve s'ajoute à la preuve apportée précédemment. Nous savons que Louis MICHEL a fait des études qui l'ont conduit à la prêtrise cependant qu'il n'exerce pas sa cure dans aucune des deux portions de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult. Il exerce ses fonctions ecclésiastiques ailleurs, de là la possibilité qu'il ait été aumônier auprès des troupes du roi.

Louis Michel a dix (10) ans lorsque Napoléon Bonaparte voit le jour le 15 Août 1769 et il a tout juste 30 ans au moment de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. À cette époque, le Comte Du Rosel de Beaumanoir dont nous avons parlé (P.16) est non seulement lieutenant général des armées du Roi mais il est aussi Commandant en second de la Corse, adjoint au comte Louis Charles René de Marbeuf. Il commande en Corse où il

protège l'enfance de Napoléon. Il fut de ce fait en étroite relation avec Charles De Bonaparte, le père de Napoléon, tant et si bien qu'il le fit son 1^{er} aide de camp. Le comte Du Rosel et Napoléon Bonaparte étaient donc en étroite relation. En 1778, Charles De Bonaparte se rend à Paris en sa qualité de député de la noblesse de Corse. Il profite de ce voyage pour amener son jeune fils au château de Beaumanoir à Montilly-sur-Noireau où Philbert Du Rosel passa une partie de l'été en compagnie du jeune Napoléon. Il est donc possible que l'abbé Louis Michel SOUCY ait rencontré Napoléon à cette occasion. Il est aussi possible qu'en juillet 1787, Louis-Michel SOUCY, alors âgé de 28 ans, ait accompagné le Comte Du Rosel lors de son retour en Corse en qualité d'aumônier des troupes. Les recherches donneront peut-être foi à cette légende historique. Il faut noter qu'après 1779, nous perdons la trace de Louis Michel SOUCY. Nous l'avons retrouvé sur la fin de sa vie dans le département de La Mayenne où il exerçait les fonctions curiales dans une paroisse connue sous le nom de Ruillé-le-Gravelais. Nous présentons une transcription des actes qui attestent hors de tout doute qu'il s'agit bien du fils de Nicolas Michel SOUCY et de Jacqueline Xainte. Ces documents attestent également que Louis Michel Soucy s'est fait prêtre. Il est très intéressant de noter que le curé ne signe pas Louis Michel Soucy, non plus Louis Soucy mais plutôt M. Soucy avec une petite inscription toute discrète posée sur le paraphe du patronyme. Cette inscription ne fait aucun doute au traitement de l'image. Il s'agit véritablement du mot « DIT » comme M. DIT SOUCY rappelant ici que le nom SOUCY qu'il a adopté est un surnom et que son nom d'origine était MICHEL.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

SUR LES TRACES DE LOUIS MICHEL SOUCY

La seule mention que nous ayions de la présence de Louis MICHEL à Saint-Germain-du-Crioult demeure cet acte d'inhumation daté du 18 décembre 1779 alors qu'il avait tout juste vingt (20) ans. Nous vous présentons en page suivante un extrait de cet acte montrant la signature très élégante de Louis MICHEL. Il signe « *L. Michel* ». On reconnaîtra par ailleurs la signature de son père Nicolas MICHEL qui était alors le curé de la paroisse. Après le décès de Nicolas, c'est son fils Jacques qui prendra la relève dans la paroisse. Mais Louis est destiné à d'autres fonctions. Il a fait des études supérieures mais il n'en demeurera pas moins au service de l'Église mais pas à Saint-Germain-du-Crioult. Nous perdons ensuite sa trace durant toute la période révolutionnaire et durant la période Napoléonienne. Nous ne savons pas davantage où il se trouve après la mort de Napoléon. Nous le retrouvons plus tard, le 8 février 1831, soit exactement 6 mois et 0 jours après que Louis-Philippe 1^{er} soit devenu roi de France (9 août 1830). Louis MICHEL est alors devenu Louis Michel dit SOUCY et il exerce les fonctions curiales à Ruillé-le-Gravelais. Nous présentons ci-contre une transcription de deux (2) actes datant de 1831 où il est cité. Nous reproduisons également en agrandi le mot « *Dit* » extrait de sa signature. À noter que Louis a réduit son nom de naissance à sa plus simple expression, la lettre « *M* » et qu'il souligne le « *Dit* » d'un trait de plume.

RETRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAISSANCE DE LOUIS MARI POINTU À RUILLE-LE-GRAVELAIS DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE LE 8 FÉVRIER 1831

«L'an mil huit cent trente un, le huit du mois de février à cinq heures du soir par devant nous Louis Garreau maire officier de l'état civil de la commune de Ruillé le Gravelais, Canton de Loiron département de la Mayenne, est comparu Jacques Pointu âgé de vingt quatre ans laboureur demeurant à la Domarrière, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né d'aujourd'hui à cinq heures du soir au dit lieu de la Domarrière de lui déclarant et de Renée Garrie son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis, Mari, les dites déclaration, et présentation faite en présence de Monsieur Louis Soucy âgé de soixante douze ans, Curé de Ruillé et Monsieur Martin Guichardière propriétaire demeurant dans ce bourg âgé de cinquante cinq ans et Marie Lemonnier épouse du dit Sieur Guichardière, le père a déclaré ne savoir signer, tous les témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite interligne officier de l'état civil approuvé»

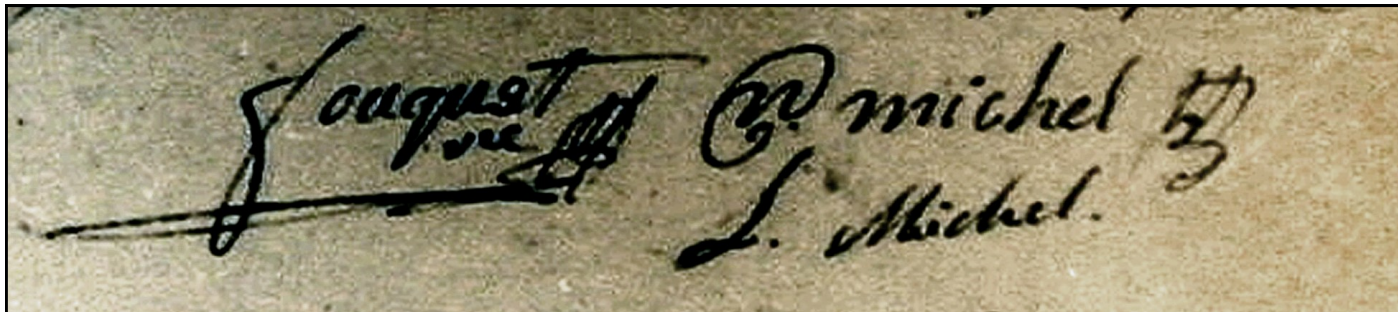
RETRANSCRIPTION DE L'ACTE DE NAISSANCE DE YSIDORE HENRY JEAN LE BAILLY À RUILLE-LE-GRAVELAIS DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE LE 7 MARS 1831

L'an mil huit cent trente, un, le sept du mois de mars, à onze (mot manquant) du matin par devant nous Louis Garreau maire, officier de l'état civil de la commune de Ruillé le Gravelais, Canton de Loiron, département de la Mayenne, est comparu Monsieur augustin, frederic, le bailly âgé de trente sept ans propriétaire demeurant dans ce bourg lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin né d'hier à onze heures du matin dans sa maison Située au dit bourg de Ruillé de lui déclarant et de françoise barbe broult du lignon son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de ysidore, henry, jean, les dites déclaration et prétention faite en présence de Monsieur jean marchais âgé de trente sept ans propriétaire et marchand demeurant ville de (Laval) Cousin de l'enfant du côté maternel et Monsieur Louis Soucy âgé de soixante douze ans Curé de Ruillé oncle de l'enfant du côté paternel le pere et les deux temoins ont signé après nous le présent acte de naissance a pres que lecture leur en a été faite interligne officier de l'état civil et trente sept ans en marge approuvé

Signature de Louis Michel Soucy
Ruillé-le-Gravelais (Mayenne)
Le 8 février 1831

Signature de Louis Michel Soucy
Ruillé-le-Gravelais (Mayenne)
Le 7 mars 1831

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE



Signature de Nicolas Michel Soucy et de Louis Michel Soucy
Extrait de l'acte de sépulture du fils d'un bourgeois de Paris
Inhumé à Saint-Germain-du-Crioult, Département du Calvados
le 18 décembre 1779

ERREUR SUR L'ACTE DU 7 MARS 1831

L'acte du 7 mars 1831 déposé aux registres de la paroisse de Ruillé-le-Gravelais concerne la déclaration de naissance d'un enfant de sexe masculin faite par « Monsieur Augustin, Frédéric, le Bailly » en son nom et au nom de son épouse « Françoise Barbe Broult du Lignon ». L'enfant a reçu les prénoms de « Ysidore, Henry, Jean ». Cet acte fait mention que Louis Michel Soucy était « oncle de l'enfant du côté paternel ». Dans les faits, Louis Michel était plutôt l'oncle du père et le grand oncle de l'enfant. Nous savons en effet que le père de l'enfant était le fils de Jacques Le Bailly et de Jeanne Michel Soucy.



Signature typique de Louis Michel Soucy
Curé de la commune de Ruillé-le-Gravelais,
Département de la Mayenne
Le 7 mars 1831
Extrait de la déclaration de naissance de
Isidore Henry Jean Le Bailly
Petit-fils de feu Jeanne Michel Soucy

DÉCÈS DE LOUIS MICHEL SOUCY

Louis Michel Soucy est décédé dans la maison presbytérale de Ruillé-le-Gravelais dans le département de la Mayenne le 19 novembre 1833 à trois heures de l'après-midi. Le maire Jacques Landais qui a rédigé la déclaration de décès en présence de deux témoins, Frédéric Le Bailly, neveu du défunt et François Martin, voisin du défunt, a déclaré que le défunt curé se nommait Louis Michel Soucy et qu'il était le fils de monsieur Nicolas Michel et de Dame Jacqueline Xainte. Il meurt à l'âge déclaré de 74 ans.



Extrait de la déclaration de décès de Louis Michel Soucy
Rédigée par Jacques Landais, Maire officier de l'état civil
À Ruillé-le-Gravelais, Département de la Mayenne
Le 20 novembre 1833
Notez que le maire identifie le défunt sous le nom de Louis Michel Soucy

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

11065 Lan mil huit cent trente trois le vingt du mois de novembre a dix heures du matin par devant nous Jacques Landais maire officier de l'état Civil de la commune de Ruillé legravelais Canton de Loiron Département de la mayenne Sont comparus Monsieur Frédéric Le bailly âgé de quarante ans propriétaire demeurant dans Ce Bourg neveu du defunt Ciaprès et Monsieur François martin quichardière propriétaire demeurant dans Ce Bourg voisin du defunt âgé de trente sept ans, les quels nous ont De Claré que Monsieur Louis michel Soucy Curé de Ruillé legravelais âgé de soixante quatorze ans né à Saint Germain Du Crioult parlement du Calvados fils de Monsieur Nicolas Michel et de Dame Jacqueline Xainte et toit decedé D'hier du courant a trois heures de l'après midi dans la maison presbytérielle les deux Déclarants ont signé avec nous ledit acte de décès après que lecture leur en a été faite. Le Bailly

Fr. Martin Landais
maire

ACTE DE DÉCÈS DE LOUIS MICHEL SOUCY, CURÉ DE RUILLE-LE-GRAVELAIS

Lan mil huit cent trente trois le vingt du mois de novembre a dix heures du matin par devant nous Jacques Landais maire officier de l'état Civil de la commune de Ruillé legravelais Canton de Loiron Département de la mayenne Sont comparus Monsieur Frédéric Le bailly âgé de quarante ans propriétaire demeurant dans Ce Bourg neveu du defunt Ciaprès et Monsieur François martin quichardière propriétaire demeurant dans Ce Bourg voisin du defunt âgé de trente sept ans, les quels nous ont De Claré que Monsieur Louis michel Soucy Curé de Ruillé legravelais âgé de soixante quatorze ans né à Saint Germain Du Crioult parlement du Calvados fils de Monsieur Nicolas Michel et de Dame Jacqueline Xainte et toit decedé D'hier du courant a trois heures de l'après midi dans la maison presbytérielle les deux Déclarants ont signé avec nous ledit acte de décès après que lecture leur en a été faite.

Fr. Martin

Landais
maire

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

JEANNE MICHEL SOUCY

Jeanne Michel Soucy est née en 1756. Elle épousa Jacques Le Bailly duquel elle eut un fils nommé Augustin Frédéric Le Bailly. Nous savons de Jeanne qu'elle résidait à Ruillé-le-Gravelais sur la fin de sa vie. Elle était alors veuve de Jacques Le Bailly. Nous avons retrouvé une déclaration datée du 23 août 1827 déposée dans les registres du bourg de Ruillé-le-Gravelais qui fait état de son décès survenu le « vingt deux du courant à dix heures du soir dans la maison presbytériale ». On peut penser que, devenue veuve, Jeanne vécut avec son frère Louis au presbytère de Ruillé-le-Gravelais. C'est d'ailleurs son frère « Louis michel Soussy âgé de soixante huit ans, curé de cette commune et frère de la défunte... » et « Monsieur augustin frederic le bailly, âgé de trente quatre ans, propriétaire demeurant dans ce bourg fils de la défunte... » qui ont fait la déclaration à l'effet que « Demoiselle Jeanne Soussy âgée de soixante onze ans née à Saint-Germain du Crioult Département du Calvados, veuve de Monsieur Jacques le bailly et fille de Monsieur Nicolas michel Soussy propriétaire et de dame jacquine Xainte était décédé... ». La déclaration de décès porte la signature du fils qui signe « Le Bailly » et celle de Louis Michel Soucy qui signe « M Soucy » avec la note « Dit » à l'exemple des signatures qu'il a apposées au bas des actes du 8 février et du 7 mars 1831. Il est intéressant de noter que Monsieur Louis Guinoiseau, l'adjoint du maire pour l'occasion absent, a rédigé la déclaration de décès en identifiant le curé du lieu sous le nom de Louis Michel Soucy cependant qu'il identifie la défunte sous le nom de Jeanne Soussy. Jeanne était devenue une Soucy avec une nouvelle variante orthographique SOUSSY.

ANNE JACQUELINE MICHEL SOUCY

Anne Jacqueline Michel SOUCY est née à Saint-Germain-du-Crioult en 1762. Elle épouse en premières noces Jean-Baptiste LAUTOUR. Il convient de rappeler que la grand-mère maternelle de Anne était elle-même une LAUTOUR. De cette union, vont naître au moins deux (2) enfants:

- Jean Jacques Augustin LAUTOUR né le 1er avril 1791;
- Jean Baptiste Prosper LAUTOUR né en 1793.

Devenue veuve de Jean-Baptiste LAUTOUR, Anne Jacqueline Michel SOUCY s'est remariée avec Pierre François MOLLET, cultivateur à St-Germain-du-Crioult, le « vingtième jour du mois de vendémiaire L'an 9 de la république française », c'est-à-dire le dimanche du 12 octobre de l'année 1800. Anne déclare être « veuve de feu Jean Lautour âgée de trente huit ans née à Saint-Germain du Crioult département du Calvados mil sept cent soixante deux, demeurante audit Saint-Germain, fille de feu Nicolas Michel Soucy cordonnier ; et de Jacqueline Sainte père et mère ». Lors de son mariage, ladite « Anne Jacqueline Michel Soucy » fait état qu'elle ne sait pas signer et elle appose sa marque d'une croix sur l'acte de mariage. Anne meurt peu de temps après, « sur les onze heure du matin », le 1^{er} fructidore de l'an 10, soit le jeudi, 19 août 1802 à l'âge déclaré de trente-neuf (39) ans. La déclaration de décès a été rédigée le lendemain par Pierre Lautour, « Maire de la commune de Saint-Germain du Crioult arrondissement communal de la sous-prefecture du département du Calvados canton de Condé Sur Noireau ». Anne avait adopté le nom de SOUCY.

JACQUES AUGUSTIN MICHEL SOUCY

La déclaration de naissance de Jacques Augustin Michel Soucy a été faite « Le vendredy dix-sept novembre mil sept cent soixante neuf ». L'enfant est né la veille de Nicolas MICHEL et de Jacqueline XAINTE. Il fut prénommé Jacques Augustin par Jacques Augustin Groult son parrain qui était accompagné par Françoise Le Rebour sa marraine. Le parrain est Messire Simon Jean-Baptiste Lemarchand, curé de la première portion de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult ont signé. Nous sommes en 1769.

Jacques SOUCY maîtrise l'écriture et il pose sa signature sur plus d'un acte des registres de la première portion de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult. À l'instar de son père et de son frère aîné, Jacques Augustin Michel a adopté le nom de SOUCY. On le connaît d'abord sous le nom de Jacques MICHEL jusqu'au 9 mai 1785 après quoi, à partir du 10 mai 1785 il prendra le nom composite de Jacques MICHEL SOUCY pour finir avec le nom de Jacques SOUCY à partir du 30 novembre 1791. La transformation est si intégrée à la fin de 1791 que le nouveau prêtre constitutionnel Duboscq, venu de Vire pour remplacer le curé réfractaire en place et exercer les fonctions curiales à St-Germain durant la Révolution, désigne Jacques sous le seul nom de SOUCY: «... Par moi curé du dit lieu en présence Soucy...».



Signature de Jacques Michel Soucy
Acte de sépulture du 30 novembre 1791
St-Germain-du-Crioult (Calvados)
Jacques est devenu un SOUCY

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

Pourchassé par la garde nationale pour une affaire de passeport en pleine tourmente révolutionnaire, Jacques SOUCY a été forcé de fuir Saint-Germain-du-Crioult en 1793. On pourrait croire que Jacques SOUCY alla se réfugier à Rouen où il exerça un temps le métier de cordonnier comme son père. On le retrouve plus tard à St-Vigor-des-Mézerets en 1821 et en 1828 où, selon les recensements du lieu, il était devenu cultivateur. Le mandat émis contre lui ne l'a pas empêché de revenir à St-Germain pour assister au mariage de sa sœur Anne Jacqueline Michel SOUCY, le 12 octobre 1800.

Jacques avait épousé Rose Marie Madeleine FERRAND avec laquelle il eut au moins cinq (5) enfants connus qui sont tous identifiés sous le nom de SOUCY.

- **Louis Alexis SOUCY** (né vers 1801, décédé en 1821 à l'âge de 19 ans). Il exerça le métier de tisserand à St-Vigor des Mézerets;
- **Marie Anne Félicité SOUCY** (née en 1805, décédée le 12 novembre 1811);
- **Jean Jacques Théodore SOUCY** (né en 1811). Il épousa Catherine FERRAND à St-Vigor des Mézerets en 1836;
- **Pierre Hyppolyte SOUCY** (né en 1815). Il épouse une dénommée Marie Anne Victoire FERRAND EN 1837. À l'instar de son père et de son grand-père, il exerça le métier de coordonnier. Il tenait boutique à St-Vigor des Mézerets;
- **Julie SOUCY**
Julie épouse un dénommé MARGUERIN dont elle est veuve en 1846. Cette année-là, elle habitait à St-Vigor des Mézerets.

DÉCÈS DE JACQUES MICHEL SOUCY À ST-VIGOR-DES-MÉZERETS LE 10 JUIN 1828

Une déclaration de décès déposée aux registres de la paroisse de Saint-Vigor-des-Mézerets fait état que « *Jacques Augustin Michel Soucy* » est décédé le dix juin 1828 « *à dix heure du matin* ». L'identité du défunt est confirmée dans la mention à l'effet qu'il est « *né à Saint-Germain du Crioult département du Calvados ...fils de feu Nicolas Michel Soucy et de feue Jacqueline Sainte..* ». Il ne fait donc aucun doute que Jacques s'était établi à Saint-Vigor-des-Mézerets. La même déclaration nous apprend que sur la fin de sa vie, Jacques faisait « *profession de cultivateur* » et qu'il était « *âgé de cinquante sept ans* ».

MARIE FRANÇOISE ROSE MICHEL SOUCY

Quant à Marie Françoise Rose Michel SOUCY née en 1774, aux dires de Mme Bernadette Victor de Périgny au Calvados, elle aurait probablement épousé un dénommé Chauvin et le couple aurait habité à Saint-Georges-des-Groseillers en 1793. Dans un acte de baptême versé aux registres de St-Germain-du-Crioult en date du 2 avril 1791 qui concerne Jean Jacques Augustin LAUTOUR, fils de Jean-Baptiste et de Anne Michel SOUCY, le curé Louis-Philippe RETOUT désigna la marraine comme étant nommément désignée Marie Françoise Rose Michel SOUCY. La marraine et sœur de la mère de l'enfant signe avec assurance « *m. f. r. michel Soucy* ». Quant au parrain de l'enfant, il est nommément désigné comme étant Jacques Michel SOUCY. Ce dernier, qui est le frère de la mère de l'enfant, va signer « *Jacques Michel Soucy* ». Le curé RETOUT célébra sa dernière messe à

Saint-Germain peu de temps après, le 29 juin 1791. Vu le climat de terreur que les Révolutionnaires faisaient peser sur le clergé, le curé RETOUT, qui avait refusé de prêter le serment, fut forcé à l'exil.

À cette époque troublée, il ne serait pas étonnant que Nicolas Michel SOUCY ait été une victime de la Révolution. La dernière signature de Nicolas relevée dans les registres date de décembre 1791. En novembre 1793, sa femme, Jacqueline Xainte, est déclarée veuve.

FRANÇOIS SOUCY

Un autre garçon est baptisé « *Le mardi quatre D'août mil sept cent soixante douze* » à Saint-Germain-du-Crioult. L'acte de baptême identifie les parents comme étant Nicolas MICHEL et Jacqueline SAINTE.. L'enfant, qui est né la veille, « *a été nommé François par nous susdit* (abréviation de susdit) *curé assisté de Noble Dame Marguerite De Malfilastre épouse de Messire Louis Henry Marguerit Seigneur de Rouvel* ». La marraine signe « *De Malfilastre De Marguerit* » alors que le curé, parrain de l'enfant, signe « *Halbout, C.* de St-Germain Prêtre* ». Dès lors, on peut présumer que le prénom du curé était François. (* abréviation pour Curé)

Il est intéressant de souligner que la mère de Nicolas Michel SOUCY s'appelait Jacqueline Margueritte et que la marraine de François MICHEL était mariée au sieur Louis Henry Margueritte, Seigneur de Rouvel. La marraine est elle-même de famille noble, appartenant aux De Malfilastre, une famille anoblée en 1666 sous Louis XIV. Or, les De Malfilastre étaient seigneurs de La Heulle (ou Haulle). Or La Heulle était une importante seigneurie avec Manoir et moulin à Saint-Germain-du-Crioult.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

Nicolas Michel SOUCY était donc en relation étroite par alliance avec des familles nobles de Saint-Germain. Pas étonnant que Nicolas, Jacques et Louis Michel savaient signer et que ce dernier soit devenu prêtre. Pas étonnant non plus que la famille ait été considérée suspecte lors de la Révolution.

ET LES AUTRES

Nous ne savons pas ce que sont devenus François Michel SOUCY né en 1772 et Louise Jeanne Michel SOUCY née en 1779. Nous ne savons pas non plus ce qui est advenu de Jacqueline Xainte à la suite de la perquisition faite chez elle le 2 novembre 1793. Nous perdons ensuite sa trace dans les registres de Saint-Germain-du-Crioult et il en est de même de tous ses enfants. Toutefois, l'acte de décès de Jacques Augustin Michel SOUCY versé aux registres de la paroisse de Saint-Vigor-des-Mezerets nous fournit, contre toute attente, une information inespérée concernant les parents. On y apprend que « *feu Nicolas Michel Soucy et feue Jacqueline Sainte, Décédé tous deux à Saint-Germain Du Crioult Département du Calvados...* ». Il ne serait pas impossible que Nicolas et Jacqueline aient été des victimes de la Révolution à l'époque de la grande terreur comme nous le verrons dans le prochain article et ce, d'autant qu'on observe que les enfants ont tous quitté Saint-Germain-du-Crioult. Ont-ils fui ? On pourrait être porté à le croire car du coup, ils ont tous changé d'identité en prenant définitivement le nom de SOUCY et en transmettant ce patronyme à leurs enfants.

Alain L. Soucy



**Église de la commune de Saint-Germain-du-Crioult
Département du Calvados en Basse-Normandie
(Photographie : Mme Bernadette Victor—2004)**

CES SOUCY DE NORMANDIE QUI SONT EN RÉALITÉ DES MICHEL

Selon toute vraisemblance, plusieurs familles porteuses du patronyme Soucy en Basse-Normandie mais aussi ailleurs en France sont en fait des Michel à l'origine. Cette découverte aura de quoi surprendre bien des familles.

Plusieurs d'entre elles pourront se reconnaître dans le tableau de la page suivante qui présente la descendance de Nicolas Michel Soucy par lequel tout cela est arrivé. À n'en pas douter, les recherches qui se poursuivent continueront de nous en apprendre davantage.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

DESCENDANCE DE NICOLAS MICHEL SOUCY

1.0 Jean MICHEL et Jacqueline MARGUERITE

2.0 Nicolas MICHEL (dit SOUCY) N avant 1735, D durant la Révolution

M: Jacqueline XAINTE à St-Germain-du-Crioult le 22 juillet 1755

2.1 **JEANNE MICHEL SOUCY** N 1756. Veuve de Jacques Le Bailly lors de son décès, le 22 août 1827.

2.1.1 Augustin Frédéric Le Bailly. Âge déclaré de 34 ans le 23 août 1827 (N ~ 1793)

2.2 **LOUIS MICHEL SOUCY** (Curé à Ruillé-le-Gravellais)

N 1759 à St-Germain-du-Crioult au Calvados, D 19 novembre 1833 à Ruillé-le-Gravelais en Mayenne

2.3 **ANNE JACQUELINE MICHEL SOUCY** N 1762/D 1er fructidor, an 10 de la République (19 août 1802)

Épouse en premières noces de Jean-Baptiste **LAUTOUR**, garde du seigneur d'Orbigny à Mesnil-Sale

2.3.1 Jean Jacques Augustin **LAUTOUR** N 1791 (ses parrains et marraines sont des SOUCY)

2.3.2 Jean Baptiste Prosper **LAUTOUR** N 1793 (sa marraine est Marie **SOUCY**,

Il épouse une dénommée **CHAUVIN** de St Georges des Groseilliers

Anne se remarie avec Pierre François **MOLLET**, le 20 vendémiaire, an 9 (12 octobre 1800)

2.4 **JACQUES AUGUSTIN MICHEL SOUCY** N 17 novembre 1769, D 10 juin 1828

Époux de Rose Marie Madeleine **FERRAND**.

Cordonnier à Rouen puis cultivateur en 1821 et en 1828 (Réf: Recensements de St Vigor des Mézerets)

2.4.1 Louis Alexis **SOUCY** N vers 1801. Tisserand à St-Vigor des Mézerets. D 1821

2.4.2 Marie Anne Félicité **SOUCY** N 1805 (an 13 de la République) D 12 novembre 1811

2.4.3 Jean Jacques Théodore **SOUCY** N 1811

Il épouse Catherine **FERRAND** en 1836 à St-Vigor des Mézerets.

2.4.3.1 Elie **SOUCY** N 1837

Époux en premières noces de Zélie **FERRAND**

Époux en secondes noces de Augustine **DURAND**

2.4.3.1.1 Léa **SOUCY** N vers 1866 (mère : Zélie **FERRAND**)

2.4.3.1.1.1 René **BRIARD** N vers 1900

2.4.3.1.2 Elie **SOUCY** N 1891 (mère Augustine **DURAND**)

2.4.3.1.2.1 Juliette **SOUCY** N 1921

2.4.4 Pierre Hippolyte **SOUCY** N 1815 (cordonnier à St-Vigor des Mézerets en 1837)

Il épouse Marie Anne Victoire **FERRAND** en 1837

2.4.4.1 Rose Pulchérie **SOUCY** N 1838, épouse ... **TIRARD** en 1859

2.4.4.2 Lucien Aristide **SOUCY** N 1844, épouse Félicité **JOURDAIN**, charron

2.4.4.2.1 Lucile **SOUCY** N 1872

2.4.4.2.2 Auguste **SOUCY** N 1874

Charron, épiciier, cafetier à St-Vigor des Mézerets

2.4.4.2.2.1 Alice **SOUCY** N vers 1890 D 1896

2.4.4.2.3 Marie **SOUCY** N 1877

2.4.5 Julie **SOUCY** (épouse un nommé **MARGUERIN**, veuve en 1846 et habitant à St-Vigor en 1846.

2.4.5.1 Dominique **MARGUERIN** N vers 1824

2.4.5.2 Jean **MARGUERIN** N vers 1829

2.4.5.3 Hyppolite **MARGUERIN** N vers 1831

2.4.5.4 Rosalie **MARGUERIN** N 1834/Veuve du dénommé **MARIE** au recensement de 1861

Épouse en premières noces d'un dénommé **MARIE**

2.4.5.4.1 Alphonse **MARIE** N vers 1859

2.4.5.4.2 Alphonsine **MARIE** N vers 1860

2.4.5.5 Victoire **MARGUERIN** N 1837

2.5 **FRANÇOIS MICHEL** N 4 août 1772

2.6 **MARIE FRANÇOISE ROSE MICHEL SOUCY** N 1774

C'est probablement elle qui épouse un dénommé **CHAUVIN**

Ils habitent à St Georges des Groseilliers en 1793

2.7 **LOUISE JEANNE MICHEL** N 1779

Notes: Le patronyme SOUCY a été attribué aux seules personnes pour lesquelles la preuve a été faite dans les actes
Abréviations: N: Naissance, D: Décès. Les patronymes officiels en fin de vie sont indiqués en caractères majuscules gras
Recherche généalogique et compilation: Mme Bernadette Victor, Périgny (France)

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

NICOLAS MICHEL SOUCY PERQUISITIONS ET ARRESTATION DURANT LA RÉVOLUTION

Nous avons pu suivre la trace de la famille de Nicolas Michel SOUCY dans les registres de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult depuis l'été de 1751 jusqu'à la date du 20 avril 1793. En cette année 1793, la France est en pleine Révolution. Le 21 janvier de cette même année, le roi a été exécuté sur la place de la Révolution, le 1er février la France a déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Hollande et le 24 février la Convention vient de décréter la levée d'une armée de 300 000 hommes. Cette annonce met le feu aux poudres dans le pays tant et si bien que le 11 mars, les campagnes d'une dizaine de départements de l'Ouest de la France y compris le Calvados s'insurgent contre la levée de cette armée. Au sud de la Loire, la rébellion s'organise. Le 19 mars, l'armée républicaine est défaite par les paysans révoltés à Pont-Charrault en Vendée cependant que les Vendéens échouent à prendre Nantes le 29 juin. Des insurrections fédéralistes se produisent dans plusieurs villes dont Lyon et Bordeaux en juin et juillet. Le 1er août, la Convention décrète la destruction de la Vendée et le régime de la Terreur est instauré le 5 septembre. Dès lors, la lutte contre toutes les résistances à la Révolution prend un nouveau tournant; la suspicion est généralisée, les exécutions sont arbitraires et les massacres sont organisés. Le 17 septembre 1793, la loi des suspects ordonne l'arrestation immédiate de tous ceux qui sont réputés suspects c'est-à-dire « ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie ou du fédéralisme et ennemis de la liberté ».

NICOLAS MICHEL SOUCY UN CORDONNIER INSTRUIT ALLIÉ AUX DE MARGUERYE

Tout semble indiquer que la famille SOUCY n'épousait pas la doctrine des Révolutionnaires si on en juge par les procès-verbaux rédigés contre eux par les officiers de la garde nationale. Cette garde nationale, qui était une milice bourgeoise chargée de maintenir l'ordre sur le territoire, a exercé un harcèlement sur les Royalistes et la famille de Nicolas n'a pas échappé aux perquisitions et aux arrestations commandées par les partisans de la Révolution. Il faut ici mentionner que Nicolas descendait d'une famille noble, du moins par sa mère Jacqueline Marguerite. Nous en avons la certitude dans un acte rédigé « *Le mardi quatre d'août mil sept cent soixante douze* », faisant état du baptême de François MICHEL «...né d'hier du légitime mariage de Nicolas Michel et de Jacqueline Sainte de cette paroisse...». Cet acte fait mention que la personne désignée pour être la marraine de l'enfant fut nulle autre que « *Noble Dame Marguerite De Malfilatre épouse de Messire Louis Henry Marguerit* (on doit prononcer Marguerye) *Seigneur de Rouvel* ». (voir Rouvel sur la carte de Cassini en page 17 de ce bulletin). Il n'est donc pas étonnant de voir Marguerite De Malfilastre au mariage de Nicolas Michel SOUCY le 22 juillet 1755 et de voir Nicolas Michel SOUCY comme signataire au mariage de « *Noble Demoiselle Marguerite Marie Louise Henriette Elizabeth De Malfillatre, fille de Messire Jacques De Malfilatre chevalier de la heaule de la paroisse de Vassy et de Noble Dame Marie Marguerite De Malfillatre* ». Ce dernier mariage fut célébré à Saint-Germain-du-Crioult le 28 septembre 1789.

NICOLAS MICHEL SOUCY UN CORDONNIER INSTRUIT ALLIÉ AUX DE MARBEUF

La seigneurie de Rouvel se trouvait dans la sergenterie de Vassy. On y trouve encore un château construit par un De Malfilastre allié aux Du Rosel. Il faut savoir que la baronnie de Vassy passa à la famille Marguerye en 1612 par le mariage d'Esther, fille unique de Claude, baron de Vassy, avec Bernardin Marguerye, seigneur d'Estreham, Neuville-sur-Port, etc. (23 novembre 1612). Esther mourut en 1635 mais de ce mariage sortirent plusieurs fils et plusieurs filles dont Jacques de Marguerye, seigneur et baron de Vassy, fut conseiller au parlement de Bretagne. Sa femme était Jeanne de Marbeuf, fille de Claude de Marbeuf, président au même parlement. Mentionnons que Louis Charles René, comte de Marbeuf, qui fut lieutenant général des armées du Roi, était lui-même originaire de Bretagne (Rennes, 1712 - Bastia, 1786). Les Marguerye et les Marbeuf étaient donc des familles alliées et il est possible que la carrière d'aumônier général des armées de Louis Michel Soucy ait eu à voir avec des relations familiales privilégiées du côté maternel. Quoi qu'il en soit, Nicolas Michel SOUCY était instruit si l'on en juge par l'élégance de sa signature. Il signe rondement en gardant le trait de ligne droite et osant même à l'occasion ajouter un paraphe à son nom. Il a signé lestement un nombre suffisant d'actes qui témoignent de sa maîtrise de l'écriture. À cette époque, une telle maîtrise de l'écriture était généralement l'apanage des biens nantis. Nous savons également que ses fils Louis Michel SOUCY et Jacques Michel SOUCY savaient lire et écrire. Il en était de même de leur sœur Marie Françoise Rose Michel SOUCY. Qu'il suffise d'ajouter que Louis, l'aîné des fils, a fait des études qui l'on conduit à la prêtrise.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

Par ailleurs, la famille semble proche du seigneur de Corday D'Orbigny dont le manoir est situé à Mesnil-Sale dans la deuxième portion de la paroisse de Saint-Germain-du-Crioult à 1,5 km au sud du bourg. Jacques Soucy y demeure en sa qualité de garde du Seigneur D'Orbigny. Quant à Louis-Michel Soucy, il pourrait avoir été un protégé du Comte Philibert Du Rosel de Beaumanoir. Il n'est pas banal de mentionner également que Nicolas Michel est signataire de l'acte de vente de la seigneurie de Saint-Germain réalisée le 18 janvier 1775. La seigneurie qui appartenait alors au colonel Pierre-Charles, Marquis De La Rivière, passa aux mains des frères Jean-François et François Moullin. Cette vente comprenait tous les fiefs, terres et seigneurie et domaine qui relevaient du seigneur De La Rivière parmi lesquels, le fief, terre et seigneurie de Gouvy, le fief et seigneurie du Mesnil-Salles et le fief, terre et seigneurie de la Heaulle.

Lors de la Révolution, la famille de Nicolas Michel Soucy, sans doute en raison de ses alliances avec les familles nobles de la région et ses bonnes relations avec l'Église, se trouve en situation difficile et ce, d'autant que la Révolution s'en prend au clergé. Au moment où les Révolutionnaires entreprennent la Réforme de l'église catholique en octobre 1789, Louis-Michel Soucy, alors prêtre et âgé de 30 ans, se trouve encore, nous le présumons, dans le sillage du lieutenant général des armées du Roi Louis XVI. Comme nous allons le démontrer, les Révolutionnaires ont la famille Soucy à l'œil.

LA RÉVOLUTION ET LES PRÊTRES

«Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Nationale vote la Constitution civile du Clergé qui mettait l'église dans la main de l'État. Les prêtres doivent devenir des fonctionnaires de la République. La Constitution civile du clergé vise ainsi à créer une Église nationale avec un (1) diocèse par département alors que les curés et les évêques seront élus par le peuple et les évêques ne seront plus nommés par le Pape.

« Cette loi eut pour conséquence de déchirer le clergé, mais aussi les fidèles, en constitutionnels et en réfractaires. Dès le 22 septembre 1792, on avait proscrié le nom de saints des communes. Ainsi Saint-Germain-du-Crioult, devint le Crioult. En 1793 les églises furent fermées, ouvertes au seul culte civique. La confiscation des biens du clergé, transformés en biens nationaux, la suppression des dîmes, l'abolition des ordres monastiques, suivirent ces mesures »¹. « L'opposition tant nationale qu'internationale à ces dispositions incite l'Assemblée à exiger des prêtres élus, un serment de fidélité à la nation et au roi. »³. « Ce serment devait être fait du haut de la chaire, devant les fidèles, au début de 1791. Il y eut un fort pourcentage de réfractaires qui refusèrent de prêter ce serment. Pour la région de VIRE, y compris Saint-Germain, il y eut, sur deux cent trois prêtres, cent quatre Réfractaires, soit 48 % pour la Constitution. »¹. « Dès le 26 août 1791, le Directoire prenait un arrêté, imposant, sous peine de déportation, aux prêtres réfractaires, de quitter le royaume, la municipalité leur délivrant un passeport. »¹ Il y a fort à parier que Louis Michel SOUCY passa dans le camp des prêtres Réfractaires.

Dès le 28 août 1792, un décret de proscription générale prévoit la peine du bannissement pour tout ecclésiastique non-assermenté: c'est l'exil ou la déportation en Guyane*. La Convention reprend le décret le 21 avril 1793. Enfin, le 29 vendémiaire an II du calendrier républicain, c'est-à-dire le 20 octobre 1793, il ne reste plus d'échappatoire aux anciens religieux : la Convention déclare que les insermentés ont dix jours pour se livrer, et être déportés. Passé ce délai, ils sont passibles de la peine de mort dans les vingt-quatre heures, eux et ceux qui les auraient cachés. On le conçoit fort bien, Jacqueline Xainte, devenue veuve de Nicolas Michel Soucy, et tous les autres membres de sa famille se retrouvent en situation difficile.

*Hasard de l'histoire, nous avons appris en dernière heure qu'un descendant de Nicolas vivait actuellement en Guyanne française

« *Au citoyens administrateurs du département de la Seine inférieure.*

Citoyens. La convention ayant rendu un décret les 29 et 30 jours du 1^{er} mois de l'an second de la république française une et indivisible relatif aux ecclésiastiques sujets à la déportation (Art. 10. Tous les ecclésiastiques séculiers ou réguliers etc. qui n'ont point satisfait aux décrets du 14 août 1792 et 21 avril dernier etc.) et qui ordonne à ces mêmes ecclésiastiques mentionnés en l'art.10 qui cachés n'ont point été embarqués pour la Guïane françoise de se rendre auprès de l'administration de leurs départements respectifs qui prendront les mesures nécessaires pour leur arrestation embarquement et déportation en conformité de l'article 12. A Rouen le 19 brumaire l'an deux de la république une et indivisible ».

(Archives départementales de la Seine-Maritime, Rouen, L. 1222).

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

«La levée de trois cent mille hommes, en 1793, décidée par la Convention les 20 et 24 février, pour faire face aux besoins de la guerre, fut l'objet d'une mauvaise volonté, pour les jeunes, à satisfaire les besoins de la conscription. Elle entraîne des émeutes, en particulier dans le bocage virois. »¹ Dans ce contexte de la Révolution, le Comte Du Rosel organisa à Caen une coalition pour délivrer Louis XVI. Son allégeance au roi lui valut que «la ferme de la Brisolière fut prise par l'État au général Du Rosel de Beaumanoir.»¹. De l'avis de Guy du Rosel¹, « les communes rurales du canton de Condé qui comprenait entre autres Saint-Germain-du-Crioult, ne sont pas républicaines. » La veuve de Nicolas Michel Soucy n'est pas davantage républicaine et elle se retrouve bientôt dans la lorgnette du comité de surveillance instauré dans la commune du Crioult. Non seulement son fils Louis-Michel Soucy est-il prêtre, et on peut le supposer réfractaire, mais son autre fils, Jacques, est en fuite. Il est en effet recherché pour s'être procuré un passeport de Jean Baptiste Lautour son beau-frère. Qui plus est, Jacques Michel Soucy, qui avait été capturé par Jean Hérout qui avait un corps de troupes chargé de le surveiller, leur a échappé. Jacques est en fuite et on peut penser qu'il a fui avec son frère.

Cette affaire de passeport et d'évasion en pleine crise contre l'Église et les prêtres réfractaires irrite le comité de surveillance du Crioult qui fait appel à la garde nationale pour mener enquête et retrouver le fugitif. Le 2 novembre 1793, le comité de surveillance émet un mandat. La veille, la Convention avait décidé de faire construire à Lorient une prison destinée à accueillir les prêtres réfractaires condamnés à la déportation.

✎ LE 24 NOVEMBRE 1793 ✎

PERQUISITION CHEZ FRANÇOIS DU ROSEL

Le dimanche 24 novembre 1793, un détachement de la garde nationale de Saint-Germain-du-Crioult s'amène audit bourg sous la direction de Jacques Behier, capitaine de la 1^{er} compagnie, et de Jacques Lerebourg, capitaine de la 2^e compagnie de la garde nationale, pour faire exécuter le mandat du 2 novembre. De là, ils reçoivent les ordres du président du comité de surveillance qui les attendait pour les conduire d'abord chez le citoyen François du Rosel déchu de ses fonctions de maire du Crioult depuis peu (1792). Peut-être pensait-on que le Maire déchu avait été complaisant ou complice avec Jacques Michel SOUCY dans l'affaire des passeports.

On fait des recherches dans tous les appartements de sa maison et on fait ouvrir tous ses meubles. Puisque rien n'est trouvé, la petite troupe se transporte aussitôt chez Jacqueline XAINTE, la veuve de Nicolas Michel SOUCY. Dans cette épreuve, Jacqueline est seule. Son mari est décédé depuis peu. La dernière mention de Nicolas date du 28 septembre 1789. Puisque la proclamation de l'Assemblée nationale date du 17 juin 1789 et la prise de la Bastille du 14 juillet de la même année, on peut penser que le décès de Nicolas Michel a à voir avec les arrestations arbitraires et les exécutions sommaires associées au régime de la Terreur sous la Révolution. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'on ne trouve pas mention de son décès dans les registres de Saint-Germain alors même que Nicolas avait servi l'église durant de nombreuses années comme custo. Il importe toutefois de mentionner que les Révolutionnaires ont brûlé les actes du Crioult en 1793.

✎ LE 24 NOVEMBRE 1793 ✎

PERQUISITION CHEZ LA VEUVE SOUCY

Le dimanche, 24 novembre 1793, la garde nationale se dirige chez la veuve de Nicolas Michel SOUCY et on perquisitionne dans sa maison. On y trouve un coffre qui ferme à clef et on demande à Jacqueline de l'ouvrir. C'est alors que Jacqueline est prise à cacher dans le coffre des documents incriminants à savoir, comme il est rapporté, une loi du 23 janvier 1791 qui concerne la forme de visa requis par les articles 4 et 11 du décret du 7 novembre 1790. Jacqueline se trouve dans de mauvais draps. La veuve Soucy, ne sachant ni signer ni écrire, n'était pas en mesure de faire des passeports. Cependant, ses fils Jacques et Louis, parce qu'ils maîtrisaient l'écriture, pouvaient faire l'objet de présomption de fabriquer des visas pour faciliter l'exil des prêtres réfractaires, des déserteurs et/ou des insoumis ou pour assurer leur propre exil. La preuve circonstancielle est d'autant plus aggravante que Jacques SOUCY, le fils de Jacqueline est lui-même en fuite dans une affaire de passeport. Et bien plus, il y a tout lieu de croire que son autre fils, Louis-Michel SOUCY, est un prêtre insermenté en exil.

Mais il y a pire encore, les Révolutionnaires ont découvert des lettres attachées à l'endos de la loi retrouvée dans le coffre de Jacqueline Xainte. Et qui plus est, certaines lettres ont été écrites par des prêtres réfractaires. On peut penser que ces lettres étaient des demandes de visa pour fuir à l'étranger en ces heures difficiles où les prêtres étaient appelés à faire serment d'allégeance à la république. Bien plus, on trouva dans le coffre de la veuve Soucy des notes de «vrais citoyens», sous-entendus des citoyens favorables à la Révolution, qui avaient mis en état d'arrestation le

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

curé Boutry de Monville. De toute évidence, Jacqueline s'intéressait à la condition des prêtres qui étaient dans la mire des Constitutionnels. Le curé Boutry de Monville dû fuir à l'étranger pour éviter la déportation en Guyane française.

Le curé « Jacques Le Révérend célébra, pour la dernière fois, la messe à Saint-Germain, le 26 juin 1791 et quitta la paroisse, pour faire place au curé constitutionnel. Ayant refusé le serment, il part pour l'exil en 1792. Il était à Portsmouth (Angleterre) en 1793. Il mourut probablement en exil, car, à partir de ce moment, on ne retrouva aucune mention de lui. »¹ Un autre curé, « Louis-Philippe RE-TOUT célébra la messe à Saint-Germain, pour la dernière fois, le 29 juin 1791. »¹ Ayant refusé de prêter le serment, il émigra. Après le concordat, il fut nommé curé-doyen de Fontenay-le-Marmion ». Dans ce contexte de répression des prêtres, on peut penser que Louis-Michel SOUCY s'est caché ou a fui la France pour revenir plus tard après le concordat du 8 avril 1802 qui redonna la paix religieuse dans le pays.

Entre-temps, les capitaines Jacques Behier et Jacques Lerebour veulent aller au fond des choses et ils n'entendent pas traiter cette affaire à la légère. Ils se saisissent de plusieurs lettres que la veuve Soucy gardait dans son coffre.

Les miliciens découvrent que la veuve SOUCY gardait dans son coffre la copie de lettres envoyées aux collègues de Charles Boutry de Monville auxquels le bon curé Réfractaire avait « donné garde de tomber dans la griffe de ses selera », en parlant des patriotes qui étaient à la poursuite des ennemis de la république Il n'en fallait pas plus aux per-

quisiteurs pour dresser un procès-verbal à Jacqueline Xainte: «*Nous nous sommes saisi de la présente loy, et nous estant retirés pour en dresser prosais verbal, et ensuite, nous nous sommes transportés chez ladite veuve de Nicolas Michel Soucy, pour donner lecture du présent. Nous l'avons sommé de signer avec nous ; après lecture.*»

LE 10 DÉCEMBRE 1793 PERQUISITION CHEZ JEAN-BAPTISTE LAUTOUR

Dès lors que la famille Soucy est soupçonnée de pactiser avec les réfractaires, le comité de surveillance va avoir à l'œil les autres membres de la famille Soucy. C'est ainsi que le «*20 frimaire 1793, l'an 2 de la République française*» du calendrier républicain, des soldats conduits par des officiers de la garde nationale du Crioult, en vertu d'un mandat du comité local de surveillance, font une

perquisition à la résidence de Jean-Baptiste Lautour, fils de Jacques et gendre de la veuve de Nicolas Michel Soucy. Jean-Baptiste Lautour est en effet l'époux de Anne Jacqueline Michel SOUCY. Ce 10 décembre 1793, Jacques Lerebour, accompagné de dix à onze hommes, soldats et officiers, sont entrés dans le domicile de Jean Baptiste Lautour. En ces temps-là, ledit Lautour était le garde du seigneur d'Orbigny et dès lors, on peut savoir qu'il devait habiter dans le manoir seigneurial de Mesnil-Salles situé à environ 1,5 km au sud du village du Crioult (Voir carte Page 17).

Jacques Lerebour trouve la porte du domicile ouverte et on surprend Jean Baptiste Lautour dans son sommeil. On lui demande d'ouvrir ses coffres et ses armoires mais on ne trouve rien. De toute évidence, c'est le garde Lautour et non le seigneur d'Orbigny qui était visé par cette perquisition dans la seigneurie de Mesnil-Salles.



ANCIEN MANOIR DU SIEUR D'ORBIGNY DANS LA SEIGNEURIE DE MESNIL-SALLES
C'est dans ce manoir que le 10 décembre 1793, Jacques Lerebour, Lieutenant de la garde nationale de Saint-Germain-du-Crioult, accompagné de dix à onze hommes, soldats et officiers, a procédé à l'arrestation de Jean Baptiste Lautour, époux de Anne Soucy et garde en titre du seigneur d'Orbigny.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN FRANCE

L'officier qui a fait la perquisition dans la maison rapporte que :

« Nous y avons trouvé un lit où ledit Lautour été couché, un fusil à deux coups, chargé et un pistolet à deux coups, aussi chargé, avec un sacque à plomb et plusieurs post, dedans une poire à poudre »¹.

De toute évidence, Jean-Baptiste Lautour était sur la défensive, tous fusils chargés dans sa maison cependant qu'il ne faisait pas bonne garde puisqu'il s'est laissé surprendre en plein sommeil par un détachement de la garde nationale, lui qui était garde en titre du seigneur d'Orbigny. Il faut dire qu'en ces temps d'anarchie, tout un chacun, les Révolutionnaires comme les chouans, les déserteurs comme les fugitifs, étaient susceptibles de surgir dans la maison d'un noble tel le manoir de la famille de Corday D'Orbigny.

LE 10 DÉCEMBRE 1793 ARRESTATION DE JEAN-BAPTISTE LAUTOUR

Depuis les émeutes de 1789, c'est «La grande peur» qui règne dans les communes de France. Les victimes des émeutes sont toujours les Nobles, grands propriétaires terriens, que l'on soupçonne de cacher des armes afin d'accueillir de mystérieuses armées étrangères qui pourraient venir au secours des contre-révolutionnaires. Aussi, par mesure de sécurité, les Révolutionnaires vont-ils saisir le fusil et le pistolet de Jean Baptiste Lautour. On va aussi se saisir de Jean-Baptiste et sans qu'il n'oppose aucune résistance, on le conduit au bureau du comité de surveillance du Crioult pour y être interrogé.

LE 10 DÉCEMBRE 1793 INTERROGATOIRE DE JEAN-BAPTISTE LAUTOUR

«Le 20 frimaire 1793, l'an 2 de la République, Jean-Baptiste Lautour est amené devant le président et les membres du comité de surveillance de Saint-Germain-du-Crioult pour y être interrogé à l'égard d'une lettre qui informait le conseil que Jean-Baptiste Lautour avait remis un passeport à Jacques Soucy, son beau-frère. Ledit Jacques Soucy avait bien été capturé par Jean Héroult et bien que ce dernier en ait eu la garde, Jacques Soucy s'est néanmoins évadé. Voilà pourquoi le comité a donné ordre à Jacques Lerebour, lieutenant de la 1^e compagnie de la garde nationale, de retrouver Jacques Soucy et de l'amener à comparaître en personne devant le conseil pour passer son interrogatoire. Interrogé sur son beau-frère et sur les allégations à l'effet qu'il lui avait procuré un passeport, Jean Baptiste Lautour a déclaré « qu'il ne savait point où il était, et qu'il ne lui avait point donné de paspor, mais que son bau frère avait un vieux paspor, qui a été fait du temps que Du RoSEL été maire, (François Du Rosel a été maire en 1792 durant quelques mois) et qu'il été vray que j'en avais demandé un pour lui, au greffier de la municipalité, et il n'a point voulu m'en donner; et qu'il ne connaît rien sur son comte qui fus contrair à la loy, et qu'il n'était point la cause, et vraiment, qu'il en avait demandé un pour lui, et qu'il lui en avait été donné un pour lui. »¹. Étant donné que Jean-Baptiste Lautour avait demandé et obtenu un passeport pour lui-même, le conseil a prétendu « qu'il a du avoir donné un paspor à Jacques Soucy, son baut frères ». Sur ce, Jean-Baptiste Lautour fut condamné à huit jours de prison, le conseil croyant que cette détention allait

amener Jean Lautour à avouer sa faute. Dès lors qu'il fut condamné, on l'amène à la maison d'arrêt de Noireau (Condé-sur-Noireau) où on somme le citoyen Lomme de le garder et cela, à ses risques et périls. Cette mise en garde nous fait voir que le mari de Anne Jacqueline Michel SOUCY, homme d'armes, n'était pas homme à se laisser faire. D'ailleurs, comme il est rapporté, Jacques Lerebour, Lieutenant de la garde nationale de Saint-Germain-du-Crioult, s'est fait accompagner de dix à onze hommes, soldats et officiers pour faire l'arrestation de Jean Baptiste Lautour. On s'attendait donc à rencontrer de la résistance et Jean-Baptiste Lautour, armé d'un fusil et d'un pistolet à deux coups prêts à tirer semblait attendre La troupe. Faut-il aussi rappeler que son beau-frère, Jacques Soucy, avait réussi à déjouer l'attention des ses gardes et qu'on ne l'avait pas repris. Aussi a-t-on pris les grands moyens et d'infinies précautions pour surprendre Jean-Baptiste Lautour dans son sommeil. Quant aux armes qui furent prises dans son domicile, soit un fusil à deux coups et un pistolet à deux coups, elles ont été confisquées et confiées au comité de surveillance de Saint-Germain-du-Crioult. Le procès-verbal de cette affaire fut déposé le 1^{er} de pluviose, l'an II de la République, c'est-à-dire, le lundi 20 janvier de l'année 1794.

Alain L. Soucy

¹ Du Rosel, Guy. «Histoire de Saint-Germain-du-Crioult» L.P.F. Éditions. P. 223 à 232. 1998

² Normandie Web : Saint-Germain-du-Crioult (adresse...)

³ Biographie du curé Daughin. Site web : <http://boiseau.free.fr/page41.html>

⁴ Une centaine d'actes de B.M.S. ont été traités et décryptés pour ces articles.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN NOUVELLE-FRANCE

LES MICHEL ET LES SOUCY EN NOUVELLE-FRANCE

Force est de réaliser que certaines familles Soucy de Normandie et d'autres départements de la France sont, à l'origine, des Michel. À l'origine, Nicolas portait le nom de Michel et le surnom de Soucy. Nicolas Michel dit Soucy n'était pas un contemporain de notre ancêtre Jean Soucy. Nous savons en effet que Nicolas s'est marié le 22 juillet 1755. Nous sommes alors, au Canada, sur la fin du Régime français. C'est dire qu'au moment où le «Dit Soucy» faisait son apparition dans les registres de Saint-Germain-du-Crioult, la descendance de Jean Soucy comptait déjà quatre (4) générations à la suite de l'ancêtre. Les Soucy d'Amérique ne peuvent donc pas être des Michel issus de Nicolas. Cependant, nous ne savons pas depuis combien de générations avant Nicolas, le surnom de « Soucy » fut accolé au patronyme premier de cette famille normande. Quoi qu'il en soit, cette découverte soulève des interrogations sur l'identité des Soucy d'Amérique. Nous savons maintenant, grâce aux documents retrouvés dans les registres de Saint-Germain-du-Crioult, que le nom Soucy peut être issu d'un surnom.

L'INTRIGANT PIERRE MICHEL

Nous ne connaissons pas encore l'origine de notre ancêtre Jean Soucy. A-t-il émigré en Amérique comme un aventurier solitaire ou était-il accompagné d'une épouse, d'un parent ou d'un ami ? Nos archives restent muettes sur ce sujet si ce n'est que depuis la découverte de ces Michel qui sont devenus des Soucy, notre attention s'est aussitôt portée sur un personnage qui est devenu énigmatique tant il a collé à nos ancêtres. Il s'agit du dénommé Pierre MICHEL.

REGROUPEMENT SOUCY-MICHEL À L'ISLE-AUX-GRUES

C'est dans le greffe de Romain Becquet que nous découvrons la relation de proximité qui existait entre Jean Soucy et ledit Michel. Voyons ce qu'en dit le notaire Becquet:

CONCESSION D'UNE TERRE
SITUÉE À L'ÎLE-AUX-GRUES
PAR LE SIEUR DE GRANDVILLE GREFFE
ROMAIN BECQUET
LE 17 JUILLET 1674

« *Pierre Bécard ecuyer sieur de Grandville seigneur des Isles-aux-Oyes et aux-Grues demeurant ordinairement en la dite Isle-aux-Grues lequel a volontairement donné et concédé à **Pierre Michel** habitant et demeurant en la dite Isle-aux-Grues, absent, Pierre Terrien habitant du dit lieu agissant et acceptant pour ledit Michel, une concession sur la dite Isle-aux-Grues contenant six arpents de terre de front sur le bord du fleuve Saint-Laurent à basse marée et de profondeur toute la grandeur de la dite Isle jusqu'au fleuve de l'autre côté aussi à basse marée jusqu'au Ruisseau au bout du dit fleuve qui sépare la dite Isle-aux-Grues d'avec celle du Canot, borné d'un côté **Pierre Terrien** d'autre côté **Jean Soucy dit Lavigne.** »*

Cet acte de concession atteste sans l'ombre d'un doute que l'un des voisins immédiats de Jean Soucy était un Michel. À la lumière du constat que des Michel sont devenus des Soucy, on pourrait être tenté de voir ledit Pierre Michel comme un parent de Jean Soucy bien plus qu'un simple voisin d'autant que le même Pierre Michel, qui a modifié son nom en Pierre Michault, deviendra dès l'année suivante (1675) le parrain de Marie-Anne Soucy, la fille cadette de Jean Soucy dit La Vigne et de Jeanne Savonnet.

Ledit Michel était peut-être un parent éloigné de la région de La Rochelle. Il suffirait de faire le lien entre ce Pierre Michel originaire de Fontenay-le-Comte en Vendée et Nicolas Michel dit Soucy de Saint-Germain-du-Crioult pour s'en convaincre.

Mais que savons-nous de ce voisin ?

Une recherche généalogique nous apprend que le dénommé Pierre Michel était originaire de la paroisse Notre-Dame à Fontenay-le-Comte au Poitou (Vendée). Selon Françoise Michaud Dufresne ¹, c'est à l'été de 1671 que ledit Pierre Michel quitta l'Île d'Orléans avec son épouse Marie Ancelin pour aller s'établir dans la seigneurie du sieur de Grandville. Marié et sans enfant, tout comme Jean et Jeanne, ledit Michel va rejoindre Jean Soucy l'année même où les registres font la première mention de notre ancêtre. Françoise Michaud Dufresne avance l'hypothèse qui nous semble très plausible que Pierre Michel logea dans l'une des habitations que le seigneur possédait sur la Petite-Isle-aux-Oyes (partie de la seigneurie du Sieur De Grandville) pendant qu'il s'affairait à construire sa maison sur sa terre de l'Isle-aux-Grues dont on ne lui concèdera les droits qu'en 1674. Pierre Michel aura donc suivi le même parcours que Jean Soucy. Il est intéressant de noter également que ledit «Pierre Terrien» mentionné au contrat de concession, également voisin de Jean Soucy, était originaire de La Rochelle situé à seulement 50 km de Fontenay-le-Comte. Nous savons que Pierre Michel et Pierre Terrien ont fait ensemble le voyage aux Amériques. C'est dire que nous sommes en présence d'immigrants qui sont partis de la région de La Rochelle, qui se retrouvent la même année à l'Isle-aux-Oyes et qui décident ensuite de se regrouper à la pointe de l'Isle-aux-Grues.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN NOUVELLE-FRANCE

Les situations décrites précédemment pourraient certes être vues comme étant purement circonstanciées si ce n'était d'un autre événement survenu après le décès de Jean Soucy qui suscite encore plus de questionnement. À la suite du décès de Jean Soucy et au lendemain du remariage de la veuve Soucy avec Damien Bérubé, la famille Soucy est allée vivre sur la terre de Damien Bérubé dans la seigneurie de La Bouteillerie. La veuve et les orphelins s'installent alors dans le Rang du Sud-de-la-Rivière-Ouelle. Les relations de bon voisinage qui avaient existées jusqu'alors entre les Michel et les Soucy sur l'Isle-aux-Grues avaient toutes les raisons de s'arrêter là avec le départ de Jeanne Savonnet pour Rivière-Ouelle. Mais, oh surprise !, il n'en est rien. Contre toute attente, on découvre que Pierre Michel a suivi la veuve et les orphelins Soucy à Rivière-Ouelle et a acquis une terre située juste à côté de la concession faite au tuteur des enfants mineurs de feu Jean Soucy. Selon l'historien Paul-Henri Hudon, le seigneur Deschamps a octroyé une terre de six (6) arpents à Pierre Michel le 18 mai 1683. Cette concession était située entre la terre de Damien Bérubé et celle de Joseph Renaud.

Reportons-nous en 1679, année du remariage de la veuve Soucy, pour comprendre le contexte historique. Jeanne est devenue veuve avec quatre (4) enfants à charge et ce, moins de dix (10) ans après son arrivée en Nouvelle-France. Son nouveau mari, tuteur des enfants mineurs, transporte la petite famille au bout du monde. Située à trente (30) lieues en bas de Québec, Rivière-Ouelle est à la limite des terres habitées. Au-delà de Rivière-Ouelle, c'est la forêt et le pays des indiens Malécites. Qu'il suffise de mentionner que dans la seigneurie voisine de Kamouraska, le seigneur

Charles-Aubert de La Chesnaye commencera à y concéder des terres qu'à partir de 1694, soit quinze (15 ans) après l'arrivée de Jeanne Savonnet à Rivière-Ouelle. Qui plus est, la terre de Damien Bérubé se trouve aux confins de la seigneurie, à l'orée du bois. Par conséquent, à l'été de 1679, Jeanne se retrouve au bout du monde, bien loin de Paris sa ville natale.

Qui était ce Pierre Michel qui a vendu sa terre à l'Île D'Orléans pour aller s'établir aux côtés de Jean Soucy d'abord à l'Isle-aux-Oyes puis à l'Isle-aux-Grues et qui va ensuite acquérir une terre aux côtés de la veuve Soucy lorsque celle-ci va quitter l'archipel de Montmagny pour aller vivre à Rivière-Ouelle ? Il semble que Pierre Michel ne transporta pas sa famille à Rivière-Ouelle la preuve étant que le seigneur Deschamps lui enleva sa terre par «.. l'abandon que le dit Pierre Michel en a fait par son absence...». Toutefois, il y avait certes une intention de rester proche de la veuve et des orphelins de Jean Soucy.

Mais qui était donc ce Pierre Michel ? On ne s'étonnerait pas qu'il fut un parent de Jean Soucy, un protecteur de la veuve et des orphelins. La question demeure entière et on pourrait croire encore à une succession d'événements circonstanciés si ce n'était que les coïncidences ne s'arrêtent pas là comme nous allons le démontrer.

REGROUPEMENT SOUCY-MICHEL AU GRAND KAMOURASKA

Le minutier d'Étienne Janneau nous apprend que Guillaume Soucy, le fils cadet de l'ancêtre Jean Soucy, avait l'intention d'aller s'établir du côté de Kamouraska. À cette fin, il passa un

contrat sous seing privé le 9 novembre 1710 avec un dénommé Philippe Ansellin, époux de Marie-Madeleine Saint-Pierre, habitant au Petit Kamouraska. Le marché, qui fut passé devant Jean Aubin, habitant au Petit Kamouraska, fut ratifié par Jeanne Savonnet devant Étienne Janneau, quatre (4) ans plus tard, le 9 novembre 1714. La raison en est que Guillaume Soucy décéda peu de temps après avoir passé la convention sous seing privé. Néanmoins, ce 9 novembre 1710, Guillaume Soucy s'était porté acquéreur de la terre que le seigneur de La Durantaye avait concédée à Philippe Ansellin dans le lieu désigné sous le nom de Grand Kamouraska. Le notaire Étienne Janneau nous a décrit cette concession dans les termes suivants: «...savoir une habitasson de trois arpens de terre de fron sur la profondeur comme il parois par le tittre de consession du seigneur laquelle ditte terre est size et située au grand Kamouraska...». Or, il est intéressant de noter que ledit Philippe Ansellin était le demi-frère de Marie Ancelin et de ce fait le beau-frère de Pierre Michel. Nous demeurons donc en pays de connaissance d'autant qu'on apprend que Guillaume Soucy se proposait d'aller s'établir aux côtés de Jean Michel (dit Michaud) au Grand Kamouraska comme l'indique le notaire Étienne Janneau dans le même acte du 9 novembre 1710 «.. laquelle ditte terre est size et située au grand Kamouraska borné au nordes Jean Michau et au sauroient Jean Martin aveq toute ses circonstence et dependance...». On appelait alors le Grand Kamouraska cette partie de la seigneurie située à l'est de la rivière Kamouraska (aux perles). Nous situons la terre acquise par Guillaume Soucy à l'endroit où passe actuellement la route qui monte à Saint-Germain.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN NOUVELLE-FRANCE

Pierre Michel avait déjà transporté toute sa famille au Grand Kamouraska. Le seigneur Charles Aubert de la Chesnaye lui avait concédé une terre le 30 juin 1695 sur laquelle la famille est installée depuis 1692. Ledit Jean Michau est nul autre que Jean-Baptiste, le fils de Pierre Michel et de Marie Ancelin. Jean-Baptiste Michau est né à l'Isle-aux-Grues le 3 janvier 1674 alors que les Soucy et les Michel étaient voisins. Guillaume est né au même endroit le 5 avril 1677. Dans le cas qui nous occupe, l'histoire se répète à la deuxième génération car autant Pierre Michel père avait tout vendu pour aller vivre aux côtés de Jean Soucy, voici que Guillaume Soucy, le deuxième fils de Jean, achète une terre au Grand Kamouraska et ce, à grands frais: «.. Pour le pris et somme de Cent Cinquante livres que ledit vandeur reconnois et confesse avoir Rescu de feu guillaume Soucy et de la ditte Savonnet sa merre...» pour aller vivre aux côtés de Jean-Baptiste Michaud, le deuxième fils de Pierre Michel.

De toute évidence, il existait une relation particulière entre les Soucy et les Michel qui s'est aussi traduite dans des mariages. Ainsi, Pierre Soucy, le petit-fils de Jean Soucy dit La Vigne (e.g. le fils de Pierre Soucy et de Elizabeth Ursule Fouquereau dite Urbain), a épousé Marie-Jeanne Michaud, la petite-fille de Pierre Michel (e. g. la fille de Jean-Baptiste Michaud et de Marie Suzanne Vaillancourt). Le mariage a été célébré à Rivière-Ouelle, le 20 juillet 1723. Étonnamment, deux (2) des fils de Pierre Michel, Joseph et François, ont épousé des Dionne Dit Sansoucy. De plus, Marie-Anne Lebel, la fille de Anne Soucy et de Jean Lebel, a épousé un dénommé Joseph Michel dit Taillon originaire de La Rochelle. Le mariage a été célébré à Rivière-Ouelle, le 26 novembre 1708. Men-

tionnons également que Anne Soucy, par son mariage avec Jean Lebel, est devenue la belle-sœur de Marie-Madeleine Michaud, la fille de Pierre Michel et de Marie Ancelin.

L'INTRIGANTE JACQUETTE MICHEL

Une autre situation curieuse mérite également d'être mentionnée. Elle concerne une immigrante française originaire de Ste-Catherine de La-Flotte en Île de Ré. L'Île de Ré se trouve dans l'arrondissement et dans l'évêché de La Rochelle en Aunis (Charente-Maritime). Il est intéressant de suivre cette immigrante rochellose dont le nom intrigue: Jacqueline Michel. Nous la retrouvons à Québec le 23 octobre 1668 alors qu'elle épouse André Mignier dit Lagacé (1640-1727), un soldat de la compagnie de Berthier au régiment de l'Allier. André Mignier est aussi surnommé La Gachette. On notera qu'il était originaire de la ville voisine de Saint-Martin dans l'Île de Ré. La jeune famille s'installe d'abord au village St-Joseph à Charlesbourg où naissent tous les enfants, six (6), entre 1669 et 1682. La famille se transporte ensuite à La Pocatière. En 1692, Charles Aubert de la Chesnaye baille pour trois (3) ans à André Mignier dit Lagacé père (1640-1727) et à son fils aîné André Mignier dit Lagacé (1669-1729) une terre à la rivière Saint-Jean. Il s'agit ici de la même terre que François Miville et son fils Joseph avaient baillée audit seigneur de la Chesnaye le 7 novembre 1689 pour le terme de neuf (9) ans et auquel bail le seigneur a mis fin après seulement trois (3) ans pour bailler sa terre aux Mignier. C'est que le 7 novembre 1692, François Miville, qui venait d'épouser Jeanne Savonnet, est allé vivre avec sa nouvelle conjointe à Rivière-Ouelle.

Ainsi donc, François Miville laissa sa terre sur la rivière St-Jean à Jacqueline Michel pour aller vivre avec Jeanne Savonnet. Un hasard ? Pas si sûr.

Mais les rapprochements entre les deux familles (les Soucy & les Michel-Mignier) n'en restent pas là. Le 11 mars 1699 (greffe Chambalon), le seigneur de La Pocatière concède une terre au fils aîné de Jacqueline Michel. Voilà qui n'étonne plus, André Mignier dit Lagacé fils va s'installer juste à côté de la terre que Pierre Soucy venait d'acquérir dans la Grande Anse. André acquiert une « terre de 4 arpens de large, sur 42 de profondeur, joignant au nord-est à celle de Pierre Soucy et au sud-ouest à celle de Philippe Boucher, à condition d'y tenir feu et lieu ». Le besoin de rapprochement ne se dément pas lorsque Pierre Soucy acquiert une autre concession dans le deuxième Rang de la seigneurie de La Pocatière. On observe en effet que la nouvelle terre de Pierre Soucy demeure parfaitement encadrée par le nord-est et par le sud-ouest par les concessions obtenues par André Mignier dit Lagacé fils. Il importe de mentionner que Pierre Soucy (1673-1760) et André Mignier dit Lagacé fils (1669-1729) étaient en fait des amis d'enfance puisqu'ils ont tous les deux été élevés à l'Isle-aux-Grues. Ainsi, autant qu'à l'est de Rivière-Ouelle, Guillaume Soucy avait à dessein de s'établir aux côtés de Jean-Baptiste Michel (dit Michaud) au Grand Kamouraska, voici que le fils de Jacqueline Michel va s'établir dans la Grande Anse aux côtés de Pierre Soucy. Et, comme on pouvait s'y attendre, Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé, la petite-fille de Jacqueline Michel, née de Michel Mignier dit Lagacé et de Angélique Thibault a épousé Joseph Soucy, le fils aîné de Pierre Soucy et de Elizabeth Ursule

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY EN NOUVELLE-FRANCE

Fouquereau dite Urbain. Le mariage a été célébré à La Pocatière, le 7 janvier 1727. Cet autre fils de Jacqueline Michel était proche voisin de Pierre Soucy. Jacqueline Michel est décédée le 28 novembre 1710 à l'âge déclaré de quatre-vingt (80) ans. Elle fut inhumée le 29 novembre dans le cimetière de Rivière-Ouelle près de Jeanne Savonnet. Quant à Pierre Michel père, à l'instar de Jean Soucy, on ne connaît pas le lieu de sa sépulture

CONCLUSION

En somme, non seulement les Soucy et les Michel se sont tenus serrés en habitant les uns aux côtés des autres mais ils ont aussi tissé des liens étroits par le mariage. Si cette recherche menée en Basse-Normandie a permis de démontrer que des groupes familiaux porteurs du nom Soucy en France avaient été auparavant des MICHEL, peut-on penser qu'à l'origine ces mêmes MICHEL aient été des SOUCY ? L'hypothèse est en fait plausible. Nous savons que Jacqueline Xainte a été baptisée à Saint-Germain-du-Crioult le 6 janvier de l'année 1735. L'acte de baptême a été versé aux registres de la première portion de la paroisse. Dès lors, on peut penser que Nicolas est né à la même époque. C'est dire qu'il aurait eu approximativement 50 ans en 1786. Nicolas n'allait guère vivre plus longtemps car le 2 novembre 1793, Jacqueline Xainte était désignée comme étant la veuve SOUCY. Nicolas (~1735~1792) fut donc un contemporain de notre ancêtre canadien Pierre SOUCY puisque ce dernier est décédé en 1760. Ajoutons que si notre ancêtre français Jean SOUCY avait survécu à Jeanne Savonnet, il serait décédé après 1721, soit moins de quinze (15) ans avant la naissance de Nicolas. Mais qu'en est-il de la mort de notre ancêtre français

dont on ne trouve pas mention de son inhumation dans les registres de la Nouvelle-France ? Se pourrait-il qu'il ait été porté disparu, puis déclaré mort alors même qu'il soit subrepticement repassé en France ? L'hypothèse est peu probable me direz-vous mais elle demeure tout de même possible. En fait, toutes les hypothèses doivent être examinées quand on est réduit à chercher tout azimut les origines d'un ancêtre aussi mystérieux que le nôtre. Il faut savoir que sous le Régime français, plusieurs engagés, généralement pour le temps de trois (3) ans, s'en retournaient en France au terme de leur contrat de travail. D'autres immigrants, moins nombreux, plus aventuriers, sont repartis en France en laissant derrière eux femme et enfants. Ce fut le cas dans le proche entourage des Soucy à Rivière-Ouelle alors que François Dutartre est retourné en France sans jamais revenir laissant au pays sa femme Marguerite Bouchard ainsi qu'une fille, Marie-Françoise née en 1696, et un fils, François né en 1698, tous natifs de Rivière-Ouelle. Nos archives pour l'année 1709 rapportent que ledit François Dutartre est «*absent de ce pays depuis 12 ans qu'il est passé à l'ancienne France*». Il ne devait plus jamais revenir. Durant cette absence prolongée, Marguerite Bouchard eut un enfant dit naturel de Guillaume Soucy le 21 juillet 1704. Cet enfant fut nommé Jean-Baptiste alias Guillaume Soucy. Tout est donc possible. L'imagination aidant, on pourrait penser que Jean SOUCY était lui aussi repassé en France pour y refaire sa vie en empruntant l'identité de son proche voisin MICHEL sous lequel nom d'emprunt il aurait pu avoir un fils ou plus vraisemblablement un petit-fils nommé Nicolas MICHEL. L'hypothèse est peu probable me direz-vous mais possible. En effet, comment peut-on

expliquer que le 9 mai 1785, Nicolas MICHEL a ajouté tout d'un coup le nom SOUCY à son nom propre MICHEL et que dès le lendemain, le 10 mai 1785, son fils Jacques faisait de même ? Comment se fait-il que Nicolas, dès l'année suivante, en si peu de temps, réduisait son patronyme MICHEL à sa plus simple expression en n'affichant plus que la lettre M donnant désormais toute la place à son nouveau nom SOUCY ? Comment se fait-il que par la suite, tous ses enfants, pourtant rendus à l'âge adulte, ont accepté de revoir leur nom et d'adopter sans autre procès le nom SOUCY ? Que s'est-il passé en 1786 qui a pu justifier une telle décision de la part du père suivie unanimement de tous ses enfants pourtant adultes ? Ce changement ne peut pas avoir été motivé par la nécessité de changer d'identité au regard de la Révolution puisque la Révolution débutera véritablement en 1789, soit trois ans plus tard. Alors, pourquoi avoir changé de nom à une époque où les noms étaient fixés dans l'usage ? En l'absence d'une explication, on peut émettre une supposition. De toute évidence, lorsque Nicolas a fait savoir qu'il allait changer son nom de MICHEL à SOUCY, il a donné des explications à ce point convaincantes que ses enfants n'ont pas tardé à suivre son exemple. Il y a certes là un secret de famille bien gardé que Nicolas aurait décidé d'avouer à ses enfants dans les dernières années de sa vie ? Nicolas était un bon catholique, toute sa vie, il a servi l'Église, et son aîné, Louis, est devenu un fils de l'Église. Y avait-il là un secret trop lourd à porter qu'il lui fallu le révéler à ses enfants sur la fin de sa vie ? Les recherches qui se poursuivent permettront peut-être de percer ce secret bien gardé de l'histoire de notre famille.

Alain L. Soucy

CURIOSITÉS GÉNÉALOGIQUES

LE 29 JUIN 1754 LE MATELOT JEAN-BAPTISTE SOUCI ORIGINAIRE DE ST-MALO TROUVÉ NOYÉ À QUÉBEC

Il s'en est fallu de peu que les Soucy aient plus d'un ancêtre français en Amérique. En effet, nous venons de découvrir qu'un autre Soucy (Souci) est venu en Nouvelle-France sous le Régime Français. Il s'agit de Jean-Baptiste Souci, un matelot breton originaire de Saint-Malo. Était-il apparenté à notre ancêtre Jean Soucy ? Nous n'en savons rien. Toutefois, nous savons que son voyage lui aura été fatal. Jean-Baptiste Souci fut retrouvé noyé sur le rivage aux alentours de Québec, le 29 juin 1754. Le matelot qui avait tout juste 25 ans fut inhumé dans le cimetière de la paroisse Notre-Dame de Québec, le 30 juin 1754. S'il avait été trouvé gisant au bord du fleuve 75 ans plus tôt, cela aurait été une énorme découverte.

Alain L. Soucy

JEAN-BAPTISTE SOUCY LE FILS CADET DE L'ANCÊTRE PIERRE SOUCY DE LA POCATIÈRE JAMAIS RETROUVÉ.

La découverte de ce matelot de 25 ans trouvé noyé à Québec demeure intrigante puisqu'il est un autre Jean-Baptiste Soucy, fils de l'ancêtre Pierre Soucy et de Élisabeth Ursule Fouquereau, dont nous perdons très tôt la trace dans les Archives. Ce fils fut baptisé par le Récollet français Maurice Imbault à la Pocatière, le 26 janvier 1725. En l'absence d'autres indications, tout porte à penser que l'enfant est né le même jour. Dès lors, Jean-Baptiste aurait eu 29 ans et 5 mois à la date du 29 juin 1754 alors qu'on retrouvait à Québec le corps dudit Jean-Baptiste Souci. N'auraient-on pas plutôt retrouvé le fils de Pierre ? La mention de l'origine bretonne du noyé vient-elle seulement de ce qu'il portait un souvenir de St-Malo ? Ce pourrait-il que nous soyions des Maloins ?

Alain L. Soucy

JEAN-BAPTISTE SOUCI, UN MATELOT BRETON MORT EN NOUVELLE-FRANCE À L'ÂGE DE 25 ANS

Le trenté de Juin mil sept cent cinquante-quatre a été inhumé dans le Cimetière de cette paroisse Jean - Baptiste Souci, matelot, natif de St. Malo, âgé de vingt-cinq ans, trouvé noyé sur le bord du rivage le jour précédent. Étaient présents Jean Vallée, Guillaume Zapharin et autres. Ch. Youville Dufrost Vic.

ACTE DE SÉPULTURE DU MATELOT JEAN-BAPTISTE SOUCI VERSÉ AUX REGISTRES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

Le trenté de juin mil sept cent cinquante-quatre a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse Jean-Baptiste Souci, matelot, natif de St Malo, âgé de vingt-cinq ans, trouvé noyé sur le bord du rivage le jour précédent. Étaient présents Jean Vallée, Guillaume Zapharin et autres.

Ch. Youville Dufrost, Vic.

TRANSCRIPTION DE L'ACTE DE SÉPULTURE DU MATELOT JEAN-BAPTISTE SOUCI RÉDIGÉ PAR LE VICAIRE CHARLES-FARIE-MAGDELEINE YOUVILLE-DUFROST



Saint - Malo

LIEU D'ORIGINE, SOIT-DISANT, D'UN MATELOT BRETON DE 25 ANS RETROUVÉ NOYÉ À QUÉBEC, LE 29 JUIN 1754. CE JEUNE HOMME POURRAIT-IL ÊTRE LE FILS DE L'ANCÊTRE PIERRE SOUCY PORTANT LE SOUVENIR DES ORIGINES DE SA FAMILLE ?

LES BELLES GRIFFES DE NOS ANCÊTRES FRANÇAIS



SIGNATURE DE JEAN SOUCY, CURÉ D'ARGOUGES (BASSE-NORMANDIE), ACTE DE BAILLAGE, AN 1653



JACQUES SOUCY, LIEUTENANT DANS LES HÉRILS
REGISTRES DE GRAYE-SUR-MER (BASSE-NORMANDIE)
LE 20 OCTOBRE 1778



SIGNATURE DE JACQUES MICHEL SOUCY, CORDONNIER
SAINT-GERMAIN-DU-CRIOULT (BASSE-NORMANDIE)
LE 12 JANVIER 1786



SIGNATURE DE MICHEL SOUCY, REGISTRES DE LES HÉRILS (BASSE-NORMANDIE), LE 21 DÉCEMBRE 1703

LES BELLES GRIFFES DE NOS ANCÊTRES CANADIENS



SIGNATURE DE GRÉGOIRE SOUCY, CULTIVATEUR
REGISTRES DE SAINT-ANDRÉ DE KAMOURASKA, LE 8 SEPTEMBRE 1875



SIGNATURE DE MARIE SCOUSI
REGISTRES DE RIVIÈRE-OUELLE, LE 24 NOVEMBRE 1788



SIGNATURE DE JOSEPH OCTAVE SOUCY, PRÊTRE CURÉ
REGISTRES DE ST-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA, LE 25 SEPT. 1870

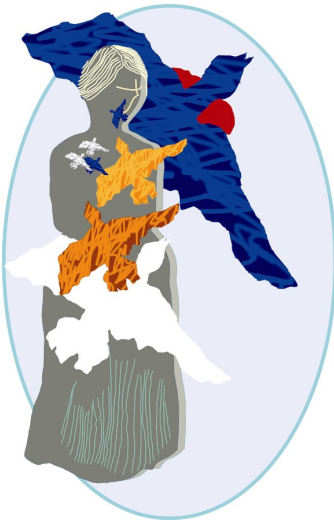
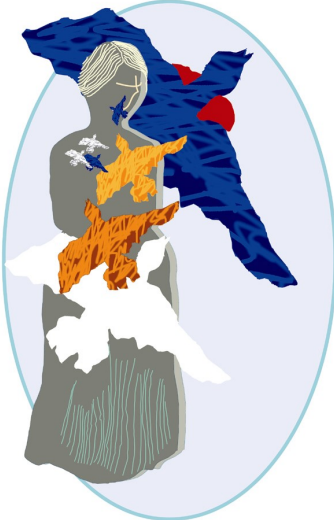
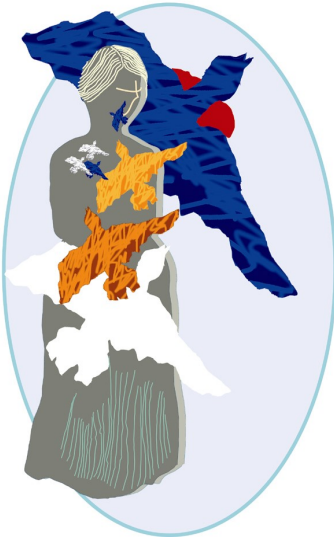


SIGNATURE DE JÉRÉMIE SOUCY
REGISTRES DE RIVIÈRE-OUELLE, LE 12 JUIN 1882



SIGNATURE DE FRANÇOIS BÉNONI SOUCY
REGISTRES DE RIVIÈRE-OUELLE, LE 24 NOVEMBRE 1788

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY



FICHE DE FAMILLE MARIE-ANNE SOUCY & CHARLES PELLETIER

Épouse : **MARIE-ANNE SOUCY**
Naissance ¹ : 1675-02-15 Île-aux-Grues, Québec, Canada
Baptême ¹ : 1675-04-26 Île-aux-Grues, Québec, Canada
: Acte déposé au registre de la paroisse N.-D. de Québec, Canada
Décès ¹ : Omission de la date dans l'acte rédigé par Antoine Proulx
Sépulture ¹ : 1755-02-01 St-Michel de Yamaska, Québec, Canada
: Âge réel au décès 79 ans

1^{er} Mariage ¹ : 1701-11-24 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Conjoint : **Charles Pelletier** (Noël & Madeleine Mignault)
Naissance ¹ : 1679-06-02 La Pocatière, Québec, Canada
Baptême : 1679-08-09 La Pocatière, Québec, Canada
: Acte déposé aux registres N-D de Bonsecours de l'Islet
Décès ¹ : 1713-10-07 Québec, Québec, Canada
Sépulture ¹ : 1713-10-08 Québec, Québec, Canada

ENFANT NÉ DU PREMIER MARIAGE DE MARIE-ANNE SOUCY

Enfant : **JOSEPH PELLETIER**
Naissance ¹ : 1706-01-17 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Baptême : 1706-01-19 Rivière-Ouelle, Québec, Canada
Décès ¹ : 1723-04-21 Hôtel-Dieu de Québec
: Âge au décès 17 ans, séminariste, originaire de St-Pierre I.O.
Sépulture : 1723-04-21 ou 22 Québec, Québec, Canada
«Joseph Peltier de l'Île d'Orléans, séminariste est entré malade à l'hôtel Dieu le 21^{ième} avril 1723 âgé de 17 ans, et y est mort le même jour, muni des derniers sacrements. Son corps fut enterré à la paroisse»

MARIE-ANNE SOUCY & ROBERT GAULIN

2^{ième} Mariage ¹ : 1716-04-15 Ste-Famille, Île-d'Orléans, Québec, Canada
Conjoint : **Robert Gaulin**, veuf de Élisabeth Létourneau
: (François & Marie Rocheron)
Naissance ¹ : 1668-09-26 Ste-Famille, Île d'Orléans, Québec, Canada
Baptême : 1668-09-27 Ste-Famille, Île d'Orléans, Québec, Canada
Décès ¹ : 1723-09-12 Pointe-aux-Trembles, Neuville, Québec, Canada
Sépulture : 1723-09-13 Pointe-aux-Trembles, Neuville, Québec, Canada

AUCUN ENFANT NÉ DE CE MARIAGE

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE SOUCY

MARIE-ANNE SOUCY & CHARLES BRISEBOIS

3^{ème} Mariage ¹ : 1732-09-29 St-François-de-Sales-de-l'Île-Jésus, Québec, Canada
 Conjoint : **Charles Dubois dit Brisebois ***, veuf de Marie-Ursule Adams* *
 : (René Dubois dit Brisebois & Anne-Julienne Dumont)
 Naissance ¹ : 1680-12-05 Québec, Québec, Canada
 Baptisé ¹ : 1680-12-05 Québec, Québec, Canada
 Sépulture ¹ : 1747-01-09 St-Michel de Yamaska, Québec, Canada

AUCUN ENFANT NÉ DE CE MARIAGE

* **Charles Dubois dit Brisebois** a passé un contrat devant le notaire Adhémar le 16 juillet 1702 s'engageant envers les Messieurs de la compagnie de la Colonie de Canada à faire le voyage au Détroit du lac Érié.

** **Marie-Ursule Adams**, fille de Charles et Rébecca Smith, est née le 13 mars 1674 à Oyster River au New Hampshire. Elle fut capturée le 29 juillet 1694 et adoptée par Charles Plagnol.

Références :

¹ Microfilms des B.M.S. conservés aux Archives Nationales du Québec.

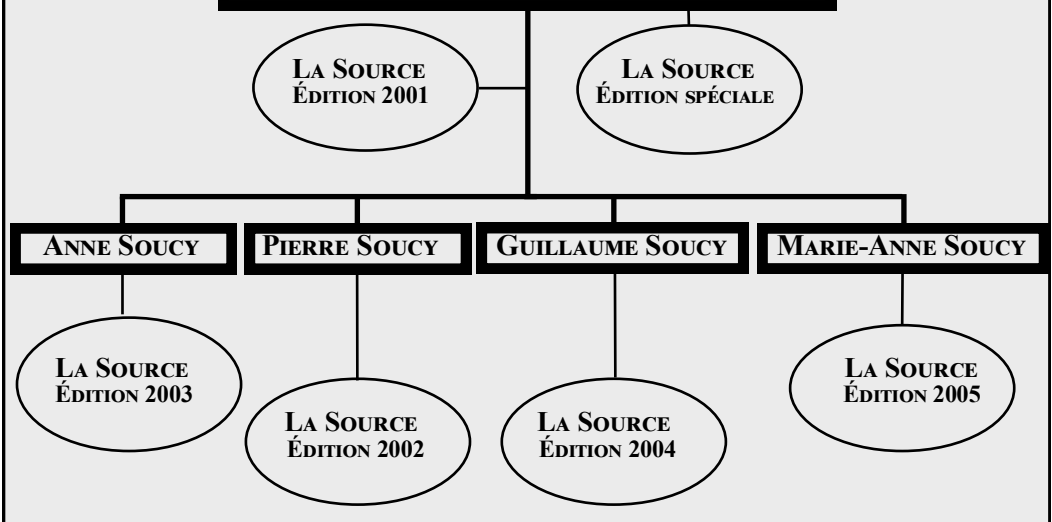
Autres sources:

Jetté, René, «*Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*». Les Presses de l'Université de Montréal.

Bertrand Desjardins - PRDH, «*Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*. Gaétan Morin, Éditeur

GUIDE DE RÉFÉRENCE POUR LES FICHES DE FAMILLES

JEAN SOUCY DIT LA VIGNE & JEANNE SAVONNET



HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

LES QUATRE MAISONS ANCESTRALES NOUS SOMMES TOUS APPARENTÉS

Au printemps 2003, j'ai eu l'occasion de participer à deux rassemblements de Soucy, l'un à St-Édouard de Lotbinière le 5 avril et l'autre à La Pocatière le 17 mai. Cette dernière rencontre a réuni plus de 200 Soucy, tous descendants d'Auguste Soucy et d'Adélia Lizotte de Saint-Onésime d'Ixworth. Le principal artisan de ce rassemblement, Claude Soucy, de St-Barthélemy (M.R.C. d'Autray), a d'ailleurs rédigé un article sur cet événement qui a paru dans l'édition 2003 du bulletin La Source. Personnellement, je n'avais jamais vu autant de Soucy réunis en un même endroit.

DES AIRS DE FAMILLE

Au-delà des visages connus de quelques membres de l'Association qui étaient présents à la Fête, bien d'autres visages étaient inconnus si ce n'est cette impression de déjà vu née d'une ressemblance parfois étonnante avec un cousin, une cousine, un frère ou une sœur de ma propre famille. Telle femme a la physionomie de ma cousine Renée, tel homme présente le profil de mon frère François. Telle autre a le regard d'une grande tante et tel autre ressemble à s'y méprendre à l'arrière grand-père au jour de ses noces. Le généalogiste passionné de l'histoire de sa famille se plaît alors à penser qu'il existe une continuité génétique qui est héritée d'un ancêtre commun et qui transcende toutes les générations pour assurer la pérennité de l'essence familiale.

Au-delà de ces ressemblances à travers les générations, on a tôt fait de réaliser que la majorité des gens vivent au temps présent sans avoir de lien avec le passé, sans avoir de lien avec leurs ancêtres dont ils ignorent souvent les noms et bien sûr toute l'histoire. Dès lors, il n'est pas étonnant d'entendre la réflexion: « *Nous ne sommes pas parents avec cette famille de Soucy* ». Quelle n'est pas la surprise lorsque au contraire j'affirme que nous sommes

tous apparentés, que nous sommes tous liés par une parenté universelle qui lie tous les Soucy au Québec. Ainsi, tous les Soucy issus de St-Onésime d'Ixworth sont apparentés à tous les Soucy de Saint-Pascal, de Saint-Alexandre, de Saint-Antonin et de Rivière-du-Loup et plus largement, ils sont apparentés à tous les Soucy d'ailleurs au Québec, en Acadie et aux États-Unis. En somme, nous appartenons tous à une même famille, la grande famille des Soucy d'Amérique.

Cet apparentement est bien plus proche que l'on peut imaginer au premier abord. Qu'il suffise de songer qu'au début de l'été de 1723, il y a tout juste 280 ans, tous les Soucy d'Amérique vivaient encore sous le même toit dans une petite maison située dans le premier rang de la Seigneurie de La Pocatière.

LA PETITE MAISON DANS LA GRANDE-ANSE

C'est dans la Seigneurie de La Pocatière, sur une concession située à 15 arpents au sud de l'embouchure de la rivière Saint-Jean dans la Grande Anse que se trouvait le noyau géniteur de toutes les familles Soucy d'aujourd'hui. Pour nous en convaincre, il suffit de remonter dans le grand arbre généalogique des familles Soucy d'Amérique depuis les tous débuts. Les archives de catholicité nous apprennent qu'au commencement étaient Jean Soucy dit La Vigne et Jeanne Savonnet, nos ancêtres Français. Ce couple figure à l'origine de toutes les familles Soucy d'Amérique. Ces ancêtres ont eu quatre enfants, dont deux garçons, Pierre et Guillaume, qui ont assuré une descendance patrilinéaire, le premier jusqu'à nos jours et le second jusque vers la fin du XVIII^e siècle.

GUILLAUME SOUCY UNE POSTÉRITÉ INTERROMPUE

La descendance de Guillaume Soucy qui a toujours reposé sur un seul fils sur deux générations a fini par s'éteindre. Ainsi, la lignée de Guillaume fut de courte durée car son

unique petit-fils Jean-Baptiste est mort sans postérité. Vous connaîtrez toute la descendance de Guillaume en consultant la fiche généalogique publiée dans l'édition 2004 de La Source, pages 28 et 29.

PIERRE SOUCY¹ UNE POSTÉRITÉ ILLIMITÉE

Au contraire de Guillaume, Pierre Soucy, son frère, eut une descendance nombreuse. Pierre Soucy épousa Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain à Rivière-Ouelle le 13 janvier 1699. De cette union sont nés 12 enfants, 7 filles et 5 garçons, parmi lesquels seulement quatre d'entre eux ont eu une descendance qui a perpétué le nom de l'ancêtre. Ce sont Pierre², Joseph¹, Jean François¹ et Charles François¹. Il y a bien un cinquième fils, Jean-Baptiste¹, le cadet des enfants, qui est né à La Pocatière le 26 janvier 1725 mais on ne lui connaît pas de postérité à la fin du Régime Français.

PIERRE SOUCY¹ UNE POSTÉRITÉ ASSURÉE PAR 4 FILS

La descendance de l'ancêtre fut assurée jusqu'à nos jours par quatre fils:

- **Pierre Soucy²** qui épousa Marie-Jeanne Michaud à Rivière-Ouelle, le 20 juillet 1723;
- **Joseph Soucy¹** qui épousa Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé à La Pocatière, le 7 janvier 1727;
- **Jean-François Soucy¹** (appelé François) qui épousa Marie Claire Rousseau à L'Islet, le 3 juillet 1735.
- **Charles-François Soucy¹** (appelé François) qui épousa Marie Angélique Lizotte vers 1745.

LES QUATRE MAISONS ANCESTRALES

Considérant que les Soucy d'Amérique ont tous le même ancêtre Français Jean Soucy dit La Vigne et le même premier ancêtre canadien Pierre Soucy¹, nous pouvons voir les lignées subséquentes comme étant issues de quatre (4) maisons; la maison de Pierre², de Joseph¹, de Jean François¹ et de Charles-François¹.

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

LA MAISON DE PIERRE SOUCY² DANS LA SEIGNEURIE DE LA POCATIÈRE

Pierre² épousa **MARIE JEANNE MI-CHAUD** à Rivière-Ouelle le 20 juillet 1723. Le couple vécut un temps à La Pocatière, depuis le jour de leur mariage jusqu'après la naissance de leur sixième enfant, «*Marie Raine*», le 29 août 1734. Peu après, la famille va s'établir à Kamouraska où vont naître Jean Roch, le 29 avril 1736 et Marie Joseph le 7 décembre 1738. Lors du décès de Marie Joseph le 11 mai 1741, la famille est rendue à Rivière-Ouelle. Elle y sera toujours entre 1742 et 1756.

Dans la *Maison de Pierre Soucy*², trois (3) fils sont nés à La Pocatière qui ont assuré la continuité de cette lignée.

PIERRE SOUCY² UNE POSTÉRITÉ ASSURÉE PAR 3 FILS

- **Joseph-François Soucy** (né: 6/01/1726) épousa Marie Rose Guéret dite Dumont à St-Louis de Kamouraska, le 30 septembre 1748.
Le couple vécu à Rivière-Ouelle;
- **Pierre Soucy**³ (né vers 1724) épousa Marie Joseph Boucher à Ste-Anne de la Pocatière, le 28 septembre 1750.
Le couple vécu à La Pocatière;
- **Charles-François Soucy** (né: 6/10/1732) épousa Marie Louise Paradis veuve de Jean-Bte Dionne à St-Louis de Kamouraska, le 9 août 1756.
Le couple vécu à Kamouraska;

Un quatrième fils, Jean Roch, fut inhumé à Rivière-Ouelle le 3 juillet 1743 à l'âge déclaré de sept (7) ans. Quant à Pierre Soucy², il fut inhumé à Kamouraska le 27 mai 1764 à l'âge de 62 ans et 3 mois. On peut penser qu'il acheva sa vie dans la maison du cadet de ses fils, Charles-François Soucy qui s'est établi à Kamouraska au lendemain de son mariage.

LA MAISON DE JOSEPH SOUCY¹ DANS LA SEIGNEURIE DE LA POCATIÈRE

Joseph Soucy¹ épousa **MARIE MADELEINE MIGNIER DITE LAGACÉ** à La Pocatière le 7 janvier 1727. Le couple s'installe à demeure à La Pocatière. C'est dans la seigneurie de La Pocatière, du 28 décembre 1727 au 14 janvier 1745 que vont naître 11 enfants vivants à raison d'une naissance en moyenne à tous les 20 mois.

Dans la *Maison de Joseph Soucy*¹, il y eu sept (7) fils qui ont assuré la continuité de cette lignée.

JOSEPH SOUCY¹ UNE POSTÉRITÉ ASSURÉE PAR 7 FILS

- **Joseph Soucy**² (né:28/12/1727) qui épousa Marie Marthe Richard à Cap-St-Ignace, le 14 juin 1751.
Le couple vécu à La Pocatière;
- **Jean-François Soucy** (né: 21/05/1729) qui épousa Marie Brigitte Dessaint dite St-Pierre à St-Roch-des-Aulnaies, le 4 mars 1753.
Le couple vécu à La Pocatière;
- **Louis Soucy** (né: 23/03/1734) qui épousa Marie Catherine Dulignon dite Lamirande à St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup le 23 août 1756.
Le couple vécu à St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup (Louiseville);
- **André Soucy** (né le 27 déc. 1735) épousa Marie Catherine Nadeau à Kamouraska, le 20 juin 1758.
Le couple vécu à Kamouraska;
- **Pierre Soucy** (né: 8/10/1737) qui épousa Marie Charlotte Lévesque à Rivière-Ouelle, le 17 janvier 1763.
Le couple vécu à Rivière-Ouelle.
- **Prisque Soucy** (né: 3/07/1741) qui épousa en 1^{ière} noces Marie Catherine Côté à l'Île Verte, le 20 juillet 1766 et en 2^{ième} noces Marie Madeleine Rioux à Trois-Pistoles, le 28 janvier 1768.
Le 1^{ier} couple vécu à l'Île Verte;
Le 2^{ième} couple vécu à l'Île Verte.
- **Charles-François Soucy** (né: 14/01/1745) qui épousa Marie Joseph Leclerc dite Francoeur à St-Jean-Port-Joly, le 9 novembre 1772.
Le couple vécu à Kamouraska.

LA MAISON DE JEAN FRs SOUCY¹ DANS LA SEIGNEURIE DE RIVIÈRE-OUELLE

Jean François Soucy¹ épousa **MARIE CLAIRE ROUSSEAU** à L'Islet, le 3 juillet 1735. Le couple va demeurer pour un temps à La Pocatière depuis la date de leur mariage jusqu'après la naissance de leur septième enfant, une fille prénommée Marie Joseph, le 9 octobre 1747. Peu de temps après, la famille va déménager à Rivière-Ouelle.

Dans la *Maison de Jean François Soucy*¹, il y eu deux (2) fils qui ont assuré la continuité de cette lignée.

JEAN FRANÇOIS SOUCY¹ UNE POSTÉRITÉ ASSURÉE PAR 3 FILS

- **François Marie** (né à La Pocatière, le 11 mai 1736) qui épousa Marie Judith Élizabeth Deneault dite Labrie à Kamouraska, le 10 janvier 1763.
Le couple vécu à Rivière-Ouelle;
- **Cyriac Soucy** (né à Rivière-Ouelle le 22 janvier 1755) qui épousa en 1^{ière} noces Louise Marcoux à Berthier, le 9 janvier 1786 et en 2^{ième} noces Marie Théotiste Isabel à St-Henri de Lauzon, près de Lévis, le 17 août 1795.
Le 1^{ier} couple vécu à Berthier-sur-Mer
Le 2^e couple vécu à St-Henri-de-Lauzon

Jean François Soucy et Marie Claire Rousseau eurent au moins dix (10) enfants connus parmi lesquels on compte quatre (4) autres fils qui n'ont pas eu de postérité connue. Deux (2) d'entre eux sont décédés en bas âge. Ce sont Basile Soucy qui est né à La Pocatière le 18 avril 1742 et qui est décédé au même endroit le 29 avril de la même année à l'âge déclaré de 11 jours. Puis, il y a Ambroise qui est né à Rivière-Ouelle le 29 octobre 1752 et qui est décédé au même endroit le 21 avril 1756 à l'âge approché de 3 ans et demi. Quant aux deux (2) autres fils que sont Jean-Charles, né à La Pocatière, le 23 avril 1743 et Pierre Soucy, né à Rivière-Ouelle, le 27 octobre 1750, nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus et encore moins s'ils ont eu une postérité. Il demeure donc la possibilité de deux autres lignées potentielles dans la *Maison de Jean François Soucy*¹. Quant au

HISTOIRE DE LA FAMILLE SOUCY AU QUÉBEC

père qui fut baptisé Jean François mais qui fut le plus souvent appelé François Soucy, il est décédé le 8 septembre 1758 à l'âge de 46 ans et demi et il fut inhumé à Rivière-Ouelle le lendemain. Devenue veuve, Marie Judith Deneaux dite Labrie esr allée vivre à St-Pierre de la Rivière-du-Sud comme l'atteste l'acte de mariage de leur fils François Marie Soucy daté du 10 janvier 1763.

LA MAISON DE CHARLES FRs SOUCY¹ DANS LA SEIGNEURIE DE LA POCATIÈRE

Charles François Soucy¹ est né à La Pocatière le 9 octobre 1721 et est décédé à l'âge de 31 ans au fort de la Presqu'île (Lac Érié) où il fut inhumé par le Père Récollet Gabriel Anhauser le 20 septembre 1753. Nous n'avons pas retrouvé son mariage cependant que nous savons qu'il eut un fils prénommé Germain qui épousa Marie Dionne à Kamouraska le 16 février 1767. Germain déclare alors que ses parents sont «*feu François Soussis*» et sa mère «*MARIE ANGÉLIQUE LIZOT*» de la paroisse de Ste-Anne. À cette époque, il ne peut s'agir que de Charles-François Soucy car le frère de ce dernier, Jean-François, était alors marié à Marie Claire Rousseau. Qui plus est, le 12 novembre 1753, Marie Angélique Lizotte épouse Augustin Roy dit Desjardins à La Pocatière. Tout indique qu'elle se sera remariée dès l'annonce du décès de son mari parti guerroyer dans les pays d'En-Haut (lac Érié). Dans la *Maison de Charles François Soucy*¹, on ne connaît qu'un (1) fils qui a assuré la continuité de cette lignée.

CHARLES FRANÇOIS SOUCY¹ UNE POSTÉRITÉ ASSURÉE PAR 1 FILS

- **Germain Soucy** (né: lieu et date inconnus) qui épousa Marie Angélique Lizotte vers 1745 sans doute à Ste-Anne
Le couple vécu à La Pocatière.

UNE MAISON ET TROIS LIGNÉES À L'ORIGINE DE L'ASSOCIATION

La *Maison de Joseph Soucy*¹ a produit le plus grand nombre de lignées et il n'est donc pas étonnant que le plus grand nombre d'entre nous appartiennent à cette Maison. À titre d'exemple, mentionnons que les trois fondateurs de l'Association des familles Soucy appartiennent à la «*Maison de Joseph Soucy*¹ ». À l'intérieur de cette Maison, les fondateurs appartiennent à trois (3) lignées différentes: Alain L. est de la lignée de Jean-François Soucy à l'origine des Soucy du pays de Kamouraska et de Lotbinière, Paul est de la lignée d'André Soucy à l'origine des Soucy établis dans le pays de Madawaska et Pierre Soucis est de la lignée de Louis Soucy dont sont issus les Soucis du pays de Lanaudière. Et vous ! À quelle Maison appartenez-vous ?

LES PREMIÈRES IMPLANTATIONS HORS DU PAYS DE KAMOURASKA

À la fin du Régime Français, les familles Soucy étaient toutes regroupées autour de Rivière-Ouelle, entre La Pocatière et Kamouraska, à l'exception de deux jeunes familles qui vont sortir du terroir ancestral. Ces familles vont quitter le pays de Kamouraska et le Bas-Saint-Laurent pour aller s'établir en amont du fleuve. Les chefs de ces familles sont Cyriac Soucy de la «*Maison de Jean François Soucy*¹ » et Louis Soucy (Soucis) de la «*Maison de Joseph Soucy*¹ ». Dans ces deux cas, on pourra dire : *Qui prend épouse prend pays*. C'est ainsi que Cyriac s'est d'abord établi Berthier puis à Saint-Henri de Lauzon d'où étaient originaires Louise Marcoux et Théotiste Isabel. Quant à Louis Soucy (Soucis), il a osé en s'établissant plus loin à St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup dans la région du lac Saint-Pierre d'où était native son épouse Marie Catherine Dulignon dite Lamirande. Regardons de plus près les motifs de Louis Soucy. La famille de son épouse était établie dans la seigneurie de la Rivière-du-Loup depuis le tour-

nant du 18^{ème} siècle alors que son grand-père, Pierre Dulignon, Sieur de Lamirande, sergent de la compagnie de Cabanac, y avait établi sa famille au lendemain de son mariage en 1703. Il avait acquis une concession dans le fief de la Rivière-du-Loup-en-Haut. Il y possédait une terre d'environ cinq (5) arpents avec maison, grange, étable et trente arpents cultivés. La concession se trouvait dans le deuxième rang de la seigneurie sur la rive droite de la Grande-Rivière-du-Loup. Elle se trouvait juste en face de la première église qui avait été bâtie en 1705 sur la rive gauche de ladite rivière. Au lendemain du mariage de Louis Soucy en 1756, l'avenir de la Nouvelle-France était alors incertain. Depuis la chute de l'Acadie l'année précédente, toute la colonie était sur un pied d'alerte devant la menace d'invasion de la flotte britannique. La crainte était d'autant plus grande que les seigneuries du Bas-Saint-Laurent allaient être les premières menacées. On peut penser qu'au lendemain de son mariage, Louis aura pris la décision d'aller demeurer dans la seigneurie de la Rivière-du-Loup-en-Haut, plus isolée. Pour accéder au village à partir du lac St-Pierre, on devait en effet remonter la grande rivière du Loup sur la distance d'un mille anglais. Mais la raison de sécurité n'est pas la seule qui ait pu motiver Louis d'aller s'établir aussi loin. Par son mariage, Louis entrait dans le cercle des familles De Lamirande (beau-père), Paillé (belle-mère) et Desjarlais (arrière-belle-mère) qui s'adonnaient toutes à la traite des fourrures. Ainsi, Jacques et Claude De Lamirande, les frères de Marie Catherine, figuraient régulièrement sur la liste des trafiquants de fourrures qui se rendaient à Michilimakinac et à la Baie des Puants au lac Michigan pour y faire commerce. De plus, ses cousins germains Louis et Joseph Desjarlais faisaient régulièrement des expéditions au poste Michilimakinac à l'instar de beaucoup d'autres jeunes gens de la seigneurie. Il est donc possible que Louis Soucy ait participé à ce commerce alors que par ailleurs, la paroisse St-Antoine, qui connaissait un essor fulgurant de colonisation, était devenue l'une des plus importantes paroisses de la région. Louis avait vu juste

Alain L. Soucy

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

ANNE SOUCY, ANCÊTRE DES LABEL, DES BOIS ET DES MAURAI

Il y a eu de nos ancêtres, surtout des mâles, qui se sont illustrés par leurs actions. Militaires célèbres! Marchands entreprenants! Agriculteurs prolifiques et prospères! Navigateurs de long cours! Fondateurs, défricheurs, bâtisseurs, l'historiographie en a multiplié les témoignages.

Nos ancêtres féminines, elles, confinées à la maison et aux soins des enfants, affichent un curriculum bien moins reluisant, si l'on se fie aux très rares biographies publiées dans nos revues généalogiques. Femmes voilées de nos archives, nos aïeules demeurent en retrait derrière le trône de leur maître-roi; oubliées dans la cuisine; éclipsées derrière leurs fils. Elles ne pointent pas au palmarès. Elles ne brillent pas au temple de la renommée. Limitées à un rôle dérobé, on les tient aujourd'hui comme historiquement négligeables. Sans blason. Comme anonymes. Pourtant!

Anne Soucy (1671-1743) de Rivière-Ouelle est une de ces femmes furtives, discrètes, obscures; mais quelle histoire, et quel type d'ancêtre! Un cas parmi des milliers!

Orpheline de père d'abord à l'âge de sept ans, aînée de quatre frères et soeurs Soucy; orpheline ensuite de son père adoptif, Damien Bérubé, à dix-sept ans; premier mariage à dix-neuf ans, puis veuve de Jean Lebel (1670-1699) à vingt-neuf ans, alors qu'elle est mère de cinq enfants Lebel, cinq orphelins âgés de neuf ans à huit mois; veuve-mère, ou mère "naturelle", en 1703 de Marie-Thérèse; second mariage en 1704 avec Jacques Bois (1671-1741), et mère de huit autres enfants Bois. Inhumée à soixante-douze ans le 4 fé-

vrier 1743 à Rivière-Ouelle, veuve de deux maris, mère de quatorze enfants, grand-mère de soixante petits-enfants (neuf Taillon; un Lavoie; neuf Mignault; deux Saucier; huit Dubé; sept Maurais; vingt-quatre Bois).

Mais là, rien d'exceptionnel! Anne Soucy ne faisait que poursuivre dans la même lignée que sa mère, Jeanne Savonnet (1646-1721). Cette dernière, *1^{ère} fille du Roi*, avait aussi épousé trois maris, connu trois veuvages, donné naissance à douze enfants, et installé tous les siens sur leurs lots respectifs, en évitant les embrouilles. Une fille du Roi à la stature de femme royale, inhumée à soixante-quinze ans! Anne Soucy, à cause de son rang d'aînée, dut seconder sa mère dans l'éducation de ses frères Soucy et Bérubé. Toutes les deux, la fille et la mère, sont décédées au novembre de leur vie. (Cf: *Le Monde Berrubey*, Vol 5, No 3, été 1993, p.15: *Jeanne Sauvenier*, par Paul-Henri Hudon). *Pas de couronne, ni sceptres sur le tombeau de ces ancêtres*, écrivait le poète François Villon. Mais, si vous *cherchez leur monument, regardez autour de vous*, répondait l'abbé Raymond Casgrain.

À Rivière-Ouelle, à la même époque, Jeanne Chevalier (1645-1716) dépose aussi en terre ses trois maris successifs: les sieurs Lecanteur, Lévesque et Deschamps. La *bonne femme Bouchard*, née Madeleine Bouchard (1665-1755), épouse de Pierre Dancosse, ressemble à Anne Soucy: à la suite d'une fournée de six filles légitimes et d'un garçon, Madeleine donnera aussi naissance à une fille naturelle le 18 juin 1700, avant d'épouser son second mari, François Gauvin (*Registres de Rivière-Ouelle et Estuaire Généalogique*, No 35, *Septembre 1990: Être fille-mère à Rivière-Ouelle autrefois*, par Paul-Henri Hudon, p. 790-803).

Toutes et chacune de ces veuves ont su relever les affaires de leurs feus maris; Semences, récoltes, soin du troupeau; achats et ventes; paiement des dîmes et des rentes; éducation et soin des enfants.

LES FAMILLES SOUCY ET LABEL

La genèse de ces deux familles Soucy et Lebel est à ce point ressemblante qu'il est amusant de les comparer. même décès prématurés des pères; même nombre d'orphelins; même remariage nécessaire des veuves; même âge des rejetons qui sont pris en charge par des beaux-pères.

LES SOUCY

Les Soucy descendent de Jean Soucy dit La Vigne, habitant de l'Île-aux-Grues. L'ancêtre, décédé vers 1677, laissa à Jeanne Savonnet, son épouse, quatre jeunes enfants. Ces orphelins Soucy furent élevés par Damien Bérubé de Rivière-Ouelle qui avait épousé la veuve Jeanne Savonnet en 1679. Les orphelins Soucy sont:

- **Anne Soucy**, baptisée le 15-09-1671; inhumée le 05-02-1743.
- Pierre Soucy, baptisé le 16-04-1673; inhumé le 09-01-1760.
- Marie-Anne Soucy, baptisée le 26-04-1675; épouse de Charles Peltier.
- Guillaume Soucy, baptisé le 01-05-1677; inhumé vers 1712.

LES LABEL

Les Label descendent de Nicolas Lebel et de Thérèse Mignot. L'ancêtre, décédé vers 1677, laissa à la veuve Thérèse Mignot quatre enfants qui furent élevés par René Ouellet de La Pocatière. René Ouellet avait épousé Thérèse Mignot en 1679. Les orphelins Label sont:

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

- **Jean Lebel**, baptisé le 23-01-1670; inhumé le 6-10-1699
- Angélique Lebel, baptisée le 10-11-1672; épouse de Mathurin Ouellet.
- Nicolas Lebel, baptisé le 12-05-1675; inhumé avant 1725.
- Joseph Lebel, baptisé le 09-07-1677; inhumé le 06-08-1747.

Le mariage des aînés: Jean Lebel et Anne Soucy

Ces orphelins Lebel et Soucy vivaient comme transplantés dans des familles reconstituées, aussi bien dire, étrangères. C'est-à-dire qu'ils ne pouvaient hériter d'aucune part de terre du lot familial des Bérubé, ni des Ouellet. L'avenir pour eux était au dehors; et ils se devaient d'en sortir.

Le destin fit en sorte que Jean Lebel, mineur de dix-neuf ans, épousa Anne Soucy, mineure de dix-huit ans, à Rivière-Ouelle le 16 août 1689. Attendant et bien assorti, ce mariage des deux aînés et orphelins Lebel et Soucy fut fortement encouragé par le seigneur de Rivière-Ouelle; il fut leur parrain à l'église et il les dota d'une respectable concession de terre *en bois debout*. Puis des enfants naîtront aux deux ans:

- Marie-Anne Lebel, baptisée le 30-10-1690; inhumée 29-10-1770: neuf enfants Taillon; un Lavoie
- Jean-Baptiste Lebel, baptisé le 06-08-1692; inhumé le 28-01-1716; célibataire.
- Nicolas Lebel, baptisé le 01-11-1694; inhumé 7-4-1774: neuf enfants de Françoise Mignault
- Françoise Lebel, baptisée le 07-01-1697: deux enfants du veuf Charles Saucier.
- Marguerite Lebel, baptisée le 08-03-1699: huit enfants du veuf Louis Dubé.

Puis, inattendu comme l'éclair, le décès de Jean Lebel en 1699 surprend tout le monde; troisième perte douloureuse, après le décès successif de ses deux pères. Une lourde charge familiale pèse sur la veuve Soucy, pendant qu'un lot encore vierge attend des bras forts pour l'essarter.

Trois ans s'écoulent, des prétendants ne sont pas sans avoir remarqué cette veuve esseulée. Qui plus est, la veuve dispose d'un important patrimoine en voie de développements. À tel point que Anne Soucy tombe enceinte. Elle accouche de Marie-Thérèse Soucy à Rivière-Ouelle le 5 octobre 1703. Père inconnu ? ou père mis à la porte ?

Le parrain et la marraine sont les voisins, Jean Migneau et Marie-Xainte Boucher. Le bébé ne sera pas donné en adoption. S'il eut été un enfant mâle, l'aurait-on confié à quelque famille sans rejeton ?

Voilà qu'après les enfants Lebel, entre dans la famille une autre héritière, comme un greffon accroché au tronc commun; une importune qui bouscule. Le déroulement serein des saisons s'en trouve perturbé. L'avenir devient plus compliqué.

Anne Soucy garde par devers elle l'enfant née hors mariage. Elle aurait pu accoucher incognito à la ville, céder son enfant à une bonne famille adoptive. Au contraire, elle affronte les murmures et les regards obliques du voisinage. À la face de tous, Anne Soucy éduque Marie-Thérèse et la conduira, vingt-six ans plus tard, à l'autel des épousailles. On ne pourra pas la qualifier d'insouciant ni de sans-souci.

LOUIS MAURAI (MORET)

Venu on ne sait d'où, Louis Maurais (Moret) débarque à Rivière-Ouelle vers 1728. Est-il pêcheur ? Est-il soldat ? Marin en fugue ? ou faux-saunier ? Quel est son âge ? Qui sont ses parents ? On n'en sait rien. Nous avons trouvé la première mention de Louis Moret en Nouvelle-France, où il signe comme témoin, dans un acte du notaire Janneau, le 20 avril 1729.

Il remarque Thérèse et lui demande sa main. Anne y consent. Une communauté est formée; des enfants naissent. Voilà qu'en plus d'un père inconnu, Marie-Thérèse nous aura laissé un mari "inconnu".

D'importants monuments rappellent le souvenir du soldat inconnu; mais les *amants inconnus*, eux, *dorment sous l'herbe de l'oubli qui cache même la tombe* (Leconte de usie). Pour le grand regret des généalogistes, la remontée vers le moyen-âge ancestral de cette famille s'en trouve interrompue. L'arbre est tronqué; les racines sont coupées. Notre curiosité reste en suspens. La ligne de vie se perd comme ce Nil mystérieux dont on ignorait la source. Un ancêtre "aux parents-inconnus" ne peut nous présenter un déroulement généalogique de sa galerie d'ancêtres, il n'offre pas ce bel album bien ficelé des portraits; il se laisse voir comme on découvre une fresque brisée, restant d'une oeuvre perdue, une nature morte. Pas un arbre, mais une gaule, une baguette.

Les Maurais donc descendent de Louis Moret et de Thérèse Soucy (1703-1780), fille de Anne Soucy, mariés (?) à Rivière-Ouelle vers 1729. Nous ne possédons pas de contrat ni d'acte de mariage de ce couple.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

L'acte de sépulture de l'ancêtre est introuvable. Il manque aussi des inscriptions de naissance des enfants. On a trouvé peu de documents sur leurs biens et leurs acquisitions. Mystère ! Louis Moret serait décédé entre 1742 et 1756. Sa fille Louise Moret fut engagée chez André Bérubé de Rivière-Ouelle. Lorsque *Louise Maureret (sic)* épouse Joseph François Lévesque, son patron lui donne en dot: 400 livres tant en effets, coffres, hardes, linge que le sieur Bérubé a donnés pour ses salaires. Et Bérubé promet lui bailler une vache à lait, deux moutons, six assiettes, etc... et ce pour les bons services qu'elle lui a rendus, et ce à la veille des épousailles (Joseph Dionne: 31-10-1756).

Treize Boy (sic), veuve de Louis Maureret (sic) sera inhumée le 7 mai 1780 à Rivière-Ouelle, âgée de 75 ans environ. Leurs sept rejetons, petits enfants de Anne Soucy, sont:

- Louis Maurais, baptisé c1730; inhumé le 16-06-1749.
- Alexis Moret, baptisé le 04-10-1732; inhumé le 28-08-1821 à Rivière-Ouelle.
- Louise Moret, baptisée le 11-07-1734; épouse Joseph-François Lévesque en 1756.
- Pierre Morais, baptisé le 31-05-1736; sa mère est nommée *Thérèse Lebel*.
- Jacques Maurais, baptisé le 04-11-1738; inhumé en 1817 à Carquet.
- Jean-François (Baptiste) Maurais, de *Sainte-Anne, baptisé à Rivière-Ouelle*, le 24-09-1740; inhumé le 12-03-1809 à Rivière-Ouelle.
- Antoine Maurais, baptisé le 04-03-1743.

Louis Maurais semble habiter près des Bois lorsqu'il arrive à Rivière-Ouelle. Il accompagne Jacques Bois chez le notaire; les deux signent souvent au bas de divers contrats (Janneau: 24-04-1735). Jacques Bois, Pierre Plourde et Jacques Gauthier qui se rencontrent à l'occasion venaient de Poitiers. Louis Maurais qui fréquente ces familles, pourrait-il venir du même endroit?

Un jeune homme désireux, en se mariant, de grossir son patrimoine, regardera du côté d'une fille bien dotée. La jeune fille, elle, dans l'attente du prince charmant, s'efforcera de garnir son *coffre d'espérance*. Apparié les dots est aussi important que d'unir les familles. C'est tout à l'honneur de Louis Maurais d'avoir épousé une fille sans dot. On ne peut présumer d'un mariage d'affaires dans son cas; mais une sorte de "mariage raisonnable", comme disent les Chinois, voire même une grande passion.

Entre temps, Anne Soucy avait convalué en justes noces avec un fougueux prétendant, venu de Montréal, Jacques Bois, tambour dans une compagnie de soldats.

LES BOIS

Les Bois descendent de Jacques Bois dit La Baguette (1671-1741), soldat tambour dans la compagnie du sieur de Longueuil, et de Anne Soucy (1671-1743), veuve de Jean Lebel. Leurs enfants:

- Joseph Bois (1707-1714)
- Jacques Bois (1705-1771): onze enfants. (Marie-Anne Soucy en a connu six)
- Jean-Bernard Bois (1710-1742): quatre enfants.
- Jean-Baptiste (1710-ca1763): un enfant
- André Bois, (1712-1713)

- Madeleine Bois (1713-1713)
- François-René Bois (1714-1714)
- Étienne Bois (1715-ca1781): huit enfants (inconnus de Marie-Anne).

FORMATION ET PARTAGE DES PATRIMOINES

Les familles sont liées à la terre comme les rois étaient liés à leur royaume. Une communauté, créée par un mariage public, confère des droits et obligations aux membres de cette communauté. Ainsi un domaine concédé aux Lebel ne peut être transmis qu'aux enfants Lebel; les conquêtes de la communauté des Bois n'appartiennent qu'aux Bois; si le mariage avait été clandestin, aucune communauté de biens n'aurait été créée.

Les enfants nés hors mariage n'ont aucun droit à la terre; à peine peut-il leur échoir des biens meubles ou une somme d'argent. Ces irréguliers sont déchus; sans dot; une telle fille constitue sur le marché des gens-à-mariage une moins-value. On préférera toujours épouser une douairière garnie, un héritier nanti. Une famille en vue, bien cotée, un *premier-banc-d'église* ajoute une dorure à la réputation du futur conjoint. Surtout à une époque où les parents organisaient les mariages; un portefeuille épais était un atout non négligeable. Chez tout amoureux(se), sommeille toujours un *coureux-de-dot*, qu'on l'admette ou pas.

Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée, disait-on. La réputation aussi vite faite que défaite dans ces villages pèse lourd dans les choix matrimoniaux. Un fils de notable ne prendra pas épouse chez les vilains du faubourg sans déshonorer son rang. La flétrissure causée par un fils rebelle ou une fille libertine déclassera longtemps telle ou telle famille en vue.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

LE BIEN DES LABEL

Jean Lebel avait reçu officiellement un billet de concession des mains du seigneur Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie le 16 avril 1690. Cet acte de donation devint officiel le 28 février 1692 (Notaire Janneau). Cette terre en bois debout de *quatre arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, bornée d'un côté à Jean Mignot dit Labry, et d'autre côté aux terres non concédées...* était située dans l'Anse-aux-Iroquois à Rivière-Ouelle.

Jean Lebel y fit retentir les coups de hache; il parvint à *désarter* quelques arpents pour y semer un peu de blé, pacager un ou deux animaux, il mourut hélas trop jeune le 6 octobre 1699.

Dix ans plus tard, soit le 26 février 1710 (Janneau), on dressait un inventaire des biens de feu Jean Lebel et de Anne Soucy et on élisait un tuteur aux enfants mineurs. Assistaient à l'élection: *Nicolas et Joseph Lebel, oncles paternels des mineurs; Guillaume Soucy, oncle maternel, René Brisson, capitaine de la côte du sud, Jacques Bois, beau-père des mineurs, Joseph Michel-Taillon, beau-frère et Jean Mignot dit Labry, voisin.* Jacques Bois, qui était déjà leur beau-père, fut désigné tuteur officiel. Cette fonction l'obligeait à protéger les droits de ses pupilles, à conserver et faire valoir leur bien.

Le 27 avril 1716 (Janneau), on dressait le partage entre les héritiers de feu Jean Lebel, *La terre de quatre arpents dans l'Anse-aux-Iroquois, bornée au nord-est à Jean Mignot et au sud-ouest à Joseph Jalbert-Bellefontaine, sera fractionnée en cinq parts de huit perches chacune; Françoise, Jean, Nicolas, Marianne et Marguerite Lebel recevaient une*

part égale... Même Jean-Baptiste Lebel qui était décédé le 28 janvier 1716 et Marianne déjà mariée à Joseph Michel-Taillon recevaient une part. Cette dernière ainsi que sa soeur Marguerite renoncèrent à tout héritage futur (Janneau, 10 octobre 1735); quant à Françoise Lebel, elle avait reçu le 25 juin 1725 de Jacques Bois et de sa mère, une somme de quarante livres, ainsi qu'une taure pleine et une mère vache... Nicolas Lebel et ses descendants continueront à suer sur le patrimoine de l'ancêtre à Rivière-Ouelle; pendant quatre ou cinq générations, cette terre demeurera dans la famille Lebel.

LE BIEN DES BOIS

Jacques Bois et ses enfants ne peuvent hériter du patrimoine concédé à Jean Lebel. Il doit se procurer une terre. A-t-il demandé au seigneur une concession qu'on lui aurait refusée? Je l'ignore. Le 20 juin 1711 (Janneau), Jacques Bois achète de Jeanne Chevalier pour cent livres une terre en bois debout de quatre arpents par quarante deux sur le fleuve Saint-Laurent, bornée au nord-est aux terres non concédées et au sud-ouest à Galleran Boucher... Tout près de la terre des Lebel.

Jeanne Chevalier, veuve Lecanteur, veuve ensuite de Robert Lévesque, et troisième fois veuve du seigneur Jean-Baptiste-François Deschamps, détenait cette terre non défrichée depuis 1689. Cette année-là, son fils Nicolas Lecanteur avait reçu une terre de quatre par quarante-deux dans l'Anse-aux-Iroquois, ... bornée à Galleran Boucher... (Janneau: 30-6-1712). Les décès, les veuvages successifs et les règles de succession avaient fait en sorte que ce lot, récupéré par la veuve Chevalier, pouvait être revendu, étant donné que Nicolas Lecanteur, le fils détenteur, était décédé en 1692.

Jacques Bois fera le partage de son lot familial le 10 octobre 1735 (Janneau). Chacun des quatre garçons survivants recevra un arpent, moyennant une pension aux vieux parents, entre autres *dix* minots de blé chacun par an; $\frac{1}{2}$ cochon gras, quatre livres de beurre... etc... Ni les Lebel, ni Thérèse Soucy ne toucheront de part dans cette terre.

Or, les enfants Bois prennent épouse à La Pocatière et décident de vendre leur part de terre à Rivière-Ouelle pour s'installer dans la seigneurie voisine. Il semble plus facile d'obtenir des terres chez le voisin. De telle sorte que les Bois quittent Rivière-Ouelle et que la terre des Bois échoiera au marchand Jean-Baptiste Dupéré. Jacques Bois, fils, avait aussi acquis un lot d'Augustin Plourde au second rang de La Pocatière. (Janneau: 12-03-1730; 08-03-1735; 15-04-1735; 25-06-1736; 02-09-1737; 02-08-1738; Joseph Dionne: 01-04-1749; 20-02-1752). Mais jamais voit-on les Lebel transiger des lots de terre avec leurs demi-frères Bois.

La terre d'origine des Bois à Rivière-Ouelle passera successivement au marchand et major de milice Jean-Baptiste Dupéré (1718-1786), au marchand Jean-Baptiste Bonenfant (1713-1797), au juge de paix et seigneur Pierre Casgrain (1771-1828), au notaire François Letellier (1791-1828), au notaire, député, ministre, sénateur et lieutenant-gouverneur, Luc Letellier de St-Just (1820-1881), puis à M. Louis Dubé (1875-1960), maire, au tournant du siècle présent. Une famille Garon vient en 1996 de l'acheter de Raymond Dubé. Elle est riche d'histoire cette terre.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

LES TERRES DES MAURAI

Louis Maurais aurait obtenu une concession du seigneur D'auteuil à la Grande Anse autour de 1730. Nous n'avons pas retrouvé de contrat de concession. Il habite et fait baptiser à La Pocatière ses enfants Alexis en 1732 et Marie-Louise en 1734. Il revient à Rivière-Ouelle en 1735.

Le 27 avril 1735 (Janneau), Louis Moret échange une terre avec Jean-François Pelletier, les deux sont habitants de La Bouteillerie dans la Grande Anse. Moret cède à Pelletier une terre de quatre arpents de front à la seconde concession de La Pocatière. En retour Pelletier donne à Louis Moret une terre de trois arpents de front par quarante-deux à Rivière-Ouelle dans l'Anse-aux-Iroquois. Trois jours plus tard, Louis Moret vend à Jacques Gauthier et à son épouse, Ursule Pain, une terre de deux arpents par quarante-deux dans l'Anse-aux-Iroquois, pour 60 livres, savoir dix minots de blé pour semer cette année et 25 livres en argent et le reste en marchandises et blé payables au retour du voyage de l'acquéreur de Québec (Janneau: 30-4-1735). Nous croyons que cette transaction est restée incomplète, et donc nulle, puisque Louis Moret vendra un arpent et demi de front le 7 juin 1742 à l'enseigne de milice, François Gagnon.

Par la suite, Louis Moret, Jean-Baptiste Bois et Nicolas Beaulieu échangeront des terres le 7 mai 1737 (Janneau). Mais ces transactions seront annulées le 24 septembre 1740.

Il est difficile de situer de façon précise cette terre des Maurais parce que les descriptions du notaire sont imprécises, les bornages changeants et les dimensions douteuses. Mais lorsque Jean-Baptiste Maurais épouse Ursule Plourde le 30 janvier 1758, il apporte en dot *une terre de trois arpents de front par quarante-deux de profondeur à la Petite Anse, avec la maison construite pas encore achevée* (Joseph Dionne: 30-01-1758). Il doit s'agir ici de la terre paternelle, léguée par feu Louis Moret.

LE DESTIN DES ENFANTS NATURELS

Les enfants naturels, disions-nous, n'apportent dans leur corbeille qu'une bien pauvre dot; ce sont des gens sans terre. Leur mariage ne réunit pas des intérêts. Il sera donc inutilement coûteux et superflu de passer chez le notaire puisqu'il n'y a pas de richesse à transférer. Le patrimoine des Maurais s'est constitué après le mariage.

L'enfant naturel qui est sans nom, sans naissance et sans droits n'apporte que sa bonne volonté, sa force de travail et un secret désir de promotion. Née marginale, la fille naturelle végète en marge de la société bienpensante; ce n'est pas mademoiselle Soucy, ce n'est pas Mme Maurais; c'est Thérèse; pire, on la désignera comme "la" Thérèse.

Le mariage avec Louis Moret va permettre à cette jeune femme de sortir de sa non-existence légale; elle devient comme émancipée, civiquement adulte. C'est vraiment une seconde naissance pour elle, la résurrection. Son mari, c'est son salut. Une fois le patrimoine constitué, elle aura droit à la moitié des

immeubles de son feu mari. Bref, un enfant naturel n'apporte pas de dot puisqu'il n'a pas droit au patrimoine commun. En retour, il ne sera pas tenu aux charges de soutien des vieux parents dans leur vieillesse. Il ne reçoit rien et ne donne rien.

Le cas de Thérèse Soucy n'est pas unique à Rivière-Ouelle à l'époque. J'ai pu dénombrer, vivantes en 1714, quelque sept personnes nées plus ou moins régulièrement dans les années précédentes et vivant auprès de leurs parents (Paul-Henri Hudon, Être fille-mère à Rivière-Ouelle autrefois, dans L'Estuaire Généalogique, no. 35, septembre 1990, p. 790 à 803).

OBSERVATIONS

Anne Soucy n'a rien à pavoiser. Elle n'est pas *riche et célèbre*. Elle n'a pas *entendu de voix* et n'a pas levé le siège d'Orléans. Elle n'est pas duchesse en sabots, ni courtisane à Versailles. N'eut pas de mari empereur, ni gagna le Goncourt. C'est une femme sans histoire. Rien à dire!

Pendant l'histoire de Anne Soucy n'est pas banale. C'est qu'il y a des milliers de Anne Soucy. Et à cause du nombre, ça parle fort. C'est incontournable!

Les veuves sont fréquents et récurrents dans ces familles. Les épouses sont victimes des décès précoces de leur mari; mais, malgré ces maris précaires, les Anne Soucy ont eu des enfants à la brassée. Une marmaille exigeante! Qu'il se glisse un impromptu dans le *band*, voilà un soubresaut, mais la mélodie continue. A pied levé, un second, ou un troisième mari reprend la charrue.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

Les orphelins subissent ces remariages; ils doivent tolérer un beau-père qui les prend en charge ou une marâtre qui discrimine; subir un placement chez des parrains déjà surchargés. Besoin d'un protecteur chez ces femmes veuves.

Ex: les Soucy, Jacques I, Marie-Anne II, Ex: les Lebel, Nicolas I; Jean II, fils; Nicolas II, fils; Jean-Baptiste III, laissent tous des veuves avec charge de famille.

Le problème d'une veuve-mère, Anne Soucy: elle ne trouve pas de mari dans son voisinage; bien dotée mais pas courtisée, comme bannie, exclue, mise à l'écart, condamnée et proscrite. Vous *n'avez pas voulu de moi, bons-à-rien, vous verrez ce que mon mari fera de votre morgue hautaine...* Elle épousa alors un étranger, au passé lourd. Et c'est un retournement de situation, la femme censurée est vengée. L'infamie devient respectable. Femme devenue la lumière d'un homme mais qui accepte d'être son ombre, de s'éteindre puis de mourir. Femme perdue mais sauvée par son second mariage et ses maternités successives.

Homme condamné mais sauvé par sa paternité et ses devoirs. Les deux culpabilités se confondent et restaurent l'honneur.

Mère coupable mais fille jugée et pointée du doigt. A la fille bâtarde, il sera interdit aux enfants voisins de jouer avec elle. Mots grivois murmurés dans le dos; regardée de haut, tenue éloignée. Elle pouvait être allègre et enjouée à la maison mais devenait fuyante et renfermée passé le seuil. Tête baissée dehors, muette, sombre, discrète. Paria, sauvée par un prince charmant imaginaire, sorte de "survenant" surgi de nulle part, inconnu et anonyme.

L'enfant né de l'occasion n'a pas de part au patrimoine; la terre lui échappe. Les autres soeurs et frères ont du bien, de la terre, une assise, une origine, une dot, un nom; La Thérèse n'a rien que l'exil intérieur, que l'âme au ghetto; elle est la martyre de l'exclusion; la repoussoir des bien-pensants.

FAMILLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

La famille nucléaire classique biparentale: père, mère et enfants, le modèle familial traditionnel est aujourd'hui chamboulé. Certains le déplorent; d'autres s'en réjouissent. Se multiplient les familles monoparentales. On voit des familles recomposées, mère et ses enfants réunis à un autre père et ses propres enfants; ce qui donne des demi-frères et des belles-mères; des *la-blonde-à-mon-père*, et des *le-chum-à-ma-mère*; des patronymes divers au sein de la même cellule familiale et trop souvent des patronymes cousus bout à bout, comme des pièces de catalogues.

Ces modèles familiaux réapparaissent aujourd'hui par suite des séparations, des divorces et des célibats procréateurs; ils existaient autrefois, mais c'était par suite des mortalités, des contraintes de la vie et de la précarité des temps. Le patronyme de l'enfant originait invariablement du *pater familias*, auquel on ajoutait parfois un dit qui renvoyait à une adoption, tel: *Louis Lévesque dit Chamberland*, bedeau (Registre de Rivière-ouelle: 25-3-1781), *Jean-Baptiste Marcoux dit Bonenfant*, navigateur de Rivière-Ouelle; ce dernier se marie sous le nom de Jean-Baptiste Bonenfant dit Marcoux, s'attribuant le nom du père adoptif (Registre de Rivière-Ouelle, 21-07-1783).

Anne Soucy fut l'ancêtre-racine de trois familles de Rivière-Ouelle formant une grappe; la branche verte des Lebel; la greffe vivifiante des Bois et le surgeon-surprise des Maurais.

Paul-Henri Hudon

NOTES SUR L'AUTEUR PAUL-HENRI HUDON

Paul-Henri Hudon est né à Rivière-Ouelle en 1941. Il a publié: *Rivière-Ouelle, 1672-1972*; *Pierre Hudon et ses fils*; *Les Hudon de la Petite-Anse*. Il poursuit des recherches sur les personnes, les familles et les événements historiques de cette localité et de la région. Il publie régulièrement dans *L'Ancêtre* (Québec), dans *L'Estuaire généalogique* (Rimouski), dans *Le Louperivois* (Rivière-du-Loup) et d'autres périodiques les résultats de ses recherches. Récipiendaire du prix de L'Ancêtre en 1999, 2001 et 2004. Gagnant à trois reprises du concours de la Fondation Percy-W. Foy pour des productions historiques sur la région du Richelieu. Membre de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, où il est responsable des publications. Il s'intéresse particulièrement à l'histoire des villages et des campagnes d'autrefois, ou à l'histoire des gens sans histoire. Il *s'intéresse plus aux intentions des marins de Christophe Colomb qu'au commandant de la caravelle; il se penche plutôt sur les humeurs des soldats de Jules César que sur le général lui-même.*

REMERCIEMENTS À L'AUTEUR PAUL-HENRI HUDON

Nous tenons à remercier Monsieur Hudon pour cet article sensible qui rejoint les efforts de l'AFS pour redonner aux femmes toute l'importance de leur contribution à l'histoire de nos familles.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

LA VIE SACERDOTALE MOUVEMENTÉE DE MON GRAND ONCLE TÉLESPHORE SOUCY

C'est vendredi le 31 mai 1940. Transportons-nous au couvent de St-Damien pour assister à un événement très particulier. Les noces d'or sacerdotales de Monsieur l'abbé TÉLESPHORE SOUCY. ¹Sont présents des dignitaires dont son Excellence Monseigneur Plante, de nombreux curés de paroisses, les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, la parenté, les amis ainsi que quelques paroissiens venus représenter la paroisse de St-Ludger.

Pour la circonstance, les religieuses ont orné les murs des salles des divers établissements d'inscriptions qui parlent aux yeux et au cœur. C'est dans la chapelle de l'institution que cette journée particulière prend son essor par une messe solennelle célébrée par le jubilaire. S'ensuit le banquet, les discours, le salut du St-Sacrement à deux heures, et, pour terminer cette journée, tout le monde se dirige à la salle de réception où les élèves des orphelinats exécutent des dialogues plein de délicates allusions.

Mais qui est ce digne vétéran du sacerdoce aujourd'hui âgé de 76 ans dont on vient de célébrer avec grande dignité cinquante ans de vie religieuse?

Télesphore Soucy fait partie d'une famille qui compte 10 enfants dont mon grand-père François-Xavier. Son père se nomme Charles, sa mère Thersile Lemay. (*Voir ascendance généalogique Bulletin « La Source » Décembre 2002 – Volume 11 – Numéro 1*)



L'ABBÉ TÉLESPHORE SOUCY, ORIGINAIRE DE ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE

Les enfants Soucy sont élevés dans une maison qui a vu naître 5 générations de Soucy. Elle fait partie du village de St-Edouard de Lotbinière et est située dans le rang de la rivière Boisclair.

(Voir photo en page suivante)

La propriété était devenue une ferme prospère sous la gouverne de Roger Soucy, membre de notre association, qui l'a vendue lorsqu'il a pris sa retraite. Le bien ancestral a changé de mains par deux fois depuis, mais les actuels propriétaires ont tenu à conserver l'architecture extérieure de l'époque.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE



MAISON ANCESTRALE DE ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE
LIEU DE NAISSANCE DE TÉLESPHORE SOUCY, LE 8 DÉCEMBRE 1863

VOICI LES MEMBRES DE LA FAMILLE LORS DU RECENSEMENT DE 1861.

- Charles Soucy, cultivateur, 39 ans.
- Tharsile Lemay, 38 ans.
- Joseph Soucy, l'aînée des enfants, est âgée de 14 ans et il est dit cultivateur comme son père.
Les autres enfants sont:
- George Soucy, 11 ans;
- Délima Soucy, 9 ans;
- Pierre Soucy, 8 ans;
- Démasile Soucy, 7 ans;
- Polycarpe Soucy, 5 ans;
- Octavie Soucy, 3 ans;
- Joséphine Soucy, 2 ans;
- François-Xavier Soucy, 1 an;

Télesphore naîtra le 8 décembre 1863, deux ans après ce recensement.

Lors de ses études classiques et théologiques faites au Séminaire de Québec, Télesphore écrit une lettre au directeur de l'institution concernant les demandes de pension :

²«Je donne trente piastres cette année; je voudrais encore avoir une diminution sur ces trente piastres pour l'année prochaine, et si je ne craignais vous surprendre je demanderais toute ma pension.»

Il explique que ses parents ne pourraient le faire instruire sans aide et que c'est une de ses sœurs qui paie ces frais pour lui (la sœur en question est Octavie et elle est institutrice). Cette lettre date du 14 avril 1884. Il a la plume facile et utilise beaucoup l'écriture comme moyen de communication ce qui m'a permis de retracer de nombreuses anecdotes.

Télesphore est ordonné prêtre par le Cardinal Taschereau, le 1^{er} mars 1890 en la Basilique de Québec.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

De 1890 à 1899 il devient, tour à tour, vicaire à Saint-Jean Port-Joli (1890-1891), puis il est transféré à Sainte-Agathe de Lotbinière (1891-1892), puis à Saint-Georges de Beauce (1892), à Saint-Alphonse de Thetford (1892-1896) et à Portneuf de 1897 à 1899.

Lorsque son père décède, nous sommes en plein hiver 1896, et voilà qu'il revendique auprès de Monseigneur Bégin une place décente au cimetière pour y enterrer son vieux père.

^{3a} *«Je viens vous informer d'une pénible affaire qui vient de se passer dans ma paroisse natale. Les corps ont été inhumés dans la nouvelle partie sans en avertir les parents même s'il restait de la place dans la vieille partie. Le champ était un pâturage l'année dernière et l'on a seulement pas fait enlever le fumier. Je n'aurais jamais pensé que mon père, qui était certainement un bon chrétien, serait inhumé dans un champ de pâturage.»*

Dans cette lettre qui provient de St-Alphonse de Thetford et datée du 20 mai 1896, il demande justice et réparation pour tous les paroissiens.

🌿 1899 🌿

1899 est une année charnière pour l'abbé Téléphore Soucy. Il est nommé curé à St-Ludger. Lorsqu'on emprunte la route longeant la rivière Chaudière, les sinuosités tout le long du parcours nous font découvrir de jolis petits villages et des vallées à perte de vue. Puis, dans un détour, quelle belle surprise que de découvrir St-Ludger et son église (classée site historique), qui nous apparaît bien campée sur la haute ville ainsi que le pont Soucy qui enjambe la rivière pour emprunter la rue commerciale.

LES DÉBUTS DE ST-LUDGER

⁴Arrivés sur les lieux en 1883, les premiers habitants de Saint-Ludger-de-Risborough, comme on désignait les lieux à l'époque, seront desservis par le père Garon, curé de St-Samuel, à compter de 1887. Il exercera son ministère pendant dix ans et sera remplacé par le curé Louis-Philippe Deschênes. Ce dernier est natif de Sainte-Anne de la Pocatière et le curé Garon de St-Denis de la Bouteillerie.

A la suite d'une requête formulée par les colons le 20 décembre 1891, demande dans laquelle ils réclament qu'une place d'église soit marquée afin de pouvoir travailler à la construction d'une petite chapelle pour avoir la mission régulièrement, la paroisse de Saint-Ludger voit officiellement le jour en 1892. Cependant le projet de construction de la chapelle est retardé sans qu'il n'y ait

vraiment d'explication. Pourtant il y avait eu acte de donation d'un terrain comprenant 40 1/2 acres par John Breakey signé devant le notaire J.A. Charlebois, le 10 juin 1892.

🌿 1895 🌿

1895. L'abbé Deschênes et les deux syndics (terme équivalent à marguillier) obtiennent la construction du presbytère-chapelle. La bâtisse aura 30x40 pieds avec une cuisine en arrière de 16x25 pieds. Il y aura deux étages. Le premier aura 10 pieds de hauteur et le 2^{ème}, 9 pieds sous les solivaux. M. Louis Gagnon, menuisier de Lambton, promet la bâtisse pour la Toussaint. Le coût est de 1,300.00\$. C'est le frère du curé Deschênes, l'abbé Sylvio, vicaire à St-Samuel qui apporte aux résidents le secours de la religion. Il vient à toutes les semaines. La paroisse compte environ 40 familles. Un couple de colons prend soin du presbytère.



LA PREMIÈRE CHAPELLE-PRESBYTÈRE DE SAINT-LUDGER DE RISBOROUGH
CONSTRUITE EN 1895

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

Les registres de la paroisse ouvrent en juillet 1896. Puis le 7 août 1899, les paroissiens envoient une requête à l'archevêché pour demander qu'on leur donne enfin un curé. La paroisse s'est beaucoup développée depuis 3 ans. Elle compte maintenant une centaine de familles.

LE PREMIER CURÉ DE ST-LUDGER

Le 1^{er} septembre 1899, le premier curé est enfin nommé. C'est Téléphore Soucy. Il arrive accompagné de sa sœur Mlle Octavie. Les paroissiens sont fous de joie. Téléphore prend son travail à cœur et, dès le 7 septembre, il adresse sa première demande à Monseigneur Bégin, archevêque de Québec. (Ci-contre)

Dans la deuxième lettre en date du 12 décembre, Téléphore persuade Monseigneur Bégin qui répondra positivement à une nouvelle requête.

^{3c} «Je trouve à louer un emplacement sur la terre de la Fabrique pour bâtir une fromagerie. C'est une pointe de 70 pieds de long et ayant 25 pieds de large d'un bout et 30 de l'autre.....

Celui qui demande cet emplacement offre quatre piastres de rente par année, et je crois que c'est suffisant.»

❧ 1900 ❧

Téléphore met toutes ses énergies à la projection de la future construction de l'église de St-Ludger. Le 29 mai, lors de la visite pastorale, Monseigneur Louis-Nazaire Bégin parle en ces termes :

⁴ «Constatons avec bonheur le développement qu'a pris votre paroisse.....

St-Ludger 7 septembre 1899

A sa Grandeur,
Monseigneur J.-N. Bégin
arch. de Québec.

Monseigneur,
Le soussigné
vous prie humblement
de vouloir bien l'autoriser
à emprunter deux cent
cinquante piastres pour
les travaux faits au
presbytère et la grange.
Ça coûte un peu cher,
parce que j'ai été obligé
d'acheter beaucoup de bois.
J'ai l'honneur d'être

Monseigneur,
Votre tout dévoué,
Tel. Soucy P^{re}.

LETTRE DE L'ABBÉ TÉLEPHORE SOUCY À MGR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, LE 7 SEPTEMBRE 1899

AUTORISATION DES ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

TÉLEPHORE SOUCY, CURÉ DE SAINT-LUDGER, À MGR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, 7 SEPTEMBRE 1899 (AAQ, 61 CD, SAINT-LUDGER, 1 : 14)

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

«Recommandons de construire une église en bois assez grande pour suffire aux besoins de la paroisse. La chapelle actuelle est évidemment trop petite. Si l'on faisait une souscription volontaire payable en 4 ou 5 ans, assez élevée, on pourrait bâtir sans répartition légale.»

En juin, les plans et devis sont préparés par l'architecte J. Georges Bussières de Québec. Il a vu grand et il a vu beau. Pour l'intérieur et l'extérieur de l'église plus la sacristie : 20,000 dollars. Évidemment, on trouve que c'est beaucoup trop cher, on espérait construire pour 10 à 12 mille dollars.

Le 30 juin, Téléphore commence sa visite paroissiale et demande à ses ouailles une souscription qu'il espère de 4 à 5 mille piastres payable en 4 ans. Les paroissiens sont généreux.. La souscription atteint la somme de 5,500.00\$. Il félicite de tout cœur ses paroissiens. En août, à la demande de Monseigneur Bégin et pour répondre au désir des gens de St-Ludger, les plans de l'église sont modifiés et ramenés à 9,000.00\$.

Le 6 décembre, l'entreprise est donnée à M. Métivier de St-Damien qui promet l'église pour la Toussaint 1901. Vingt-trois pages de textes expliquent les plans et devis modifiés de Georges Bussières, architecte.

Pendant la construction, Téléphore Soucy est partout. Nous savons tous, à partir des plans à la finition de notre propre maison, ce que cela implique d'énergie et de temps. Imaginez-vous le poids qui tombait sur les épaules de Téléphore Soucy.

Il aura une correspondance assidue avec Monseigneur Bégin pour toutes sortes de demandes :



MGR LOUIS-NAZAIRE BÉGIN,
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC
✠ 1910 ✠
AUTORISATION DES ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.
TÉLEPHORE SOUCY, CURÉ DE SAINT-

Que ce soit pour la couverture du toit que les marguilliers souhaiteraient en tôle galvanisée au lieu de bardeau scié, couverture meilleure, qui ne demande pas d'entretien et qui baisserait le coût des assurances.

^{3d} «Nous ferons ce que vous nous direz. Mons. Métivier demande 250 piastres de plus. L'entreprise serait dont 9,850.00\$.»

Ou pour la vente des bancs dans la nouvelle église:

^{3e} «Jusqu'à cette année, les bancs ont été vendus tous les deux ans suivant le règlement fait pour St-Samuel, mais je ne trouve aucun règlement pour St-Ludger. Les deux ans finissent le 1^{er} juillet prochain.....J'aimerais mieux ne pas les vendre cet été.....»

...Je crois qu'il serait mieux de ne les vendre tous que dans un an, au mois de juillet. Si nous les vendions au mois de janvier prochain, ils se vendraient peu, parce qu'un grand nombre d'hommes passent l'hiver dans les chantiers.

(Voir photo de l'église de St-Ludger)
<http://eglise.beauce.net/St-Ludger/>

Ou pour l'allongement de l'église, la construction d'une sacristie, le chœur, l'agrandissement du jubé et un deuxième jubé pour l'orgue et les chantres, le parachèvement de l'intérieur et de l'extérieur. Le choix d'un autre endroit pour le cimetière qui est situé au milieu du village.

L'actuel ^{3f} «fossé de ligne a miné la terre presque jusqu'aux cercueils et il serait facile de prouver qu'un voisin a déjà été obligé de fermer les portes et châssis de sa maison à cause de la mauvaise odeur qui s'exhalait du cimetière.»

Téléphore passera 21 ans de sa vie à écrire à l'Archevêché pas seulement parce qu'il a besoin d'autorisation de ses supérieurs mais aussi parce qu'il juge à propos de faire connaître ses opinions sur différents événements qui se produiront dans sa longue carrière comme curé de la paroisse.

✠ 17 novembre 1901 ✠

Le 17 novembre 1901, au prône, le curé Soucy annonce :

⁴ «J'ai le plaisir de vous annoncer que c'est le dernier dimanche que vous entendez la messe ici. Nous allons étrenner notre église pour les 40 heures. Ceux qui ont des bancs dans la chapelle pourront prendre les mêmes numéros à l'église, rangée double, grande allée...»

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

☞ 26 NOVEMBRE 1901 ☞

Le 26 novembre il écrit à l'archevêque de Québec pour lui demander quelques privilèges.

^{3g} «Il nous faut transporter notre chemin de croix dans notre église. Veuillez m'accorder les pouvoirs voulus pour l'installation de notre chemin de croix»

«Il me faut acheter plusieurs choses pour l'ornementation de notre église.....J'ai résolu de demander des aumônes ça et là...j'ai pensé à faire une fondation de messe. Nous pourrions dire une basse messe chaque mois pendant dix ans pour tous les bienfaiteurs de notre église...»

☞ 1ER DÉCEMBRE 1901 ☞

Le chauffage de l'église est la responsabilité des francs tenanciers. Il a été décidé que chaque famille fournisse 1/2 corde de bois franc pour chauffer l'église ou donner 60 centimes, à régler le jour de l'an. Pour chauffer l'église il faudra 40 cordes de merisier de 3 pieds, et 10 cordes d'épinette.

Télesphore a souvent à renouveler la mémoire à ses ouailles.

⁴ «Il y a longtemps que je ne vous ai pas parlé du bois de chauffage, mais vous ne devez pas croire pour autant qu'il en soit venu en abondance. Il y a longtemps qu'on serait gelé si je n'en avais pas fait débiter et si je n'en avais pas débité moi-même.»

Évidemment pour Télesphore, il y a tous ces problèmes matériels mais il est surtout là pour s'occuper des âmes de ses paroissiens et les dimanches de Télesphore sont harassants: Confessions de 6 heures à 9 heures, grand-messe, prône, sermon

et vêpres, à jeun jusqu'à la fin. Il prend ensuite 20 minutes pour dîner puis c'est le catéchisme du dimanche. En septembre, il fait la visite dans sa paroisse ce qui représente une « petite » marche de 40 milles. De plus, il doit travailler aux champs et il desservira la mission de Sainte-Rufine (aujourd'hui St-Robert) où il éprouvera certains problèmes.

L'homme est humain. Il a des qualités mais aussi des défauts. Et, Télesphore, comme curé de campagne, aura son lot de mésaventures avec quelques paroissiens.

Dans une lettre adressée à l'archevêché, et datée du 4 octobre 1902, il demande à concéder des emplacements de lots de 50x100 à 6.00\$ par année puisque la fabrique possède 88 acres de terre.

^{3h} «Il est facile de constater déjà un peu de rivalité entre les deux cotés de la rivière, et s'il n'y a pas de changement pour la concession des lots sur la terre de la fabrique, il est certain que tout le village sera du côté opposé à l'église.....Ils n'ont pas de côte

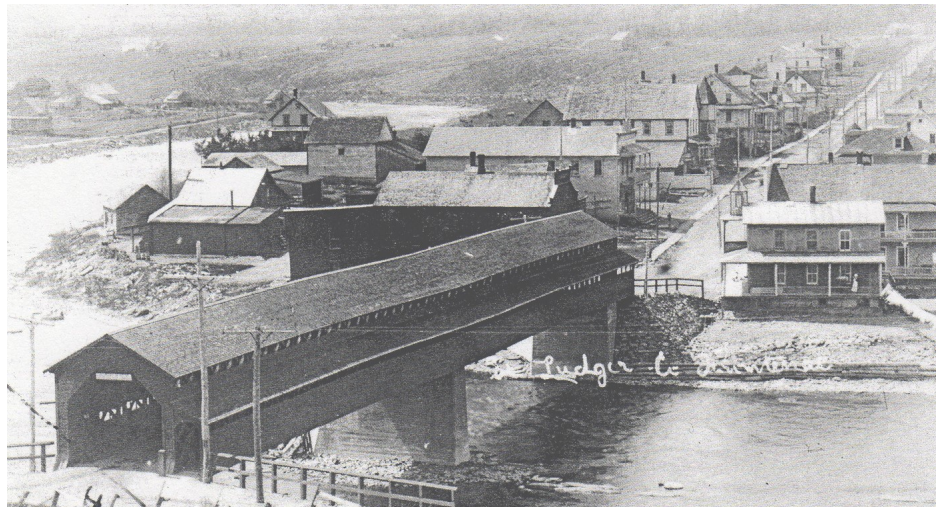
comme nous en avons une près de l'église.....De plus, de l'autre côté ils n'ont qu'à creuser un puits sur leur emplacement pour avoir de l'eau, tandis que dans les environs de l'église il n'y a pas d'eau, nous avons été obligés de poser un aqueduc...» Il obtient son autorisation deux jours plus tard.

☞ JUIN 1903 ☞

Il y a l'histoire de l'institutrice qui survient en juin 1903 dont je vous transmets quelques bribes.

³ⁱ «Monseigneur, Je viens vous prier de me venir en aide dans une difficulté. Il y a deux ans il est arrivé ici un homme insupportable qui avait déjà fait beaucoup de trouble dans la paroisse de St-Honoré de Shenley où il a demeuré quelques années. Ici il m'a insulté moi-même et il a toujours fait des difficultés aux deux institutrices qu'on a eu depuis qu'il est ici..

Maintenant voici la question. Nous avons au village comme institutrice une bonne vieille fille qui fait une classe tout-à-fait supérieure. Elle a



LE SECOND PONT DE SAINT-LUDGER DE RISBOROUGH

CE PONT, QUI POSSÉDAIT UN PASSAGE PIÉTONNIER, FUT DÉMOLI PIÈ PAR PIÈCE ET REMPLACÉ PAR LE PONT ACTUEL QU'ON APPELLE LE «PONT SOUCY» EN L'HONNEUR DU PREMIER CURÉ.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

été notifiée au printemps qu'elle ne serait pas renvoyée. Alors j'ai vu le commissaire qui était chargé de faire l'engagement...

Alors l'homme dont je vous ai parlé s'est mis sur les chemins, a soulevé tout le monde, et a fait signer deux requêtes pour envoyer la maîtresse. Mais le plus grave, c'est qu'il dit publiquement que je n'ai aucune affaire dans les écoles et il en gagne plusieurs à penser comme lui...

Je vous prie de me répondre immédiatement afin que j'aie votre lettre pour dimanche. Il est temps d'abattre cet homme, comme il est un peu instruit, il peut faire beaucoup de mal...»

☞ MARS 1904 ☞

Puis, en mars 1904, il écrit à Monseigneur Marois, administrateur, afin de clarifier les faits concernant une requête pour déterminer le site d'une église dans une nouvelle mission en voie de s'ouvrir en l'occurrence celle de Sainte-Rufine.

^{3j} *«Les uns veulent l'église dans un rang, et les autres, dans un autre rang. Quant aux raisons qui les poussent à agir, je les connais parfaitement, du moins pour plusieurs, c'est tout simplement une spéculation.....Il y en a un qui a 400 acres de terre et il est un spéculateur. Je crois qu'il s'occupe beaucoup plus de faire de l'argent que de choisir une place convenable pour la future église...»*

J'ai cru devoir vous donner ces explications afin que vous sachiez un peu à quoi vous en tenir dans le cas où une requête vous serait adressée.

☞ 10 JANVIER 1908 ☞

Le 10 janvier 1908, soit 4 ans plus tard, Sainte-Rufine n'a pas encore son église puisque Téléphore écrit ce qui suit :

^{3k} *«À ma dernière lettre, je ne vous ai pas donné beaucoup d'explications parce que je n'avais pas les preuves suffisantes...»*

Il y a une trentaine d'hommes qui pensionnent chez un certain monsieur (le nom de la personne y est inscrit), j'en ai vu quelques-uns et ils affirment tous que ce monsieur fait un usage effrayant de boissons, il passe quelquefois plusieurs jours de suite dans l'état d'ivresse et dans ces moments il tient des discours les plus immoraux en présence des hommes et des filles engagées...

Il me semble qu'il est impossible de continuer à donner la mission dans sa maison.»

☞ 25 MARS 1908 ☞

Le 25 mars, il écrit à l'archevêché qu'il est dans l'impossibilité de continuer à donner la mission à Sainte-Rufine tant que la mission sera dans la maison de ce monsieur. Il termine sa lettre ainsi :

^{3m} *«Aussitôt que les circonstances le permettront je continuerai à m'occuper de cette mission.»*

Les choses s'arrangent au début de janvier 1909 par une procuration qui donne le pouvoir au Révérend Téléphore Soucy, prêtre, d'accepter de Sieur Joseph Bégin, la donation d'un demi lot de terre, où sera bâtie la future Église de Ste-Rufine.

☞ MAI 1910 ☞

Puis en mai 1910, Sa grandeur Monseigneur L.N. Bégin reçoit une lettre de Téléphore Soucy qui s'explique face à des accusations d'un paroissien.

³ⁿ *«Je ne sais trop comment aborder cette abominable lettre que mon paroissien vous a adressée....Monsieur Nadeau, mon accusateur, était le gérant d'un syndicat ici au village...»*

et voici que l'automne dernier on apprend un bon jour que le syndicat était en déconfiture, et la plupart des actionnaires ruinés et la chose était vraie...

L'inspecteur des ports est venu faire une enquête privée, et après l'enquête il m'a dit à moi-même : Il y en a bien plus qu'il en faut pour enlever à Nadeau son bureau...

En plein jour ses enfants sortaient dans le chemin en criant : venez donc au secours papa bat maman. J'ai fait mon possible pour les accorder...»

La lettre contient 5 pages et l'on sent que Téléphore Soucy est complètement abattu.

«Je ne voulais parler de rien hier; mais rendu en chaire, en voyant devant moi mon infâme calomniateur, je me suis senti tellement impressionné que je ne pouvais presque pas parler...»

Monseigneur, vous me rendriez service si vous pouviez envoyer un prêtre passer quelques jours avec moi. Sans faire une enquête, il se rendrait facilement compte de l'état des choses ici.»

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

Télesphore doit aussi faire face à ceux qui mangent du curé. C'est ce que l'on constate dans une lettre écrite par la Supérieure du couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Sa Grandeur Monseigneur Bégin. ^{3p}*Monsieur le Curé m'a communiqué votre lettre dans laquelle vous lui faites connaître les plaintes que quelques-uns de ses paroissiens vous ont adressées contre lui....Je puis vous assurer, Monseigneur, que Monsieur le Curé ne manque aucune occasion pour encourager la confession et la communion.....Il n'y a que 4 pères de famille qu'on ne voit jamais approcher de la Sainte table sauf à Pâques et aux quarante heures quand il y a un prêtre étranger. Ce sont sans doute ceux-là qui osent se plaindre qu'on les éloigne du confessionnal....C'est sans doute parce que leur conduite est peu édifiante et qu'ils se trouvent mêlés à tout ce qui se fait de mal qu'ils se croient toujours attaqués quand Monsieur le Curé fait quelques reproches en chaire, bien qu'il le fasse avec réserve et prudence...*

🌀 1915 🌀

NOCES SACERDOTALES D'ARGENT

En 1915 Télesphore célèbre ses noces d'argent sacerdotales. Il faut voir l'unanimité des paroissiens qui honorèrent leur Pasteur. Tout au long de son ministère qu'il exerça à St-Ludger jusqu'en 1920, il pratiqua l'économie qui lui permit d'aider les œuvres qui sollicitaient son concours. Bien des enfants pauvres lui doivent leur éducation et l'essor de leur vocation religieuse.

🌀 Octobre 1920 🌀

RETRAITE

En octobre 1920, Télesphore prend sa retraite et se retire au Couvent de Saint-Damien de Bellechasse.

Pourquoi a-t-il choisi cet établissement ? Depuis sa fondation par l'abbé Onésime Brousseau en août 1892, les Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours, dirigées par Mère St-Bernard, rendent de nombreux services à la société. Elles soignent les malades, accueillent les orphelins et les vieillards et voient aussi à l'enseignement. Le « couvent hôpital » ressemble à une ruche. Les religieuses, les orphelins et les personnes âgées vivent sous le même toit et ne forment qu'une seule et grande famille.

Télesphore rendra mille et un petits services à la communauté, ce qui le tiendra occupé. L'oisiveté et le repos ce n'est pas pour lui et il a encore de belles années devant lui. Un an après son arrivée au couvent, il devient aumônier à la maison St-Bernard située au Lac Vert. La mission du Lac Vert a aussi été fondée par l'abbé Brousseau qui achète une terre de cinq cent quarante acres de la famille Atkinson en 1898 pour la modique somme de 500.00\$. La première maison est construite en 1902 et l'ensemble des bâtiments se termine en 1910.

Au départ, l'emplacement est conçu pour y accueillir les orphelins qui atteignent 13 ans (une loi canonique empêchaient les petits garçons de rester avec les religieuses). Avec ces jeunes, l'abbé Brousseau fonde la première communauté de l'institut des Frères de Notre-Dame des Champs afin de prendre en charge les orphelins à la sortie de l'orphelinat. Puis, le terrain devient trop petit et les Frères quittent pour se fusionner avec les Clercs de St-Viateur. L'emplacement devient alors un foyer pour les personnes âgées en 1924 et c'est à ce moment-là que Télesphore devient aumônier du Lac Vert. Il y restera jusqu'en 1929.



MAISON ST-BERNARD AU LAC VERT
LIEU DE RETRAITE DE TÉLESPHORE SOUCY
ANCIEN CURÉ DE SAINT-LUDGER

Mon grand-oncle Télesphore, comme me l'a indiqué une religieuse avec qui j'ai parlé sur place, avait ses appartements à l'endroit où vous voyez le médaillon sur cette photo.

LE LAC VERT

Le Lac vert est à 2 kilomètres de la maison-mère. C'est un endroit splendide où la nature est maître du domaine. Il y règne une atmosphère de calme et de sérénité. J'y suis allée une superbe journée d'automne. Tout le long du majestueux chemin menant au lac, le soleil filtrait à travers les divers coloris du feuillage de gigantesques arbres. Je me suis arrêtée en chemin pour admirer au loin l'ensemble des bâtiments entourés de montagnes. Aujourd'hui le site est devenu une maison de transition pour les religieuses qui viennent s'y reposer.

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

L'ABBÉ TÉLESPHORE SOUCY
NÉ À SAINT-ÉDOUARD DE LOTBINIÈRE, LE 8 DÉCEMBRE 1863
DÉCÉDÉ À SAINT-DAMIEN DE BELLECHASSE, LE 3 OCTOBRE 1940



A LA DOUCE MÉMOIRE DE
M. l'Abbé J.-Téléphore Soucy

né à S.-Édouard de Lotb., le 8 déc. 1863
ordonné Prêtre à Québec, le 1er mars 1890
décédé le 3 octobre 1940
à la M.-Mère des SS de N.-D. du P. Secours
où il était retiré depuis 20 ans.
M. L'Abbé Soucy a été inhumé le 7 octobre
dans le cimetière de la Communauté.
R. I. P.



O Dieu, qui avez placé par la dignité sacerdotale votre serviteur au rang des Prêtres voués à l'apostolat, accordez, nous vous en prions, qu'il soit associé au partage des saints prêtres et apôtres. Par J.-C. N.-S.

Sa vie ne fut que dévouement, vigilance et charité.

La bonté de son coeur lui avait conquis l'estime de ses parents, de ses amis et de tous ceux qui l'ont connu.

Nous l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions pas après sa mort.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !

(Ind. de 7 ans, 7 quar.)

R. I. P.

CARTE FUNÉRAIRE À LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ TÉLESPHORE SOUCY,
ANCIEN CURÉ DE SAINT-LUDGER

LES SOUCY QUI SONT PASSÉS À L'HISTOIRE

3 OCTOBRE 1920
DÉCÈS DE TÉLESPHORE SOUCY

Télesphore décéda le 3 octobre 1940 à l'âge de 76 ans, 9 mois et 26 jours. Un ultime et touchant hommage lui fut rendu, lundi, le 7 octobre dans la chapelle des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Durant le service, deux messes basses furent dites aux autels latéraux.

Monique Soucy-Roberge



PIERRE TOMBALE
DE TÉLESPHORE SOUCY,
ANCIEN CURÉ DE SAINT-LUDGER
SEUL LE NOM SOUCY
AURA RÉSISTÉ À L'USURE DU TEMPS



LAC VERT À ST-DAMIEN-DE-BELLECHASSE

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Sœur Huguette Lessard, archiviste, pour son accueil et pour ses yeux « de lynx »...

Mon grand-oncle est enterré avec les religieuses dans le cimetière annexé à la maison-mère, et, lors d'une conversation téléphonique que j'avais eue avec elle la veille de notre rencontre, elle avait payé une petite visite au cimetière question de s'assurer que Télesphore reposait bien en paix. L'écriture sur le monument est presque complètement disparue.

Merci aussi à Sœur Julienne Gosselin qui pour me faire comprendre les premières années d'existence de la mission du Lac Vert m'a fait visiter la partie du musée qui concerne ce sujet et qui m'a offert le volume qu'elle a publié sous le titre « *Une Maison sur le roc* ».

Merci à Monsieur Lafontaine, personne ressource aux archives de l'Archevêché de Québec, pour toute la documentation qu'il m'a laissé consulter. Je dois dire que l'histoire archivistique de l'archevêché est énorme et que Monsieur Lafontaine, très compétent dans son domaine, a toujours su trouver rapidement une réponse à mes questionnements dans ses dossiers.

Merci à Monsieur le maire de St-Ludger, à Madame Boissonneault des Archives du Séminaire de Québec, ainsi qu'à mon petit-cousin Roger Soucy et Rita Soucy-Lachance qui a la tête encore pleine de souvenirs de cette époque et qui, lors des noces de jubilé d'or sacerdotales, avait exprimé les souhaits et les félicitations de la famille dans une cantate rappelant des souvenirs très chers au jubilaire.

RÉFÉRENCES

- ¹ Archives Maison-Mère St-Damien, Bellechasse
- ² Archives du Séminaire de Québec. Séminaire 80 No 84B. Autorisation de publication: Danielle Aubin, directrice, Centre de référence de l'Amérique française
- ^{3a} Archives de l'Archidiocèse de Québec (AAQ), 61 CD, Saint-Edouard. Vol. 1, page 86
- ^{3b} AAQ 61 CD. Saint-Ludger. Vol 1, page 14
- ^{3c} AAQ 61 CD. Saint-Ludger. Vol 1, page 18
- ^{3d} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 21a
- ^{3e} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 22
- ^{3f} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 45a
- ^{3g} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 23
- ^{3h} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 27
- ³ⁱ AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 31
- ^{3j} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 42
- ^{3k} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 57
- ^{3m} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 57a
- ³ⁿ AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 87
- ^{3p} AAQ 61 CD Saint-Ludger. Vol 1, page 89
- ⁴ Centenaire de Saint-Ludger de Beauce (1892-1992)

LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

LE PAS-DE-SOUCY

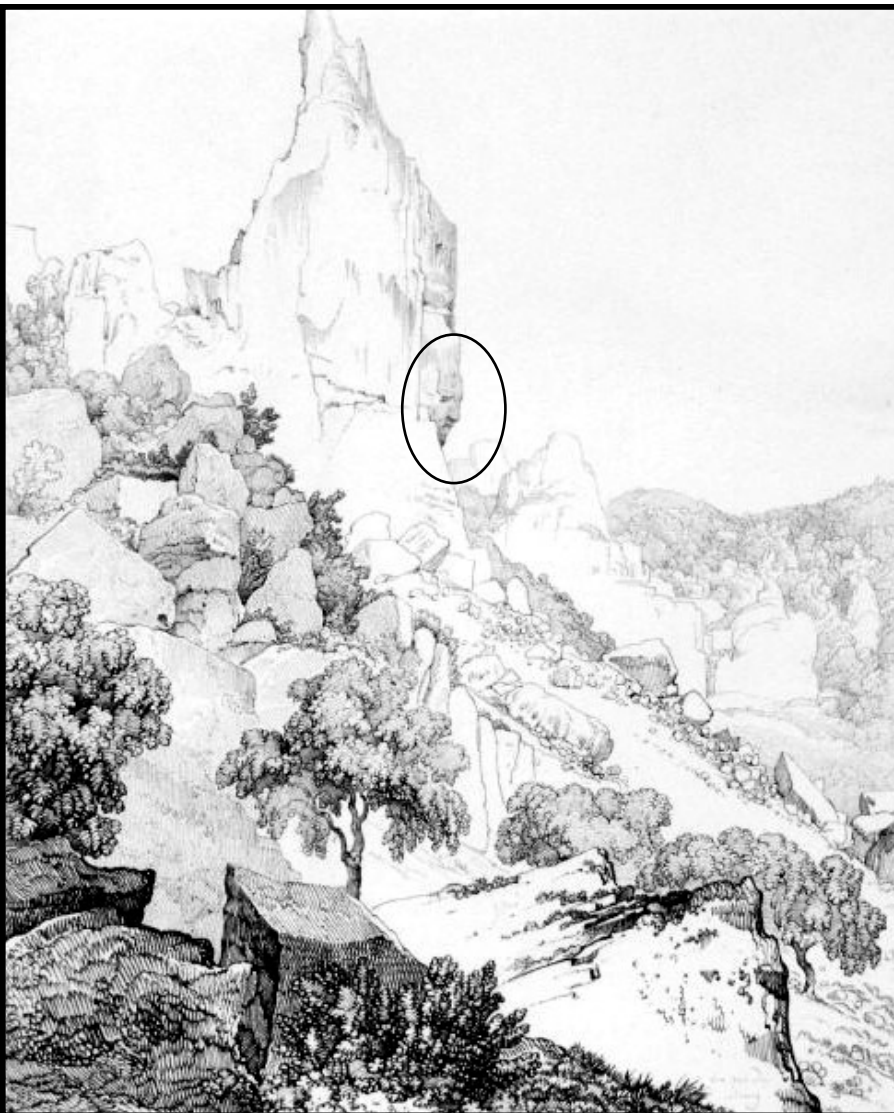
Le Pas-de-Soucy est un chaos naturel résultant de l'effondrement des parois des gorges du Tarn au lieu dit **Les Vignes**. Au Pas-de-Soucy, le Tarn s'enfile dans le chaos de roches éboulées pour disparaître un temps avant de resurgir du chaos en aval. En France, le toponyme Soucy est toujours synonyme de source et associé à une perte géologique (*La Source-Déc. 2002, Origine du nom Soucy*)

UN PEU D'HISTOIRE

Les géologues voient dans le « Pas de Soucy » deux principaux éboulements d'âge très différent. Le plus ancien remonte aux temps préhistoriques. Il aurait été produit par la rupture d'une immense digue naturelle qui retenait les eaux du Tarn prisonnières dans le cirque des Baumes. Le dernier éboulement, au dire d'un grand nombre d'auteurs, aurait été causé par le tremblement de terre survenu en l'an 580 de notre ère. D'après St-Grégoire de Tours, ce tremblement de terre fit tomber d'énormes rochers dans les Pyrénées tant et si bien que la commotion s'étendit aux pays voisins. D'autres éboulements plus ou moins importants sont survenus par la suite conséquences de l'érosion et des variations de température.

LA LÉGENDE

La légende raconte que le diable, poursuivi par Ste-Enimie, fuyait à travers les gorges. Arrivant au bord de la falaise surplombant le Tarn et souhaitant attraper le malin, la Sainte en appela aux roches gigantesques qui l'entouraient. Un éboulement succéda rapidement à sa prière et l'impressionnante « Roque sourde » se précipita sur le diable. Malheureusement celui-ci réussit à se glisser dans une fente du lit du Tarn et put ainsi regagner sauf mais meurtri son royaume des enfers. Cet éboulement a donné naissance au chaos du Pas-de-Soucy.



**AU LIEU DIT «AU PAS-DE-SOUCY », STE-ÉNIMIE POURSUIVANT LE DIABLE
FIT ÉCROULER LA PAROI ROCHEUSE DANS LA COMMUNE DES VIGNES
SOUS LE REGARD DU DIABLE DEMEURÉ FIGÉ DANS LA FALAISE**

(ŒUVRE DE CLAUDE-FÉLIX-THÉODORE D'ALIGNY)

Auteur	Aligny, Claude-Félix-Théodore d' (1798-1871)
Titre	Au Pas de Soucy / [Claude-Félix-Théodore d'Aligny]
Publication	[1835]
Description	Dessin à la plume et encre de Chine ; 28,2 x 22 cm
Droits	libre de droit
Notes	Cote : BNF Richelieu Estampes et photographie Rés. Ve-26m-Fol. Destailleur Province, t. 8 , n. 1760 . microfilm A031938
Genre audiovisuel	Paysages -- 19e siècle
Autre(s) auteur(s)	Destailleur, Hippolyte (1822-1893)
Sujet(s)	Rochers
Source	Source : http://gallica.bnf.fr

LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

LES VIGNES

Sur la Départementale 907 qui va de Ste-Énimie à Le Rozier en longeant le Tarn au creux des gorges du même nom, la route conduit au Pas-de-Soucy qui est ni plus ni moins un amas de rochers décrochés de la falaise formant un barrage naturel sur le Tarn. À cet endroit, le Tarn, qui se faufilait jusque-là au fond d'un magnifique canyon entre les murailles verticales des hauts plateaux calcaires qu'on appelle des « *Causse* » dans le sud-ouest de la France, vient s'engouffrer en bouillonnant sur le chaos rocheux du Pas de Soucy. À cet endroit, le Tarn coule du nord au sud entre le « *Causse Méjean* » à l'Est et le « *Causse Sauveterre* » à l'ouest. Tout près du Pas-de-Soucy, à moins de 2 kilomètre en aval, se trouve un petit village nommé **Les Vignes**. Le village est installé à un carrefour des routes, dans un élargissement très ensoleillé de la vallée. Le village est

campé au fond des gorges du Tarn au pied des escarpements rocheux des grandes causses de Méjean et de Sauveterre. À cet endroit un pont enjambe la rivière et sur la rive gauche on trouve une ancienne église placée sous la protection de Saint Préjet. Depuis Les Vignes, par la Départementale 995, une route en corniche aux lacets serrés, on peut grimper au sommet du « *Causse de Sauveterre* » qu'on peut ensuite longer par la Départementale 46 ou par un sentier de grande randonnée jusqu'à un haut belvédère appelé le « *Point Sublime* » qui offre un panorama d'ensemble sur le « *Cirque des Baumes* ». Du *Point Sublime*, on découvre un splendide panorama sur le canyon du Tarn, depuis les Détroits en amont jusqu'au Pas-de-Soucy en aval. À cet endroit, le plateau domine le Tarn à plus de 400 mètres. La rivière y a creusé le magnifique cirque des Baumes aux gigantesques parois calcaires.

Au fond des gorges, l'eau du Tarn est fraîche et limpide et les nombreuses résurgences couleur vert émeraude ajoutent à la beauté des lieux. Anciennement, les hommes avaient aménagé les pentes abruptes des Gorges en terrasses où on cultivait la vigne, le noyer et l'amandier. Il n'est donc pas étonnant que l'on y trouve encore un lieu dit Les Vignes.

JEAN SOUCY DIT LA VIGNE

Il n'y a pas un seul autre lieu en France qui allie de si près les toponymes **SOUCY** et **LES VIGNES** et qui de ce fait, n'est pas sans attirer l'attention de celui qui cherche encore les origines de l'ancêtre Jean SOUCY dit LA VIGNE. De la même manière qu'on aura appelé LES VIGNES, le lieu où l'on cultivait autrefois les vignes dans les gorges du Tarn, il est probable qu'on attribua le surnom de LA VIGNE à Jean SOUCY en rapport avec la culture qu'il pouvait faire de la vigne ou d'un lieu de ce nom d'où il pouvait provenir. Aussi, devra-t-on poursuivre les recherches dans ce coin du Département de la Lozère à la frontière de l'Aveyron et du Gard. Si loin de la Normandie, principal foyer des SOUCY en France, d'aucuns diront que nous sommes bien loin de la cible pour retrouver le terroir de notre famille en France. Il faut toutefois savoir que le Sieur Paul Dupuis, Seigneur de l'Isle-aux-Oyes, venait justement du Gard. Plus particulièrement, Paul Dupuis était natif de Beaucaire à 120 km à vol d'oiseau de Les Vignes. Puisque tout est possible, on ne peut rejeter aucun endroit porteur d'un indice susceptible de nous mettre sur la piste de notre ancêtre Jean SOUCY.

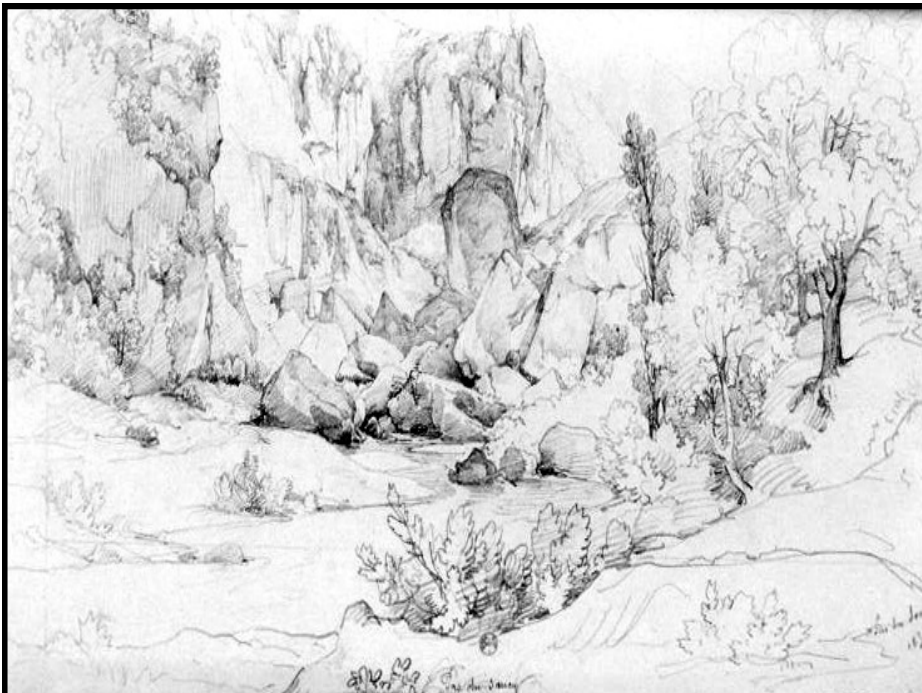
Alain L. Soucy

Référence:

<http://www.tourisme-massegros.com/regarder.html>

<http://www.ema.fr/~aima/realisations/tourisme/tarn/tarn.html>

<http://lozere.net/Ste-Enimie.htm>



ENTRÉE DU PAS-DU-SOUCY ALORS QUE LA RIVIÈRE TARN
S'ENGOUFFRE DANS UN ÉBOULIS DE LA PAROI ROCHEUSE DU CANYON
(ŒUVRE DE CLAUDE-FÉLIX-THÉODORE D'ALIGNY)

LE NOM SOUCY DANS LA TOPONYMIE FRANÇAISE

LE LIEU-DIT LES VIGNES DANS LES GORGES DU TARN À PROXIMITÉ DU PAS-DE-SOUCY EN LOZÈRE



Gorges du Tarn. — Les Vignes. — ND Phot

LE QUATRIÈME PONT SUR LE TARN AU VILLAGE DE LES VIGNES EN LOZÈRE



LES SOUCY DANS LES ARTS

JEAN-BAPTISTE SOUCY A.D.B.A., A.D.A.D.

Jean-Baptiste Soucy fut directeur de l'école des Beaux-Arts de Québec de 1936 à 1963 tandis que Jean Soucy fut directeur du Musée du Québec mais aussi professeur à l'école des Beaux-Arts durant les mêmes années où Jean-Baptiste Soucy était directeur aux Beaux-Arts. Pour cette raison, il y a toujours eu un peu de confusion entre les deux hommes c'est pourquoi après vous avoir présenté la biographie de Jean Soucy dans le bulletin « La Source » édition avril 2004 je souhaite vous faire connaître cet autre personnage, digne représentant de notre patronyme.

Jean-Baptiste naît à dans la résidence familiale située sur le Chemin du Lac autrefois appelé Old Lake Road dans la paroisse de Saint-Antonin, comté de Rivière-du-Loup, Québec, le 1^{er} juillet 1899. Il est le fils de François-Florentin Soucy, industriel, manufacturier de pâte de bois, et d'Émilie Leclerc dite Francoeur, fille de Célestin Leclerc dit Francoeur et de Philomène Hudon.

Note : Il y a une magnifique photo qui illustre cette famille dans le bulletin « La Source » décembre 2003, page 69. On y voit Jean-Baptiste parmi les enfants assis sur la première rangée. De plus, vous trouverez la généalogie ascendante dans le bulletin de décembre 2002, à la page 58. Cette généalogie a été présentée à la mémoire de Monsieur Maurice W. Soucy, neveu de Jean-Baptiste. Elle est identique à partir de François-Florentin et Émilie Leclerc.

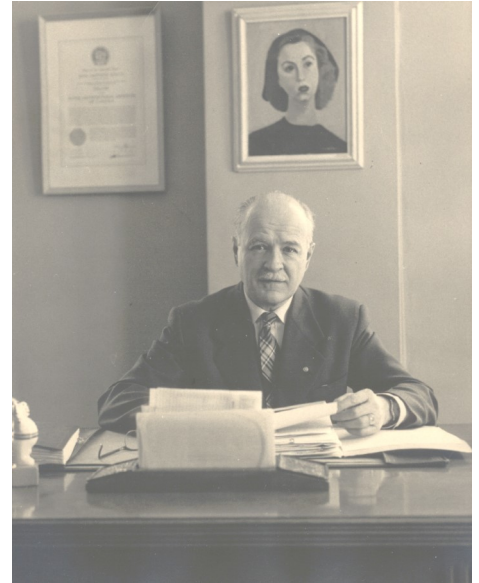
SA FORMATION

¹Bachelier ès arts du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Jean-Baptiste fait des études d'architecture à l'École Polytechnique et à l'école des Beaux-Arts de Montréal (au moment de sa fondation en 1922), d'où il en sort en 1925, premier diplômé avec grande distinction. La même année, il reçoit une bourse du gouvernement de la province de Québec pour poursuivre des études spéciales d'architecture à Paris. Il ne part pas seul puisqu'il épouse le 26 août, Irène Milot, fille de Charles Hercule Milot et de Marie-Louise Delisle. Durant le séjour du couple en France, Irène donne naissance à un petit garçon qui répondra au prénom d'Yves.

La petite famille revient à Montréal en 1928 où Jean-Baptiste, nanti du diplôme d'architecte de l'école Nationale Supérieure des Arts décoratifs de Paris, se voit offrir un poste de professeur adjoint d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Montréal pour y enseigner le lavis, l'aquarelle et le modelage.

Tout semble baigner dans l'huile pour le couple jusqu'à ce qu'un jour Yves tombe malade. L'enfant est atteint d'une pleurésie et décède. Il n'avait que deux ans.

Jean-Baptiste Soucy retourne en Europe pendant l'été 1929 pour se perfectionner dans l'étude de l'aquarelle sous la direction de Madame Carlier-Vignal. Il revient au pays après un séjour de trois mois, tour à tour en Corse, à Rome et à Paris, y rapportant au-delà de cinquante études exécutées sur place. On dira de ces aquarelles qu'elles se distinguent par leur relief et leur simplicité des couleurs, les effets saisissants, les tons chauds,



**JEAN-BAPTISTE SOUCY,
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE
DES BEAUX-ARTS DE QUÉBEC
DE 1936 À 1963**

les valeurs rigoureuses, le jeu des rayons de soleil, la justesse des croquis et le choix des sujets. Toutes révèlent l'aquarelliste de talent dont la compétence et l'architecture viennent seconder l'exactitude et le souci des détails.

Ces aquarelles feront l'objet d'expositions surtout dans les années 1935 à 1937. Huit (8) tableaux seront présentés lors du premier grand salon de 1935 tenu par les Anciens des Beaux-Arts de Montréal. D'autres aquarelles seront exposées au Salon de Québec en 1937. Certaines feront partie d'un accrochage lors d'une exposition particulière tenue au Musée de la belle Province.

Voyez la lettre écrite par Jean-Baptiste Soucy que nous reproduisons intégralement en page suivante

LES SOUCY DANS LES ARTS

LETTRE DE JEAN-BAPTISTE SOUCY À PIERRE-GEORGES ROY
RÉDIGÉE À SAINT-ANTONIN DE RIVIÈRE-DU-LOUP, LE 20 JUILLET 1935

JEAN-BTE. SOUCY ARCHITECTE
MONTREAL

Chemin du Lac, le 20 juillet 1935

M. Pierre-Georges Roy.
Conservateur du musée.
Québec.

Livres à M. Soucy
le 27 sept -
Deux aquarelles - Vues de
Corse

cher monsieur,

J'ai reçu votre cheque au montant
de \$35.00 pour une aquarelle "Vieille maison
à Boischatel" achetée par le musée de la Province.
Je vous serais reconnaissant de faire por-
venir les trois autres aquarelles que vous avez
en votre possession, à l'École des Beaux-Arts,
après votre petite exposition particulière que

JEAN-BTE. SOUCY ARCHITECTE
MONTREAL

que vous tenez présentement; je suis
en vacances dans le bas du fleuve et je ne
puis m'en occuper personnellement. merci!
Sincèrement à vous.
J. B. Soucy

LES SOUCY DANS LES ARTS

SA CARRIÈRE PROFESSEUR D'ARCHITECTURE

En octobre 1931 il est muté à l'École des Beaux-Arts de Québec afin de remplacer M. A. Panichelli à la direction du département d'architecture. (À cette époque, les Beaux-Arts et l'architecture étaient enseignés à la même école).

De 1931 à 1936 Jean-Baptiste est professeur en chef d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Québec. En 1936, le gouvernement décide que le nombre d'élèves qui se vouent à l'architecture est insuffisant pour assurer le maintien de l'école d'architecture à Québec (11 élèves pour 8 professeurs) l'enseignement est alors donné exclusivement à Montréal.

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE QUÉBEC

Jean-Baptiste devient directeur adjoint de l'École des Beaux-Arts de Québec, de 1935 à 1936, puis directeur de cette école en 1936. Il quitte l'école en 1963, après avoir accepté un poste d'architecte au Ministère des Travaux Publics.

CO-FONDATEUR

Jean-Baptiste Soucy fut co-fondateur et directeur de l'Atelier Enrg., situé en tout premier lieu au 44 1/4 côte de la Fabrique puis sur la petite rue Sainte-Anne où se trouve maintenant le bureau du tourisme, ainsi que de la Galerie d'art et d'artisanat canadien, en collaboration avec l'école des Beaux-Arts et les artistes diplômés.

LES BEAUX-ARTS BREF APERÇU HISTORIQUE

³La première école d'art construite au Canada fut l'École des Arts et Métiers de Saint-Joachim au Cap-Tourmente, fondée par Monseigneur de Montmorency-Laval vers 1668. Les divers métiers enseignés étaient ceux de couvreur, maçon, cordonnier, couturier, charpentier, menuisier, serrurier, sculpteur. Des métiers nécessaires pour l'époque. C'est à cette école que furent formés les Claude Baillif, les Guillaume Gourdain, les Levasseur, les Baillargé et autres.

HISTOIRE DE L'ÉCOLE À QUÉBEC

⁴L'école des Beaux-Arts de Québec est d'abord née d'une manufacture de chaussure...Pure baliverne si ce n'est qu'une rumeur qui en a fait marcher plusieurs. La réalité est tout autre. L'édifice sis au 37 rue St-Joachim fut commandé en 1884 par le conseil des arts et manufactures, qui devint responsable de l'enseignement des arts et métiers dans la province de Québec.

Cette bâtisse est la première au Canada conçue spécifiquement pour l'enseignement du dessin à l'usage des métiers et de l'industrie, notamment la confection de patrons pour les manufactures de chaussures. Ce n'est qu'en 1910 après l'ouverture de l'École technique sur le boulevard Langelier que l'institution sise sur St-Joachim s'oriente plus spécifiquement vers les « beaux »



ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE QUÉBEC
AUTORISATION DE PUBLICATION: VILLE DE QUÉBEC,
SERVICE DU GREFFE ET DES ARCHIVES.
TITRE : PHOTO DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.
COTE : FI 2003-6; ADRESSE : CPH 126-1

LES SOUCY DANS LES ARTS

☞ 1921 ☞

Le gouvernement de la province de Québec, à la demande de l'honorable Athanase David, organise l'École des Beaux-Arts sous sa forme actuelle.

5 Dès janvier 1921, Jean Bailleul, artiste statuaire, prend la direction de l'École des arts et du dessin. Au mois de mai, il organise la première exposition des « élèves de l'école » au grand dam des administrateurs du Conseil. Avec l'accord tacite de Louis-Athanase David, alors secrétaire de la province et responsable du projet de loi devant créer les Écoles des Beaux-Arts, Bailleul entame effectivement la première phase de transformation de l'École des arts et du dessin en école des Beaux-Arts. Le 8 mars 1922, la loi créant les Écoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal est officiellement votée.

Déjà implantée et jouissant d'une clientèle acquise, l'École des Beaux-Arts de Québec ouvre officiellement ses portes en octobre 1922 au 37 rue St-Joachim. Le 35 1/2, porte voisine, tiendra lieu de résidence à Jean-Baptiste Soucy et sa famille. Au fil des ans, Irène donne naissance à trois enfants ; Nicole, Christian et François. Ce dernier, vivant à Montréal, est un artiste peintre de talent. Avec le temps et le nombre d'étudiants qui augmentent sans cesse, le gouvernement achète, en 1947, la maison du colonel Tremblay sise sur l'avenue Belvédère ainsi qu'une partie de terrain appartenant à la famille Gilbert. Les cours aux élèves de 5^e année ainsi que pour ceux qui se spécialisent dans le vitrail se donnent alors dans la maison du colonel puisque cette résidence ne sera démolie que beaucoup plus tard pour faire place aux « Appartements Belvédère ».

Les cours aux élèves de 1^e et 2^e années, l'atelier de tapisserie ainsi que les cours d'histoire de l'art se donnent dans une ancienne école située rue St-Amable.

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années fréquentent le 37 rue St-Joachim dont l'exiguïté des lieux ne donne place convenable qu'aux ateliers de peinture. On y trouve la bibliothèque (livres et 25,000 diapositives), une salle de rencontre pouvant accueillir tout au plus 15 personnes, la salle des professeurs et l'atelier de céramique.

En 1967, le gouvernement décide de mettre un stop à ce ménage à trois et de concentrer tous les cours dans une même bâtisse. Le 9 avril, les étudiants prennent possession de la première école d'art bâtie par le gouvernement du Québec au coût de 800,000\$.

La nouvelle école des Beaux-Arts sera contiguë à l'Académie de Québec, aujourd'hui le cégep de Sainte-Foy. Elle a cessé ses activités le 30 août 1970, et l'École des arts visuels de l'Université Laval lui a succédé dans l'enseignement supérieur des arts. Malheureusement Jean-Baptiste Soucy ne verra jamais cette évolution.

SON RÔLE COMME DIRECTEUR

6 Jean-Baptiste Soucy a l'entière responsabilité administrative et pédagogique de l'école. Il a l'obligation d'exécuter les ordres qui lui sont transmis par le Secrétariat de la Province. Il représente le sous-ministre dans son école.

Les tâches qui lui incombent sont si nombreuses que j'ai jugé bon de vous en faire part. Il doit voir à :



JEAN-BAPTISTE SOUCY À L'OEUVRE

- L'avancement de l'enseignement dispensé aux cours du jour et à l'orientation de l'école selon les progrès de l'art.
- La direction et la coordination du travail de ses assistants.
- La tenue des assemblées de la commission des études ou conseil de direction qu'il préside.
- Le contrôle de la finance de l'école, l'exécution des travaux d'ateliers, l'achat du matériel, des matières premières et de l'outillage.
- L'engagement du personnel (avancement, salaires, etc.).
- La répartition des fonctions des membres du personnel.
- La mise en application des règlements du personnel, des ordres du département, et des sanctions en cas d'indiscipline.
- L'entretien de l'immeuble.
- Les relations avec l'extérieur et contact avec les institutions d'art.
- Le placement des diplômés.

LES SOUCY DANS LES ARTS

⁷Jean-Baptiste Soucy arrive à Québec pour prendre charge du département d'architecture, mais la suppression de ces cours par le gouvernement provincial en 1936 au tout début de sa carrière apporte des modifications très importantes dans le programme d'enseignement, ce qui le désespère quelque peu puisque c'est son cours même qui lui est enlevé. Évidemment il doit planifier plusieurs changements importants au programme dans le but de donner un enseignement répondant aux exigences nouvelles et adaptées au milieu. Lors d'un mémoire qu'il présente en juin 1942, il mentionne que la sculpture en taille directe sur bois et sur pierre est pratiquée depuis trois ans déjà et qu'à l'automne commencera l'étude de la poterie et de la céramique et du vitrail. C'est aussi sous sa gouverne que les métiers Leclerc font leur apparition dans les classes de tissage à la main. Les produits dérivés du tissage se vendent facilement à l'Atelier Enrg. Quelques années plus tard, ces métiers disparaîtront pour faire place à la haute lisse afin de produire des tapisseries. Qu'on se rappelle les œuvres de Pellan, de Dallaire...

Sous Jean-Baptiste Soucy des noms prestigieux font partie du personnel enseignant dont Omer Parent, Jean-Paul Lemieux, Jean Dallaire, artiste prolifique qui décéda malheureusement beaucoup trop jeune, Pauline Rouillard, architecte, Marie Auger, décoratrice (pour les Québécois ces deux femmes firent une très belle carrière et furent très populaires à cette époque) et l'abbé Adolphe Garneau qui fut président de la Commission des Arts Sacrés et professeur d'histoire de l'art. Jean Soucy, directeur du Musée du Québec fit aussi partie du personnel comme enseignant.

PELLAN ET JEAN-BAPTISTE SOUCY

Il en fut un, qui aurait pu devenir professeur mais qui ne le fut jamais sans pour autant causer beaucoup de problèmes à Jean-Baptiste Soucy. Il s'agit d'Alfred Pellan. La correspondance qu'eurent les deux hommes en témoigne. Elle dura près de deux ans :

Le 27 novembre 1942

⁸« *Cher Monsieur Pellan*

Vous n'avez pas oublié, je l'espère que vous avez contracté une petite dette avec l'école de 300.00\$ pour cours à être donné au courant de la présente année. Après avoir longtemps réfléchi, je crois que ce qui conviendrait mieux à l'école et à vous-même serait d'exécuter pour nos cours d'art décoratifs et de tissage quelques cartons pour tapis & tapisseries ».

Dès le lendemain, Pellan répond qu'il accepte de rembourser l'École en exécutant des travaux pour une valeur de 300.00\$ mais qu'il est malade depuis deux mois au moins et qu'il entrera à l'hôpital pour une intervention chirurgicale. Le 26 janvier 1943, Pellan est sorti de l'hôpital et se dit prêt à commencer le travail. Jean-Baptiste Soucy lui répond de prendre tout le temps nécessaire à son rétablissement tout en lui exprimant le désir d'avoir pour son bureau un carton pour tapisserie avec comme sujet « Québec ».

À cette lettre du 28 janvier Pellan donne son accord pour une tapisserie avec pour titre « Québec » mais fixe également un prix de 13.00\$ le pied carré pour une belle grande tapisserie qui aurait la grandeur de 6 pieds par 10 pieds au coût de 780.00\$ moins les 300.00\$ dus à l'École. Comme le budget de l'école ne permet pas d'envisager aucune dépense supplémentaire, Jean-Baptiste fait comprendre à Pellan de s'en tenir à ce qui avait été convenu.

Puis un jour, Jean-Baptiste Soucy se rend à l'atelier de Pellan et réalise que rien n'est encore commencé. Nous sommes en 1944. Le contenu de la lettre adressée à Pellan en date du 27 janvier 1950 met un terme à toute cette aventure.

Cher Monsieur Pellan,

« Le 24 avril 1944, je vous ai fait parvenir à votre demande 43 photos sur le Vieux-Québec, éditées par Livernois. M. Jean-Paul Lemieux, professeur au cours de peinture désire faire faire à ces élèves une composition sur Québec et aimerait bien pouvoir consulter, si possible, ces documents que je vous ai alors prêtés pour un travail très spécial qu'il m'est pénible de vous rappeler.

Malgré les nombreuses années écoulées depuis ce prêt de 300.00\$ consentit par l'École, le 27 mars 1942 en votre faveur rien n'a encore été fait pour une solution heureuse et équitable qui mettrait fin définitivement à cette question délicate ».

LES SOUCY DANS LES ARTS

RÉALISATIONS

Durant la période d'office de Jean-Baptiste Soucy des cours sont offerts à Arvida, Sainte-Foy et Lévis. Au départ, ces cours dépendent exclusivement de Montréal jusqu'à ce que Monsieur Soucy demande au gouvernement que la ville de Québec puisse prendre le contrôle des trois villes impliquées, ce qui lui sera accordé.

Sous sa gouverne, il y a création de petites écoles préparatoires à l'école des Beaux-Arts afin de diffuser l'enseignement des arts plastiques en organisant des cours du soir pour les adultes. Des cours spéciaux de dessins sont offerts aux enfants de sept à quinze ans. À Québec, ces cours sont donnés sur les rues Belvédère et St-Joachim le samedi matin.

Pour le directeur de l'École, c'est un honneur de voir ses étudiants remporter des prix lors de concours organisés entre les deux écoles des Beaux-Arts, les artistes de la Province ou ceux du Canada. Quelques diplômés se distinguent aussi à l'étranger en remportant des premiers prix. Signe sans contredit de l'excellence de l'enseignement donné et de sa haute valeur artistique et pratique.

C'est aussi avec grand bonheur et fierté que Jean-Baptiste voit ses étudiants exposer leurs œuvres au Musée du Québec en 1950.

À l'enseignement des arts et afin d'encourager les jeunes artistes à produire Jean-Baptiste Soucy crée à Québec, avec l'approbation et l'aide du secrétaire de la Province (L'Honorable Omer Côté, c.r.) une petite galerie d'art et d'artisanat canadien : « L'Atelier Enrg. » où les diplômés peuvent mettre en vente

*L'honorable Omer Côté, secrétaire de la Province
M. Paul Rainville, conservateur du Musée
M. J.-B. Soucy, directeur de l'École des Beaux-Arts*

vous prie d'assister à l'inauguration du

28^e Salon Annuel de l'École des Beaux-Arts

*sous le distingué patronage de S. E. le Lieutenant-Gouverneur,
le mercredi 11 octobre 1950, à neuf heures du soir,
au Musée de la Province.*

(Tenue de ville)

*L'exposition restera ouverte au public jusqu'au 23 octobre
de 10 à 5 heures, sauf le dimanche de 1 à 5 heures.*

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE QUÉBEC

AUTORISATION DE PUBLICATION: UNIVERSITÉ LAVAL.
DIVISION DES ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

leurs peintures, gravures, sculptures, travaux de tissage et autres objets d'arts décoratifs.

L'Atelier permet également d'entreprendre et de financer des contrats assez importants dont huit sculptures en pierre pour l'Église du St-Esprit de Québec, une statue en marbre pour l'Université Laval et trois murales pour une communauté religieuse de Québec.

Jean-Baptiste Soucy voit lui-même à ce que les élèves obtiennent des octrois du gouvernement afin d'alléger quelque peu leurs obligations financières à rencontrer durant l'année.

¹¹Dans une lettre datée du 16 octobre 1953, Monsieur Jean Bruchési, alors sous-secrétaire de la Province, autorise J.B. Soucy à prendre à même le budget de l'école, une cinquantaine de dollars pour payer les frais d'une messe des artistes le jour de la Saint-Luc soit le 17 octobre. (Saint-Luc est le patron des peintres. Dans la peinture et la sculpture, il apparaît accompagné du bœuf, emprunté à la vision d'Ézéchiël).

Monsieur Soucy est aussi invité à prononcer des conférences. Et, lors d'une de ces causeries présentée aux membres de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, il soulève la grande pitié des arts plastiques surtout dans le milieu scolaire.

LES SOUCY DANS LES ARTS



VISITE DU MUSÉE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AUTORISATION DE PUBLICATION
Licence de droits d'auteur
Direction du Centre d'archives de Québec,
Ministère de la Culture et des Communications
E6,S7,P81193-50

L'Honorable Gaspard Fauteux visite le Musée de la Province de Québec, le 17 octobre 1950
Neuville Bazin, 17 octobre 1950.

¹⁰(photo de groupe)
Monsieur Jean-Baptiste Soucy est la 5^{ième} personne partant de la gauche de la photo.
Madame Soucy est la 4^{ième} personne partant de la droite de la photo avec un chapeau « à fortes plumes »

LES SOUCY DANS LES ARTS

¹²« Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention mon quatrième rapport annuel depuis que l'École des Beaux-Arts de Québec appartient au ministère de la Jeunesse, et le 27^{ième} à titre de directeur de ladite École ».

Cette introduction fait partie du long rapport adressé à l'Honorable Paul Gérin-Lajoie, Ministre de la Jeunesse, sous le gouvernement de Jean Lesage pour l'année 1962-1963.

Jean-Baptiste Soucy souligne le fait que « en novembre 1962, il s'est tenu au Musée de la Province une importante exposition des travaux de nos élèves. Une telle exposition n'avait pas eu lieu depuis dix ans, faute de local disponible. Le succès qu'a remporté cette manifestation tend à nous faire regretter davantage le fait que nous ne puissions, comme l'École des beaux-Arts de Montréal, disposer d'au moins une salle où nous pourrions inviter le public mensuellement ou périodiquement, à des expositions diverses. »

Malheureusement ce rapport reflète aussi un malaise. Une crise profonde qui couvait depuis longtemps vient d'éclater. Les facteurs qui ont amené cette crise sont clairs : budgets insuffisants, traitements insuffisants ; locaux insuffisants. Le directeur est attaqué en particulier. Une grève, officiellement qualifiée « suspension des cours d'histoire de l'art » est organisée pour des raisons économiques. Tout finit par rentrer dans l'ordre avec l'amélioration des traitements dus à l'acceptation par le gouvernement de nouveaux barèmes de salaires.

Il laisse l'école en 1963, après avoir accepté un poste d'architecte au Ministère des Travaux Publics.

Quelques années auparavant, il avait dû quitter le 35 rue St-Joachim pour cause de maladie ayant été terrassé par un infarctus. À cette époque, les médecins proscrivent l'exercice et les escaliers dans cette maison de la rue St-Joachim (aujourd'hui stationnement du Hilton) sont nombreux.

Le 16 août 1966, il laisse son travail et prend sa voiture. Comme il demeure maintenant à Sillery, il doit emprunter la rue Grande-Allée pour retourner à la maison. On suppose que, pressentant un malaise, il aurait tenté de se ranger sur la voie de droite pour être plus près du trottoir, mais la circulation étant dense à cette heure de pointe, une voiture le frappe. Il sort pour vérifier s'il y a des dommages et il s'effondre. Il avait 68 ans.

Par son amour du travail, sa prudence, sa curiosité artistique sans cesse captivée par les développements de l'art moderne, Jean-Baptiste Soucy joua un rôle important dans l'évolution de l'art canadien.

Le Québec venait de perdre une de ses personnalités les mieux connues et les plus estimées.

Monique Soucy-Roberge

Références

- ¹Archives Musée National des Beaux-Arts du Québec
- Almanach de la langue française, 1930, pages 147-148.
- ²Archives Musée National des Beaux-Arts du Québec
- ³Archives Musée National des Beaux-Arts du Québec
B.C. 1946. 60. Ql. CCDD
- ⁴Parcours. – Été 1997. L'école des beaux-Arts de Québec.
Texte Denise Légaré
- ⁵L'École des Beaux-Arts emménage.
Reportage de Jean Royer.
- ⁶Division des Archives. Université Laval. Règlements et attributions du personnel. DAVL P433/E1,4 – G/3275
- ⁷Division des Archives. Université Laval. Mémoire sur l'organisation à l'École des beaux-Arts 1942
P433/D1,2 – G/3270.6
- ⁸Division des Archives. Université Laval. Œuvre d'art de Alfred Pellan
DAU. P433/C3,2 – G/3266
- ⁹Division des Archives. Université Laval. Ouverture officielle de l'exposition « carton d'invitation »
DAUL. P433/C2,1 – G/3265
- ¹⁰Division des Archives. Université Laval. L'honorable Gaspard Fauteux visite le Musée de la Province de Québec, le 17 octobre 1950. P433/C2,1 – G/06565,4
- ¹¹Division des Archives. Université Laval. Messe des artistes, 1953.
DAU. P433/C4,3 – G/3268.12
- ¹²Division des Archives. Université Laval. Rapports annuels.
P433/D2. G/3270.12

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER

JOSEPH RAOUL SOUCY LE PROSPECTEUR

À l'occasion de la première partie de sucre organisée par notre Association, j'ai fait la rencontre de Bernard Soucy, un jeune retraité résidant autrefois sur la Côte-Nord et maintenant à Québec. Il m'a alors dit avoir une histoire pas banale du tout à raconter, laquelle histoire mettait en cause son oncle Joseph (qui de nous n'a pas un oncle du nom de Joseph Soucy....?).

D'une fois à l'autre à l'occasion des diverses rencontres de notre Association, Bernard me revenait toujours avec l'histoire de son oncle Joseph, en y ajoutant tantôt une information nouvelle tantôt une anecdote particulière, tant et si bien qu'un beau jour, me voilà chez lui en train d'examiner les souvenirs, photos et récits d'expéditions de ce fameux oncle Joseph.

Ce Joseph Raoul Soucy est né en 1909 à Forestville et il est décédé à Rivière Portneuf (Côte-Nord) alors qu'il était toujours célibataire à l'âge de 72 ans, soit en 1982. Ses parents, Wilbrod Soucy et Hélène Rioux dont le mariage a été célébré le 25 août 1903 à Trois-Pistoles, ont eu sept enfants dont il était l'aîné.

Notre Joseph a fait 56 métiers, comportant certainement aussi, les "misères" qui accompagnent généralement l'expression (ainsi que certains des métiers spécifiques pratiqués). Mais un jour, il a eu la très bonne idée de s'inscrire à un cours de prospection minière à l'école Polytechnique de Montréal. Il en est ressorti fièrement diplômé et prêt à examiner avec un oeil nouveau ce vaste territoire qu'il connaissait déjà très bien à titre de "coureur des bois", celui de la côte Nord et du Moyen Nord Québécois.



JOSEPH RAOUL SOUCY, LE PROSPECTEUR

Bravant tous les dangers qui guettent le prospecteur solitaire, Joseph Raoul Soucy n'en continue pas moins de parcourir la Côte-Nord du Saint-Laurent à la recherche de l'Eldorado. On le voit ici, la peau cuivrée par le grand air, halant son canot sur les bords du fleuve Saint-Laurent à Betsiamites.

Il ne fait aucun doute que sa famille, ses neveux en particulier, ont voué à ce Joseph, déjà chasseur de marsouins, guide pour les prospecteurs.... etc. etc., et finalement devenu prospecteur lui même, une admiration et peut-être même une certaine envie relativement aux multiples péripéties d'une vie aventureuse mais qui ne semble pas toujours avoir été de tout repos. Une des histoires "fabuleuses" vécues par Joseph le prospecteur, concerne sans aucun doute une certaine expédition devant durer quatre mois au nord de Pentecôte le long de la Manicouagan, mais qui s'est terminée en réalité treize mois plus tard. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance du cahier de notes personnelles de Joseph Raoul Soucy écrites durant ce périple, et notre éditeur (Président) m'a cordialement invité à vous le résumer dans ce numéro de notre revue, sous la forme d'un récit.

Ce voyage a débuté le 6 juin 1946, et il s'est terminé le 13 août 1947. C'était donc tout juste avant que Joseph ne s'inscrive à son cours de prospection à Montréal. Cependant, déjà fort d'une grande expérience dans ce secteur particulier de la Côte Nord avec les prospecteurs qu'il y guidait, on lui confiait déjà des contrats pour effectuer des tournées de reconnaissance pour le compte de diverses compagnies minières, lesquelles s'intéressaient beaucoup depuis quelques années à cette région.

Avec deux compagnons, qu'il a qualifié d'andouilles dès le début de ses notes, Joseph équipé de deux toboggans et d'un canot acheté chez les Hurons de l'ancienne Lorette, s'enfonce dans les bois avec tout ce que cela comporte de problèmes reliés à la neige et la glace (mais oui même en juin) et il commence lentement cette "virée" d'environ 400 milles sur

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER

des lacs dont certains sont encore recouverts de glace, ainsi que dans des remontées de rivières et des portages non nettoyés. Les mouches (lire maringouins) arrivent par la suite avec la chaleur, et les vivres fraîches s'épuisant, il faut bientôt les remplacer par le produit de la chasse et de la pêche.

Le plus difficile à accepter dans une équipe, c'est justement lorsque l'on ne peut appeler véritablement "une équipe", un groupe de trois hommes qui quittent la civilisation pour vivre ensemble en forêt, devant partager des difficultés quotidiennes qui nécessitent une solidarité quasi obligatoire et cela, pendant plus d'un an. Mais ce dernier "détail" ils ne le connaissent pas encore.

Pour donner un aperçu de l'atmosphère régnant dans cette "équipe", voici un extrait textuel des notes de voyage de Joseph Raoul : *" ils aiment mieux percer leur fond de culotte que la semelle de leurs bottes, et je retirerai ces paroles seulement quand ils me prouveront qu'ils ont le cœur à la bonne place. La seule manière de le prouver est de grimper le bagage au lac Julien comme nous étions supposé nous y rendre, et une fois rendus s'ils sont trop couillons pour aller plus loin, moi je suis capable d'y aller. Tout ce qu'ils m'ont dit je leur pardonne pour plusieurs raisons. Moi j'ai 20 ans d'expérience de la forêt et elle n'a pas de secret pour moi. Je la lis comme un livre, une roche sur un lac va me dire qui habite le lac, un arbre va me dire de quoi est fait le terrain et ainsi de suite. Quand à eux, ce sont deux novices de la forêt et ils veulent se prétendre vétérans, ils me disent que j'ai vilain caractère, que je critique tout et à propos de rien, ce sont des gens qui ne connaissent pas*

l'importance d'un morceau de métal que l'on a à monter et des "onces" de provisions.....qu'on doit porter mais aussi partager..."

Il est évident que ces quelques phrases décrivent bien dans quel état d'esprit se déroulait cette expédition. Par ailleurs, on doit dire aussi que la qualité et la vivacité de la pensée de Joseph Raoul Soucy, ont eu largement de quoi intéresser ses neveux et aussi il faut bien le dire, ses autres "parents" qui un jour ou l'autre ont pris ou prendront connaissance de ses relations d'expéditions. Je dois mentionner au passage que dans aucune note ou autre écrit que j'ai pu consulter, notre "héros" ne mentionne les noms de ses deux compagnons, et ça aussi c'est très correct.

L'avion chargé de reprendre les trois "coureurs des bois" ne les a pas repérés à l'endroit convenu. Cet avion est par la suite passé près d'eux une deuxième fois sans encore les voir, puisqu'ils n'étaient pas encore rendus à ce fameux rendez-vous. Toutefois, avant de repartir vers sa base le pilote a laissé à leur intention, en espérant qu'ils étaient toujours vivants, des provisions dans une cache connue. C'est ainsi qu'abandonnée par leur employeur, et déclarée disparue "l'équipe" s'est vu forcée de passer l'hiver dans un rustique campement de gardes feux trouvé vide sur leur route. Cet épisode qui a duré tout l'hiver donc plusieurs mois, n'est aucunement rapporté dans les notes de Joseph. Tout ce qu'on y trouve c'est la laconique phrase suivante:

" Notes commençant le 20 mai, rien ne valait la peine de noter avant cette date" .

On a un peu de difficulté à réaliser qu'à cette époque (certains d'entre nous l'ont vécue) il n'était aucune-ment question de radio communication, de téléphones cellulaires voire par satellite, de GPS, de moto-neige, de 4X4 et autres "gadgets" qui facilitent la vie des "nouveaux" coureurs des bois. Ainsi, ce "cousin" Joseph fonctionnait à la carte et la boussole pour la direction, comme un coureur des bois pour se nourrir, et comme un "psychologue" pour "endurer" ses compagnons de voyage au cours d'une aventure de treize mois qui devait en durer quatre.....c'est un bail.

Au printemps, soit un an après avoir quitté la Côte-Nord, Joseph a ramené ses deux "andouilles" sur le chemin du retour, et un jour ils font la rencontre d'un groupe de gardes feux. Ceux-ci les ont alors informés qu'ils n'étaient plus recherchés car ils avaient été déclarés disparus, voire morts par leur employeur. On peut facilement imaginer quelques semaines plus tard la joie de la famille au retour de l'oncle Joseph, après cette incroyable équipée. À la seule évocation de ce voyage plutôt hors de l'ordinaire, je vois encore son neveu Bernard tout émerveillé et fier d'avoir en sa possession, les écrits et autres souvenirs de son oncle.

L'histoire serait incomplète si on ne mentionnait pas que par la suite (après son cours de prospecteur) Joseph Raoul Soucy a effectivement prospecté dès le début des années cinquante pour diverses compagnies comme la Hollinger-Hanna Ltd., la Iron Ore Co., et la Fennimore Iron Mines Ltd., durant la période de développement fréné-

SUR LES TRACES D'UN PIONNIER

tique des mines de fer. Il ne fait aucun doute que "notre Joseph" a alors signé plusieurs découvertes de gisements de fer et de titane qui font encore et toujours la richesse de la Côte Nord mais surtout des compagnies qui les exploitent. Il faut bien dire que si "Joseph" était un excellent prospecteur, il avait de graves lacunes au plan de ses arrangements contractuels avec les grosses compagnies minières, et toutes les ententes qu'il a signées ne lui laissaient absolument rien en redevance de ses éventuelles découvertes.

La plus frustrante de ses propres découvertes a certainement été celle d'un "important" gisement de cuivre qu'il a été contraint de voir se faire engloutir totalement par les eaux de l'immense réservoir qui a été aménagé entre Manic 2 et Manic 3, et cela sans jamais avoir pu en tirer un quelconque profit.

Mais ce que cherchait finalement sans peut-être bien l'exprimer Joseph Raoul Soucy, c'était le contact intime avec la nature, la grande nature, celle qui l'a fait courir et qui l'a toujours fait vivre. C'est dans le même esprit qu'il est parti, c'est à dire en tombant subitement face contre terre, dans de la mousse de caribou.....est-il plus intime contact. Deux de ses neveux qui l'accompagnaient dans cette promenade en forêt, ont raconté par la suite qu'ils ont trouvé dans la main "serrée" du prospecteur, un drôle de cailloux qu'il patinait lentement depuis déjà quelque temps.

Ils ont su par la suite qu'il s'agissait d'un fragment de titane dans un état si pur que les experts en ont été interloqués. Ce que l'on ne saura jamais, c'est la provenance de ce fragment si riche en teneur de titane.....quelque part dans le Moyen Nord Québécois ? près du site du cratère Chubb peut-être ? ou alors dans un endroit plus accessible près de la Côte.....? Personne ne le saura car Joseph Raoul Soucy a emporté ce secret avec lui et ce n'est certainement pas le seul.

Achille Soucy

NOTE...

Les principales compagnies pour lesquelles notre Raoul a travaillé à titre de prospecteur et cela principalement au début des années cinquante sont: Fenimore Iron Ore Mines Ltd., Hollinger North Shore Exploration Co. Ltd., Iron Ore Co. of Canada, et Hollinger Hana Ltd.

ASCENDANCE DE JOSEPH RAOUL SOUCY

Wilbrod Soucy & Hélène Rioux

Union le 25 août 1903, N.-D.-des-Neiges-de-Trois-Pistoles
Diocèse de Rimouski
Actuelle division de recensement de Rivière-du-Loup
(Alfred Rioux & Emma McCarthy)



Évariste Soucy & Marie Angèle Michaud

Union le 31 août 1874, paroisse de Sainte-Cécile du Bic
Diocèse de Rimouski
Actuelle division de recensement de Rimouski
(Georges Michaud & Marie Veilleux)



Raphael Soucy & Delvina Bérubé

Union le 8 septembre 1851, paroisse de Sainte-Cécile du Bic
Actuelle division de recensement de Rimouski
(Jean-Baptiste Bérubé & Marie Geneviève Nadeau)



Joseph Soucy & Marie Pétronille Côté

Union le 1er août 1814
Paroisse de Notre-Dame-des-Anges-de-Trois-Pistoles
Ancienne Seigneurie de Trois-Pistoles
Actuelle division de recensement de Rivière-du-Loup
(Amable Côté & Pétronille Lepage)



André Soucy & Marie Joseph Roy dite Desjardins

Union le 19 janvier 1784, paroisse de St-Louis de Kamouraska.
Ancienne Seigneurie de Kamouraska
Actuelle division de recensement de Kamouraska
(Sieur Alexandre Roy Dit Desjardins & Marie Joseph Plourde)



André Soucy & Marie Catherine Nadeau

Veuve d'Étienne Michaud
Union le 20 juin 1758, paroisse de Saint-Louis de Kamouraska.
Ancienne Seigneurie de Kamouraska
Actuelle division de recensement de Kamouraska
(Alexis Nadeau & Marie Claire Albert)



Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727, paroisse Sainte-Anne de la Pocatière.
Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse.
Actuelle division de recensement de Kamouraska (Québec).
(Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)



Pierre Soucy & Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

Union le 13 janvier 1699
Paroisse Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle.
Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie.
Actuelle division de recensement de Kamouraska (Québec).
(Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol dite Grossonneau)



Jean Soucy dit La Vigne & Jeanne Savonnet

Vers 1670
Acte et contrat de mariage demeurent introuvables.
(Jacques Savonnet & Antoinette Babillotte)
Ville et archevêché de Paris
Alain L. Soucy

NOS FAMILLES D'AUJOURD'HUI

JEAN-BAPTISTE SOUCY
IL FAIT LES MANCHETTES À 103 ANS

*Cent ans, Cent ans
L'air malicieux, les cheveux blancs
C'est la vie qui prend son temps*

C'est sur ce thème musical qu'à chaque semaine l'animateur de l'émission « Y'a plein d'soleil » a le plaisir de présenter des gens fantasmatiques qui ont réussi à passer le cap des 100 ans.

Le centenaire qui fait la manchette aujourd'hui est né le 12 juin 1902, ce qui lui fait 103 ans. Il habite Rimouski. Il nous parle de son enfance, bien sûr, et de sa femme. Il nous dit que le sport a été très important dans sa vie et que son arrière-petit-fils est lui aussi très sportif. C'est en ces termes que l'animateur nous présente Jean-Baptiste Soucy.

Pour les téléspectateurs, ce qui frappe au premier abord, c'est la prestance. Il porte un habit foncé, très à la mode, une chemise blanche avec cravate rouge. Les épaules sont très droites, l'œil est vif, l'air est taquin, la chevelure est fine, soyeuse et de cette blancheur immaculée qui inspire le respect. Jean-Baptiste a la parole facile et quelle mémoire !

Bien plus encore...C'est en chantant qu'il se présente à nous.

*That I could see
At a song that I heard
It was the song of a bird
And it seems too sweet music to me*

Puis il poursuit et nous dévale en cascade, avec des gestes et de l'intonation dans la voix...

« J'ai appris l'anglais aux Etats-Unis. Je suis venu au monde au Rhode Island, à Bristol, et puis, au bout de deux ans, mes parents sont allés à Fall River. J'ai été élevé dans l'état du Massachusetts. Je suis resté là 10 ans. Nous étions 4 garçons, 3 filles.

Ma mère travaillait dans une factory. Mes frères et mes sœurs ont travaillé un peu partout. C'était moi qui étais le dernier des garçons, le plus jeune.

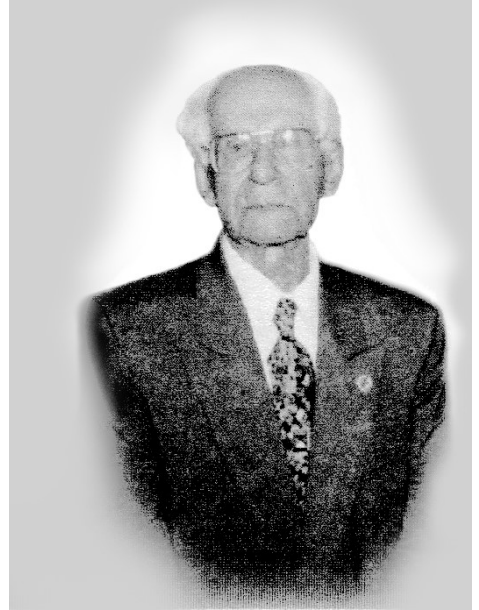
Mon père a acheté une petite ferme et l'on s'est installé là-dessus. Il a travaillé les bâtisses et a bâti une grange. On a été cultivateur (lorsque ses parents décident de revenir au Québec, il a treize ans).

J'ai été 9 ans à courir les chantiers et j'ai bûché de la pitoune.

Au fil des ans j'ai eu 8 enfants, 4 garçons, 4 filles. (Ils sont encore tous bien vivants, sauf un, Joseph-Eugène décédé à l'âge de 54 ans).

J'avais une femme qui était « recevante ». Elle était travaillante, vaillante, elle n'avait pas de défaut (soudain, il s'anime, lève les deux mains avec les index qui pointent en l'air et ajoute, elle n'en avait qu'un... elle était têtue (il porte alors les deux index sur ses tempes avec un petit sourire canaille.

Puis il montre les poings et se balance légèrement comme s'il voulait boxer et continue son discours d'une façon enflammée... *Oui, j'étais sportif, certain ! Quand j'étais aux Etats-Unis, j'étais dans le sport. Je jouais au baseball. J'étais bon lanceur mais meilleur au premier but. J'étais chanceux pour pas qu'ils se rendent au 2^{ième} but, il n'en passait pas,*



JEAN-BAPTISTE SOUCY

NÉ À BRISTOL AUX ETATS-UNIS, LE 12 JUIN 1901. ICI PHOTOGRAPHIÉ AU JOUR DE SON 100^e ANNIVERSAIRE.

c'était ma force. J'ai commencé le jeu de baseball très jeune. J'ai commencé à faire de la moto j'étais à peu près dans la cinquantaine, je l'ai eue jusqu'en 1992. »

Et c'est son arrière-petit-fils Samuel qui vient clore cette joyeuse entrevue en poussant le fauteuil roulant vers la sortie du studio, mais non sans avoir dit qu'il était bien fier de son arrière-grand-père Jean-Baptiste.

Cette émission fut présentée au poste de télévision Quatre-Saisons, le dimanche 10 octobre 2004, à 11h00.

Le 14 octobre, soit 4 jours plus tard, Monsieur Soucy faisait bien malgré lui les manchettes lors d'un incident sans conséquence qui se produisit au Domaine Seigneur Lepage. Le domaine Lepage est une résidence pour personnes âgées et est situé au centre-ville de Rimouski où Jean-Baptiste Soucy y demeure depuis 11 ans.

NOS FAMILLES D'AUJOURD'HUI



FAMILLE DE JEAN-BAPTISTE SOUCY ET DE ALPHONSINE
 PREMIÈRE RANGÉE: RÉGINALD, JEAN-BAPTISTE, ALPHONSINE ET YOLANDE
 DEUXIÈME RANGÉE: JOSEPH, MONIQUE, DOMINIQUE, GRACIEUSE ET RÉJEANNE



CI-CONTRE: JEAN-BAPTISTE SOUCY,
 LE 17 JUIN 2001. CI-DESSUS: OSCAR
 SOUCY, SON FRÈRE ÂGÉ DE 100 ANS,
 DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 100 ET 4 JOURS.

Généalogie de Jean-Baptiste Soucy

Époux de Alphonsine Caron

Union le 2 janvier 1930, paroisse de St-Donat
 de Rimouski, Diocèse de Rimouski
 Actuelle division de recensement de Rimouski
 (François Caron & Marie-Anne Dupéré)



Eugène Soucy & Gracieuse Jalbert

Union le 16 février 1885, paroisse de St-Gabriel
 de Rimouski, Diocèse de Rimouski
 Actuelle division de recensement de Rimouski
 (Fabien Jalbert & Sara Michaud)



Thomas Soucy & Calixte Duval

Union le 2 août 1858, paroisse de Sainte-Luce
 de Rimouski, Diocèse de Rimouski
 Actuelle division de recensement de Rimouski
 (François Duval & Marie Gauthier)



François-Bénoni Soucy & Domitilde Pelletier

Union le 4 octobre 1831 paroisse de St-Alexandre
 de Kamouraska, Diocèse de Québec,
 Ancienne Seigneurie de Kamouraska
 Actuelle division de recensement de Kamouraska
 (Pierre Pelletier & Marie Ouellet)



Charlemagne (Charles) Soucy & Marie Victoire Bouchard

Union le 12 janvier 1807, paroisse de St-Louis de
 Kamouraska, Diocèse de Québec,
 Ancienne Seigneurie de Kamouraska
 Actuelle division de recensement de Kamouraska
 (Pierre Basile Bouchard & Marie Marthe Miville
 dite Deschênes)



Charles-François Soucy & Marie-Josephte Leclerc dite Francoeur

Union le 9 novembre 1772, paroisse Saint-Jean
 Port-Joli, Diocèse de Québec,
 Ancienne Seigneurie du Port-Joli.
 Actuelle division de recensement de l'Islet
 (Joseph Leclerc dit Francoeur & Marg. Durand)



Joseph Soucy & Marie-Madeleine Mignier dite Lagacé

Union le 7 janvier 1727, paroisse Sainte-Anne
 de la Pocatière, Diocèse de Québec
 Ancienne Seigneurie de la Grande-Anse,
 Actuelle division de Recensement de Kamouraska(Qc)
 (Michel Mignier dit Lagacé & Angélique Thibault)



Pierre Soucy & Élisabeth Ursule Fouquereau dite Urbain

Union le 13 janvier 1699, Paroisse Notre-Dame-
 de-Liesse de la Rivière-Ouelle, Diocèse de Qué-
 bec, Ancienne Seigneurie de la Bouteillerie,
 Actuelle division de Recensement de Kamouraska(Qc)
 Urbain Fouquereau & Jeanne Rossignol d^{me} Grossonneau



Jean Soucy d' La Vigne & Jeanne Savonnet
 vers 1670
 Acte et contrat de mariage demeurent introuvables
 (Jacques Savonnet & Antoinette Babillotte)
 (Ville et archevêché de Paris)
 Alain L. Soucy

NOS FAMILLES D'AUJOURD'HUI



FERME FAMILIALE DE JEAN-BAPTISTE SOUCY
LA FERME EST ACTUELLEMENT EXPLOITÉE PAR DOMINIQUE SOUCY ET SES FILS
NELSON ET SIMON SOUCY

À cause d'une fausse alarme on dut faire une évacuation des résidents et une station régionale prit une photo qui montrait Monsieur Soucy debout à l'arrière de son fauteuil roulant accompagné de deux personnes âgées.

Et comme dit l'adage, jamais deux sans trois. Jean-Baptiste fit encore la manchette avec la publication d'un article le concernant dans le « Journal de Montréal », sous la plume de Marcel Gaudette.

¹En voici quelques anecdotes que j'ai colligées pour vous et qui vous montrent que Jean-Baptiste Soucy n'a pas perdu son sens de l'humour « *Toute ma vie, j'ai trimé dur sur la ferme familiale dans le Bas du fleuve et suis content d'avoir été un gentleman-farmer comme on dit à Bristol, Rhode Island, où il est né.*

Jean-Baptiste a acquis la ferme de son père Eugène qui l'a vendue à son fils Dominique. Aujourd'hui, c'est une ferme laitière exploitée par Dominique et ses deux fils Nelson et Simon.

« LA FERME DES SOUCY » est située au 276 Principale, Les Hauts, comté de Rimouski.

J'ai été un grand sportif, notamment comme lanceur à l'époque du légendaire Babe Ruth. J'ai aussi raffolé du hockey et l'actuelle situation me prive d'un bien grand bonheur (au moment où ces lignes sont écrites, il y a grève générale dans la ligue nationale de hockey).

Toute ma vie, j'ai multiplié les amis. J'en ai encore beaucoup au domaine où j'habite. Et comme le gamin que j'ai toujours été, il m'arrive de brandir les poings, guidé par mon sens de l'humour.

J'ai été un homme de pêche et de chasse, surtout au lièvre et à la perdrix...et suis allé souvent aux noisettes avec Alphonsine qui m'a quitté à 98 ans. Nous avions le même âge.

Jusqu'à 100 ans, j'avais une belle voix de chanteur, surtout en anglais, en raison de mes racines américaines...et j'aime toujours conter des histoires.

L'an dernier, lorsqu'on m'a appris le fonctionnement de mon nouveau téléphone, j'ai cru me voir de retour sur les bancs de l'école...à 102 ans.

Monique Soucy-Roberge

REMERCIEMENTS

Notre centenaire est le père de Réginald Soucy, membre de notre association, que je remercie pour la documentation qu'il m'a fait parvenir et sa spontanéité à répondre à mes nombreuses questions.

Concernant le secret de longévité de son père, Réginald me disait que c'est une question d'hérédité (Oscar, le frère de Jean-Baptiste, est décédé à l'âge de cent ans).

Réginald avoue aussi que son père s'est toujours gardé en bonne forme physique et alerte. Il est très sociable et aime bien jaser avec tout le monde même s'il est touché par un problème de surdité. Ses passe-temps sont la télévision, le hockey et les jeux de société.

De la part de tous nos membres, tu transmettras nos meilleurs vœux à ton papa. Il est pour nous l'exemple d'un bon vivant.

¹Autorisation de publication : Madame Yolande Soucy Castonguay.

AUTRES TEMPS...AUTRES MOEURS

ÇA SE PASSAIT À ST-LUDGER QUELQUES BRIBES DE PRÔNE

🌀 8 octobre 1899 🌀

Quand la cloche tinte à 9 1/2 heures, heure de la messe, il faut entrer et remettre après la messe les affaires ou l'envie de parler. J'ai quelques remarques à faire à propos des danses, plaies dans une paroisse. Ceux qui veulent jouer avec le démon sur la terre ne peuvent espérer être récompensé par Jésus-Christ au ciel. Le démon vous fera danser aussi un jour.

🌀 31 mars 1900 🌀

N'oubliez pas de faire au moins 1/4 d'heure d'action de grâces après vos communions. Il y en a qui sortent trop vite.

🌀 14 avril 1900 🌀

Les parents ne devraient pas prêter leur voiture à leurs jeunes gens pour les laisser s'amuser le dimanche après-midi et une grande partie de la nuit sans savoir où ils vont.

🌀 5 mai 1900 🌀

Nomination du 1^{er} connétable (connétable : mot employé pour constable), afin que le bon ordre règne en arrière de la chapelle; afin aussi de vous avertir quand il est temps d'entrer. Il ne souffrira pas que les gens restent dehors tant qu'il y aura de la place dans les allées. (selon un article de loi 560).

Nous ferons une collecte pour le lavage de la chapelle. N'oubliez pas votre .10cts.

🌀 9 juin 1900 🌀

Pèlerinage à Ste-Anne, le train partira de St-Samuel vers 8 heures du soir, adulte : \$1.75, enfants \$1.00. Tâchez de vous confesser avant de partir.

🌀 14 juillet 1900 🌀

Après la messe on vendra à la criée le foin du cimetière pour les âmes.

🌀 11 novembre 1900 🌀

Je prie les personnes qui ont battu leur grain de vouloir bien apporter leur dîme, surtout l'avoine, je l'ai vendue et je devrai la livrer avant longtemps. La collecte du dimanche : \$3.55.

🌀 Décembre 1902 🌀

Vente des bancs. Les bancs le long des murs vis-à-vis les chassiss n'auront plus à souffrir de l'eau quand les chassiss dégèlent. Nous chaufferons assez pour que les chassiss dégèlent avant la messe.

🌀 10 décembre 1902 🌀

Arrivée du premier médecin.

🌀 1927 🌀

Victor Delamarre homme fort du temps vient à St-Ludger.

🌀 1928 🌀

Surveillez vos jeunes filles! Pas de sortie en auto, fréquentation en présence des parents. Pas de veillée en se tenant par la main en tête-à-tête. Il y a des êtres effrontés et dangereux dans la paroisse. Les jeunes filles font les 3/4 du chemin et courent après le danger.

🌀 1933 🌀

Seulement 49 baptêmes ???

🌀 Octobre 1936 🌀

Pour la visite paroissiale : À l'entrée du curé, tous à genoux tournés vers la croix ou une image de la Sainte-Famille.

🌀 Octobre 1936 🌀

Quête du dimanche \$6.68. Nous sommes loin d'un sous par personne.

🌀 Novembre 1936 🌀

Ce que j'ai remarqué à la visite paroissiale. Quelques femmes et jeunes filles vêtues de façon inconvenante – trop décolletées, robes sans manches ou manches courtes. Si l'on se revêt ainsi quand le ministre du Seigneur nous visite, il est facile de deviner le « deshabilité » habituel de ces femmes et filles. Mauvais exemples et scandales.

🌀 20 décembre 1936 🌀

Patinoire. Je ne suis pas opposé à ce que les jeunes gens patinent. J'aime mieux les voir patiner, s'amuser que de les voir vagabonder, fêter, causer du désordre. De là à dire que j'approuverai tout ce qu'il pourrait y avoir de répréhensible sur la patinoire ou aux alentours il y a un abîme. Il est bien entendu que je ne tolérerai pas sur la glace et aux environs de la patinoire des réunions de jeunes gens et jeunes filles. Une jeune fille qui se respecte n'ira à la patinoire que dans la journée avec des filles : N'oubliez pas que les sacrements seront refusés à ceux qui se mettent dans les occasions de pécher.

🌀 17 décembre 1936 🌀

Ne conduisez pas entre deux verres de boisson. Ceux qui sentiront la boisson au confessionnal se verront fermer la grille. Ça se fera!

🌀 1939 🌀

D'après le recensement 1939. 38 familles n'ont pas fait la retraite. 74 familles ne font pas la prière aux repas. 93 familles ne s'occupent pas des vendredis du mois.

La quête de l'Enfant Jésus a rapporté \$108.62. on avait demandé \$0.05 par tête pour acheter une chape blanche.

18 février 1940 – Initiation Lacordaire pour ceux qui ne sont pas capables de dominer une passion. Qui l'emportera de vous ou la bouteille ?

🌀 26 mai 1940 🌀

Votre curé est allé aux noces d'or du Révérend **TÉLESPHORE SOUCY**. Je me suis fait votre interprète pour lui offrir vos meilleurs vœux. Il m'a dit qu'il ne vous a jamais oubliés, qu'il ne vous oublie pas.

Tiré de : Centenaire de la ville de St-Ludger de Beauce (1892-1992)

Monique Soucy-Roberge

LES MOTS CROISÉS SANS SOUCY

LES MOTS CROISÉS SANS SOUCY

La mission de l'Association des familles Soucy étant de faire connaître l'histoire et la généalogie de la famille Soucy au plus grand nombre de nos membres, nous vous proposons de tester vos connaissances en réalisant la grille de mots croisés sans Soucy. Nous avons fait le pari que l'on pouvait mieux retenir les noms de nos ancêtres et les toponymes de leurs terroirs en s'amusant avec les mots. Les réponses à toutes les questions qui concernent notre histoire se trouvent dans les éditions précédentes, présente et spéciale du bulletin La Source. La solution sera fournie dans le prochain numéro du bulletin La Source, c'est-à-dire en l'an 2006 de notre ère. Pour ceux et celles qui ne pourront pas tenir jusqu'à la prochaine édition et qui brûleront leur âme sur cette grille, nous avons envisagé de fournir des réponses lors de la période de questions à l'assemblée annuelle des membres qui se tiendra à l'Hôtel L'Oiselière de Lévis, le 6 août prochain. Voilà bien une autre bonne raison d'y être.

Alain L. Soucy

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1	Surnom de la belle-mère de l'ancêtre Pierre Soucy											
2	Nom de la côte du Calvados						De part et d'autre du « S »					
3	De part et d'autre du « H » en commençant par la fin									BOISE (mot donné)		
4	Laboratoire d'Astrophysique Expérimentale						Ursule Fouquereau			Grand-père		
5	Paris avant Paris			Bière blonde anglaise								
6	Un Soucy pionnier du Madawaska						Acquis à la naissance (Pluriel).					
7	Union Européenne			Tissu prisé par nos ancêtres								
8	Du verbe aller			Deuxième fils de l'ancêtre canadien Pierre Soucy								
9	Premier prénom de l'épouse de l'ancêtre canadien Pierre Soucy											
10	Mois du mariage de la veuve de Jean Soucy dit La Vigne en 1679									Rolls Royce		
11	Nom de l'ancêtre maternelle des Soucy d'Amérique						Internet Explorer					
12	Prénom de la 1 ^{ère} épouse de Charlemagne Soucy						Jacques Boies la portait à l'épaule					

VERTICALEMENT

1	Fils cadet de Jean Soucy dit La Vigne											
2	La France avant la France						Système Universitaire (catalogue des bibliothèques)					
3	Ontario			L'un des solstices			Objet de la loi perquisitionnée chez Jacqueline Xainte					
4	Soucy Automobile			Antérieurement			Du début à la fin			Vermont		
5	Signature du curé d'Argouges en 1653.						Avis d'Appel d'Offres International					
6	Orégon			Elle siège sur le Mont d'Escures selon la légende						Anc. capitale de la RFA		
7	Nebraska			Qui n'est pas vieux								
8	Surnom de la belle-mère de Jean Soucy dit La Vigne											
9	Il acquiert la ferme Soucy du Madawaska en 1881						Ville de Serbie			Thallium		
10	Prénom de l'ancêtre maternelle des Soucy d'Amérique											
11	2 ^{ème} prénom de l'épouse de l'ancêtre Pierre Soucy						Ville natale de Jeanne Savonnet					
12	Prénom du curé de Saint-Ludger de Risborough de 1899 à 1920											

LA SOURCE UNE NOUVELLE ÉDITION SPÉCIALE AOÛT 2005

Vous l'aurez remarqué, l'édition d'avril 2005 du bulletin La Source ne fait pas état du grand rassemblement des familles Soucy et Bérubé effectué au mois d'août 2004. En fait, la présente édition fait toute la place à l'histoire ancienne et plus récente de notre famille en France et en Nouvelle-France. L'importance historique et généalogique des sujets traités commandait un développement en profondeur qui n'a pas permis d'aborder les événements non moins grandioses et historiques qui se sont déroulés au moins d'août dernier. En effet, les Fêtes commémoratives réalisées à l'occasion du 325^{ème} anniversaire du mariage de notre ancêtre maternelle Jeanne Savonnet resteront inoubliables. Qu'il suffise de se rappeler le dévoilement de deux cuvées spéciales à l'occasion d'un vin et fromage qui réunissait les deux familles, le banquet qui a rassemblé 185 descendants de Jeanne, le monologue de Jeanne à ses enfants, la célébration du mariage, le dévoilement du monument à l'ancêtre...etc. Oui, ces fêtes resteront mémorables. Aussi, afin d'en immortaliser le souvenir dans nos familles, l'AFS planifie de préparer une édition spéciale enrichie de plusieurs photos-souvenirs. Notre avons pour objectif de vous présenter cette édition commémorative lors du rassemblement du 6 août 2005.

« *Petite Église...Notre-Dame du Portage* »



Œuvre de Jean-Baptiste Soucy

Postes Canada
Numéro de convention 40069967 de la Poste-
publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (QC) G1T 2W2
IMPRIMÉ-PRINTED PAPER SURFACE
ISSN: 1499-6928, DÉPÔT LÉGAL:
Bibliothèque Nationale du Québec (2002)
Bibliothèque Nationale du Canada (2002)

Petite Église...Notre-Dame du Portage
Vue en plongée.
Contraste de couleurs chaudes et froides.
Beaux jeux d'ombre et de lumière.
Contraste de lignes où le clocher de l'église
vient couper l'horizon.
Ensemble linéaire caractérisé par la touche
architecturale de l'auteur

ASSOCIATION DES FAMILLES SOUCY INC
C.P. 6700, SUCCURSALE SILLERY
SAINTE-FOY (QUÉBEC)
G1T 2W2